

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

...l. 55—No 32 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 16 NOVEMBRE 1967 PRIX 10c

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.



Les relations culturelles et techniques France-Québec: $20 millions en 3 ans

PARIS — L'Assemblée nationale française a adopté, le 7 novembre, le budget des Affaires étrangères pour 1968 dans lequel figurent les crédits de la coopération technique et des relations culturelles.

En ce qui concerne les relations culturelles avec le Québec, le gouvernement a décidé, à la suite du voyage du président de la république en juillet 1967, d'établir un programme de développement des échanges culturels, scientifiques, techniques et d'informations s'étendant sur trois années.

En 1967, les crédits attribués aux trois directions du Quai d'Orsay (relations culturelles, coopération technique et service d'information et de presse) en faveur du Québec s'élevaient à $7 millions, y compris une dotation exceptionnelle de $360,000 pour les manifestations artistiques prévues à l'occasion de l'Exposition de Montréal.

Pour l'année 1968, les crédits votés passent à $5,500,000. En 1969 et en 1970 ils seront respectivement de $7,200,000 et de $8,900,000, ce qui représente par rapport au projet initial du budget de 1968 une ouverture de crédits supplémentaires égale à $4,000,000 en 1968, $5,700,000 en 1969 et $7,000,000 en 1970.

L'utilisation de ces crédits doit permettre l'intensification et la diversification des échanges culturels avec le Québec par la création de trois centres franco-québécois de développement pédagogique, de développement de l'enseignement technologique et de recherche scientifique et technique.

En outre il est prévu de porter en trois ans le nombre des professeurs envoyés au Québec de 346 à 1,000.

M. Maurice Couve de Murville a déclaré devant l'Assemblée nationale que les Français avaient bien compris qu'ils ne pouvaient se désintéresser du problème du Québec. Le ministre a tenu à répondre à diverses critiques de l'opposition en abordant ce thème dès son exposé général, alors qu'il n'y était pas prévu. Il a souligné l'évolution significative qui s'est produite, selon lui, en France, à propos du Québec "par rapport aux extravagants commentaires d'il y a trois mois."

Quant à la question de l'avenir politique du Québec, c'est, a noté le ministre des Affaires étrangères, une question qui relève du Québec et du Canada. Mais la France, a-t-il poursuivi, a tenu à montrer l'intérêt qu'elle porte aux Canadiens français comme le prouvent les crédits inscrits au budget des Affaires étrangères.

M. Couve de Murville a rejeté enfin le parallélisme établi par M. René Pleven (P.D.M. — opposition centriste) entre les relations de la France et du Québec et celles qui pourraient exister entre la France et des provinces allemandes comme La Sarre et la Rhénanie.

"Nous n'avons pas le droit de détourner les Canadiens du chemin où l'histoire et la géographie les ont placés".

Telle avait été la conclusion du discours de M. Pleven, député du centre gauche, ancien chef du gouvernement et spécialiste des Affaires extérieures, prononcé le matin du 7 novembre à l'Assemblée nationale.

M. Pleven s'est longuement interrogé sur les mobiles qui ont conduit le général de Gaulle à ce qu'il appelle "l'éclat canadien". Il a fait part de ses craintes quant à la politique québécoise du gouvernement. Tout, selon lui, laisse à penser qu'un tel comportement vise à engager les Canadiens français à obtenir leur indépendance, "mais, a déclaré l'orateur, le gouvernement prendrait une grave responsabilité s'il laissait croire à 6 millions de Canadiens français que la France pourrait leur apporter autant que l'ensemble économique auquel le Québec appartient actuellement".

Autre spécialiste des questions canadiennes, un député de la gauche non communiste, ami de M. François Mitterrand, M. André Labarrère, ancien professeur de français au Québec, a insisté sur la forme qu'il convient, selon lui, de donner de l'aide française au Canada français.

"Vouloir aider le Canada comme on aide un pays sous-développé, a dit M. Labarrère, serait une erreur profonde...

"Il ne doit pas s'agir pour nous d'une action de propagande, mais d'une action de compréhension. Nous devons favoriser des interventions industrielles, techniques et culturelles fondées sur le respect de nos mentalités différentes."

En conclusion de son exposé, M. Labarrère a lancé:

"Il y a au Canada français une soif de culture. Nous devons être présents, mais nos rapports doivent être ceux d'adultes responsables".

La nomination de M. Faribault vue par le "Financial Times"

Le journal **Financial Times of Canada**, dans son édition du 6 novembre, consacre un court éditorial à la nomination de M. Faribault comme conseiller du gouvernement Johnson et se réjouit de cet événement.

• • •

Le Québec constitue un secteur de l'économie canadienne où la confiance se trouve sensibilisée par un ensemble de facteurs politiques et économiques qui rend perplexe. Indéniablement, l'émergence du désir de séparation politique n'a pas contribué à rassurer le monde des affaires qui, déjà, se demandait avec appréhension si le Québec n'a pas tenté de faire trop, trop hâtivement, au détriment de sa santé économique.

Cependant, depuis le récent remaniement du cabinet Johnson, le climat québécois, au plan des affaires, s'est nettement amélioré. En raison d'abord et surtout de la nomination de M. Marcel Faribault au poste de conseiller du cabinet en matière d'économie et de constitution...

M. Faribault, homme d'envergure, est connu surtout du monde des affaires comme président du Trust Général du Canada. Mais il siège avec autant d'aisance au bureau de direction de nombreuses autres sociétés canadiennes — RoyNat, Crédit Foncier Franco-Canadien, Bell Telephone, IBM (Canada), etc...

On le tient, tant dans les milieux anglophones que francophones, pour un des meilleurs experts en matière constitutionnelle. En collaboration avec Robert Fowler, il a publié en 1965, "Dix pour un, le pari confédératif", "Ten to One, the Confederation Wager", un livre fort stimulant.

Il a déclaré catégoriquement que le séparatisme ne l'intéresse aucunement, qu'il se considère comme "inextricablement lié" au Canada.

Dans l'ambiance quelque peu tendue du Québec, M. Faribault apporte sa calme intelligence et sa compétence. On ne doit pas voir en lui un converti soumis au WASP (à l'Establishment "blanc, anglo-saxon et protestant") Croyant passionnément au Canada français, il est résolu à combattre inlassablement pour assurer à celui-ci la place qui lui revient de droit dans le Canada futur.

Mais il veut arriver à ce résultat en oeuvrant dans le cadre d'un seul Canada intégral. Nous applaudissons à l'entrée de M. Faribault dans le gouvernement de Québec et aux efforts de persuasion déployés par M. Johnson pour s'assurer cette précieuse collaboration.

Le Québec et le Canada en bénéficieront.



Deux vedettes de la chanson québécoise actuelle, Ginette Reno et Donald Lautrec, présenteront un spectacle à St-Boniface le jeudi 23 novembre. Cette soirée unique est commanditée par l'Association Québec-Manitoba, en collaboration avec le Festival du Canada.

On a écrit de Ginette Reno qu'elle est "peut-être l'artiste féminine la plus discutée dans le milieu artistique mais cette interprète demeure tout de même celle sur qui on peut fonder les plus grands espoirs... Le choix de ses chansons met en valeur son talent, son sens du rythme et la justesse de sa voix. Ginette Reno charme ses auditeurs par ses ballades, leur rappelle ses anciens succès, les surprend par l'excellence de son interprétation des chansons-jazz... Je le répète, Ginette Reno est une de nos plus grandes figures de monde du spectacle". (Danielle Mailloux, Télé-Radio Monde)

Donald Lautrec, de son côté, demeure incontestablement une des plus grandes vedettes de la chanson au Québec. Il a effectué déjà plusieurs voyages à Paris où il a enregistré des disques et participé à différentes émissions de radio et de télévision. Avant de faire la tournée pour l'Agence du Festival du Canada, Donald est retourné en France pour y enregistrer un autre disque et faire une tournée. En septembre il a représenté le Canada au concours international de Sopot, en Pologne, où il a chanté "La Manic", composition de Georges Dor.

Les billets pour ce spectacle à ne pas manquer sont en vente Chez Huot et à la librairie Lumen, à St-Boniface, ainsi qu'à plusieurs centres ruraux.

Enseignement et diffusion artistiques au Québec

MONTREAL — La réforme de l'enseignement dépend de l'introduction de méthodes de pédagogie active, et cette dernière de l'utilisation des arts dans toutes les matières. Telle pourrait être l'idée-force du futur Rapport Rioux ou de la Commission d'enquête sur l'enseignement des Arts au Québec, qui sera remis au gouvernement le 31 mars 1968.

C'était la semaine dernière à Montréal la première conférence de presse donnée par la Commission. Instituée le 31 mars 1966, la commission a d'abord fait une enquête sur le fonctionnement des grandes écoles d'art, suggéré au gouvernement des mesures devant être prises immédiatement, puis abordé l'étude de l'ensemble du problème de l'enseignement des arts en demandant à tous ceux qui étaient intéressés de fournir des mémoires. Elle en est maintenant à l'audience des personnes qui veulent défendre leur mémoire. Des audiences publiques eurent lieu les 10, 11 et 13 novembre à l'Institut des Arts appliqués.

La conférence de presse avait comme but de présenter les différents thèmes qui resssortent des mémoires reçus — une centaine, — thèmes que la Commission aura à étudier et à préciser. M. Marcel Rioux, président de la Commission les a énumérés comme suit: "Il y a d'abord, a-t-il dit, le problème de la déconcentration. Comment les villes éloignées de la métropole vont-elles profiter de la diffusion des arts et de l'enseignement artistique? Il faut penser à ce problème, sans perdre de vue que l'on doive aussi centraliser. Il y a aussi le problème de l'utilisation des maisons d'enseignement déjà existantes. Si un tiers de la population québécoise est dans les écoles, ne doit-on pas penser à centrer nos efforts en vue de l'éducation artistique sur ce milieu? Tant sur le plan éducation par l'art que diffusion des oeuvres? Certains mémoires, de poursuivre M. Rioux, nous ont recommandé la création d'écoles spécialisées, école de cinéma, de design, etc... Avant de penser à cela, ne doit-on pas se demander si les diplômés pourront trouver des emplois? Nous avons étudié les débouchés possibles. Et voulons surtout profiter au maximum de ce qui existe déjà".

"La formation des maîtres est aussi un problème sur lequel la Commission aura à se pencher, a-t-il dit. Jusqu'ici l'enseignement a souvent été un pis aller pour les praticiens. Il faut que celui qui enseigne croie à ce qu'il fait. L'intégration des institutions privées qui donnent une éducation artistique — les écoles de musique par exemple — au domaine public, est également un sujet d'étude. Il n'est pas question, de préciser M. Rioux, de se priver des services que ces institutions dispensent. Il faut les coordonner."

Enfin M. Rioux a parlé du problème de l'intégration des arts aux programmes d'études des écoles, de celui des bourses et subventions, du campus des arts à l'Université et du rôle des musées. En ce qui concerne le premier point, il a émis l'opinion qu'il ne s'agissait pas d'ajouter à ce qui existait déjà un cours d'art, mais de l'intégrer aux autres cours en recourant à des méthodes de pédagogie active. Quant au rôle des musées, M. Rioux a dit qu'on doit les considérer non comme des édifices statiques, mais en terme de centralisation - déconcentration, c'est-à-dire comme des centres de réseau de communications.

En terminant, M. Rioux a dit: "Il faut penser à des solutions économiquement possibles à court terme. On incite ainsi le législateur à donner suite à nos recommandations. Le Gouvernement nous a laissé tout à fait libre de travailler tel que nous l'entendions. Il s'attend, je crois, à ce que nous leur donnions une ligne de pensée, une politique générale en ce qui concerne l'enseignement et la promotion des arts au Québec. Ayant spécialement à traiter dans un chapitre de notre rapport, de la politique de diffusion des arts, nous devrons voir comment les deux ministères, celui de l'Education et celui des Affaires culturelles doivent coopérer, nous toucherons ainsi au problème de la politique culturelle que le gouvernement pourrait adopter."

Supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal

Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger a présidé, le mercredi 8 novembre, l'élection de la supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal. Soeur Georgette Leduc, qui dirigeait la Congrégation depuis 1961, a été réélue pour un second mandat de six ans.

Le lendemain, les membres du chapitre des Soeurs Grises procédaient à l'élection du nouveau conseil qui sera composé des membres suivants: Soeur Denise Lefebvre, vicaire générale, Soeur Gertrude Jarbeau, Soeur Jeannette Gagnon, Soeur Marguerite Daoust, secrétaire, Soeur Jacqueline Lacroix, économe, et Soeur Camille Noël.

Avant cette élection, Soeur Denise Lefebvre était coordonnatrice des programmes d'éducation à la Faculté de Nursing de l'Université de Montréal; Soeur Gertrude Jarbeau était, depuis six ans, membre du Conseil général des Soeurs Grises; Soeur Jeannette Gagnon cumulait les fonctions de supérieure et de directrice du Nursing à l'hôpital Notre-Dame de Montréal; Soeur Marguerite Daoust était membre de l'équipe canadienne du Mouvement pour un Monde Meilleur; Soeur Jacqueline Lacroix était supérieure et administratrice de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville et Soeur Camille Noël, directrice de l'école de religion John F. Kennedy à Lexington, Massachusetts.

Des déléguées représentant les provinces religieuses de Montréal, Nicolet, St-Boniface, Edmonton, les Territoires du Nord-Ouest, des Etats-Unis et du Brésil, sont réunies en chapitre général depuis le 2 octobre, dans le but de refondre ls constitutions de la Congrégation, en conformité avec les décrets de Vatican II. Elles recherchent ensemble les moyens d'adapter leur vie apostolique aux besoins d'aujourd'hui, à la lumière de l'Evangile et selon l'esprit légué aux Soeurs Grises par leur Fondatrice, la bienheureuse Marguerite d'Youville.

Née à St-Lazare de Vaudreuil, Qué., Soeur Leduc a obtenu son diplôme d'infirmière à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Des études postérieures lui ont valu un baccalauréat ès sciences infirmières de l'Université de Montréal ainsi qu'une maîtrise dans le même domaine à l'Université de St-Louis, à St-Louis, Missouri.

De 1940 à 1956, elle fut successivement directrice de l'école des infirmières à l'hôpital St-Pierre de New Brunswick, N.J., puis l'hôpital St-Vincent de Toledo, Ohio.

En 1956, elle revient à l'hôpital St-Pierre de New Brunswick, N.J., comme supérieure et administratrice, poste qu'elle remplit jusqu'en 1961 où elle fut nommée supérieure provinciale de la province américaine des Soeurs Grises à Lexington, Mass.

Quelques mois plus tard, en octobre 1961, le chapitre général des Soeurs Grises l'élisait supérieure générale de la Congrégation. Comme supérieure majeure, elle participe annuellement aux réunions de la Conférence Religieuse Canadienne dont elle fut nommée trésorière en 1966.

Le Canada a surtout besoin d'un autre projet national

MONTREAL — Ce dont le Canada a besoin, c'est d'un projet national commun, où le meilleur de nos deux cultures collaborerait en vue d'un objectif d'envergure nationale, pour prouver que nous ne cherchons pas seulement à toujours imiter les Etats-Unis ou l'Europe et montrer au monde l'image d'un Canada créateur et dynamique, a déclaré M. Philippe de Gaspé Beaubien.

Le conférencier invité adressait la parole la semaine dernière, Place Bonaventure, à l'occasion du banquet d'ouverture de l'Exposition canadienne d'équipement de bureau.

La leçon que nous avons tirée de l'Expo 67 est multiple, a affirmé M. Beaubien: elle a d'abord amené une meilleure connaissance mutuelle entre les deux communautés du pays, elle a ensuite prouvé souvent que les qualités des deux races sont complémentaires et que nous pouvions montrer au monde que nous étions capables d'être nous-mêmes, une grande nation dans un grand pays encore à peine exploité.

Il nous faut un objectif national, a répété avec force M. Beaubien. Pourquoi ne pas lancer l'opération Grand Nord? a-t-il proposé à son auditoire. Presque toutes les provinces du pays sont liées au grand-nord, a-t-il dit, et certains pays ont prouvé déjà qu'il est possible à l'homme d'y exercer une activité productrice.

Donnant l'exemple de l'URSS dont le grand-nord a attiré cinq millions de personnes et qui tire d'importantes ressources de ces régions jadis inexploitées: 66 pour cent de son cobalt et de son nickel, 40 pour cent de son étain, 80 pour cent de ses phosphates, 65 pour cent de son or, 50 pour cent de son pétrole, M. Beaubien a précisé que 70 pour cent du Canada était encore inhabité.

Insistant sur le fait que le développement du Grand-nord canadien n'était qu'une suggestion de sa part, M. Beaubien a affirmé que l'important pour le pays était un grand objectif national, que c'était le devoir de chacun de proposer une oeuvre commune à tout le pays.

Faire encore davantage

Nous pouvons faire plus, a-t-il dit, n'attendons pas que les autres lancent pour nous les grands projets, n'attendons pas que le gouvernement nous dise ce qu'il y a lieu de faire, n'attendons pas demain: remplaçons dès aujourd'hui cette grande cause que fut Expo 67, car nous avons tout ce qu'il faut pour la mener à bien si ce n'est la volonté commune et nationale des deux communautés de s'attaquer à la tâche.

C'est la raison qui me fait affirmer que l'Expo 67 a été réellement valable, ayant donné au monde une meilleure image du Canada, tout en permettant à de petites nations de montrer au Canada que l'on peut être capable de grandes choses, même en étant moins forts et moins riches, a dit M. Beaubien.

C'est ce défi commun qui nous a montré que nous étions ce que nous sommes, capables de mener à bien une grande cause, que nous étions un pays fort, un pays distinct de celui de nos amis du sud, a-t-il affirmé.

Plus de blé à la Chine

EDMONTON — Le Canada compte vendre plus de blé à la Chine malgré le fait que la récolte de l'année soit de blé de haute qualité alors que la Chine préfère du blé de qualité moindre, a déclaré M. J. B. Lawrie, commissaire adjoint de la Commission canadienne du blé.

M. Lawrie a ajouté qu'une équipe de négociateurs ira bientôt en Chine afin de chercher à accroître les ventes de blé. La Chine a un accord de trois ans avec le Canada, accord selon lequel elle doit acheter un minimum de 165,300,000 boisseaux. L'an dernier, soit la première année de la mise en vigueur de cet accord, la Chine a acheté 94,400,000 boisseaux, soit largement plus que la quantité qu'elle devait importer.

M. Lawrie a déclaré que les exportations de blé canadien, cette année, ne seront pas aussi bonnes que celles de quatre années précédentes, alors que trois de ces années furent vraiment exceptionnelles.

Il a mentionné que deux facteurs ont contribué à cette situation, à savoir la forte récolte mondiale en 1967 et le fait que le blé canadien soit, cette année, de plus grande qualité que d'ordinaire.

La plupart des pays exportateurs de blé ont eu de bonnes récoltes au cours de 1966-1967, et l'URSS et l'Australie, aussi bien que le Canada, ont enregistré des productions substantiellement supérieures au niveau atteint précédemment.

L'URSS est cependant demeurée, en 1966-1967, le plus grand acheteur de blé canadien, important 112,700,000 boisseaux, y compris les achats pour expéditions à Cuba.

Les pays du Marché commun ont acheté 50,000,000 de boisseaux et l'Angleterre 75,000,000. Le Japon a acheté 60,300,000 boisseaux. D'autre part, le Canada a reçu, au cours de l'année, des missions de plusieurs pays en ce qui concerne le marché du blé; ces délégations venaient du Japon, de l'Allemagne, de la Yougoslavie, la Hongrie, l'Italie et la Bulgarie.

M. Lawrie a déclaré que l'effet immédiat de telles missions est difficile à évaluer, mais il considère qu'elles sont essentielles pour l'intérêt à long terme de l'Ouest du Canada.

51,000 mots à la minute

MONTREAL — MM. Norman J. MacMillan, président du Canadien National, et Ian Sinclair, président du Canadien Pacifique, ont rendu public le fonctionnement du "Broadband" lors de l'inauguration d'un nouveau service de télétransmission par micro-ondes.

Ce système destiné à satisfaire les besoins toujours grandissants de transmission sûre et économique des données laisse entrevoir qu'un jour le travail de bureau pourra s'accomplir sans papier, sans pupitre ni classeur, ni corbeille à papier et même sans crayon.

Tous les objets auront alors cédé la place à une seule console sur pied, pourvue de boutons, de cadrans, d'écran électronique, d'un microphone et d'un haut-parleur.

Ce service sert à la transmission tant de la parole, des données électroniques, des graphiques et des photocopies, transmission qui sera faite à l'aide du réseau micro-ondes transcontinental CN-CP établi en 1964.

La vitesse de transmission par rubans de papier sera, au besoin du marché, de 2,000 mots par minute et celle par cartes perforées ou rubans magnétiques sera de 3,200 mots par minute, mais le Broadband, une fois complété, pourra atteindre une vitesse de 51,000 mots à la minute.

Les réseaux actuels, tel le Telex, transmettent 1,000 mots par minute.

Le fonctionnement est aussi d'une extrême facilité ne requérant pas la présence d'un technicien et sa qualité est jusqu'ici insurpassée.

Le Broadband, qui a coûté aux deux compagnies ferroviaires un peu plus de $4 millions, opère actuellement dans quatre centres principaux: Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Quand un tel service sera établi en Europe, on pourra, par exemple, de Montréal, rejoindre Paris, ou tout autre point desservi, en un temps record de trois secondes.

L'abonnement au réseau, réservé aux seules entreprises et places d'affaires, coûte $100 par mois. Les frais sont ensuite calculés selon un tarif-communication en fonction de la distance, de la largeur de bande utilisée et de la durée de transmission. Ainsi, une communication d'une minute sur bande de 4 kc, entre Montréal et Toronto coûte 10 cents et entre Toronto et Vancouver, 50 cents.

La charte des droits de la femme adoptée à l'ONU

NATIONS-UNIES — L'Assemblée générale des Nations-unies vient de sanctionner une "déclaration des droits" pour la femme et a demandé aux chefs de gouvernements et d'entreprises de l'incorporer à leur législation ou réglementation si ce n'est déjà fait.

L'Assemblée générale a en effet approuvé récemment, à l'unanimité des 111 membres présents, une déclaration sur l'élimination de la discrimination contre les femmes contenant les principes garantissant aux femmes des droits égaux à ceux des hommes.

Cette déclaration composée d'un préambule et de 11 articles pose le principe de l'égalité des femmes, notamment en ce qui concerne le mariage, le voyage, l'acquisition et la disposition de ses biens, l'éducation, le salaire, l'emploi, les droits politiques, etc. Elle déclare que le mariage et les fiançailles de jeunes filles n'ayant pas atteint la nubilité doivent être interdits et que l'âge minimum du mariage doit être fixé par la loi. Elle prévoit enfin le droit pour les femmes à des indemnités et à la garantie de leur emploi en cas de maternité.

La commission sociale de l'Assemblée avait déjà approuvé à l'unanimité ce projet le 16 octobre. Ses dispositions n'auront force obligatoire que dans la mesure où elles seront incorporées à la législation des Etats.

Expliquant son vote, le représentant de la France, M. Armand Bérard, a déclaré:

"Bien qu'elle n'ait pas de caractère obligatoire, la déclaration que nous venons d'adopter définit les principes dont les Etats membres doivent s'inspirer pour assurer l'élimination des dernières formes de discrimination à l'égard des femmes. Ce texte résume en quelque sorte toute l'oeuvre accomplie par les Nations unies en faveur de l'émancipation de la femme, et jette en même temps les bases des progrès futurs en ce domaine."

Bureaux Canadiens du Commerce aux Etats-Unis

SEATTLE*
SAN FRANCISCO
LOS ANGELES
DALLAS
NEW ORLEANS
CHICAGO
DETROIT
CLEVELAND
BOSTON
NEW YORK
PHILADELPHIA
WASHINGTON

LE TERRITOIRE DESSERVI PAR LE BUREAU DE DALLAS

*LE CONSULAT GENERAL S'OCCUPE DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

L'ouverture du bureau du ministère du Commerce du Canada à Dallas (Texas) ce mois-ci porte à onze le nombre des bureaux du Ministère aux Etats-Unis. Le nouveau poste, celui de Consul du Canada, favorisera les exportations canadiennes dans les Etats du Texas, de l'Oklahoma, du Kansas, de l'Arkansas et du Nouveau-Mexique et fournira à l'Etat du Texas des services consulaires. L'ouverture de ce bureau entre dans le cadre du programme du Ministère qui a pour objet d'améliorer, sur cet important marché américain, ses services aux exportateurs canadiens. En 1966, le Canada a exporté aux Etats-Unis des biens et des services d'une valeur de 6.24 milliards de dollars, ce qui représente 60 pour cent de l'ensemble de ses ventes à l'étranger et 11 pour cent de son produit national brut. Le territoire desservi par le poste de Dallas, d'une superficie de quelque 600,000 milles carrés, représente un important potentiel de vente pour le Canada. Les ventes au détail dans ce territoire dont la population est du même ordre que celle du Canada, s'élèvent à plus de 22 milliards de dollars par année. Les feuilles de paie atteignent 5 milliards de dollars, tandis que la valeur ajoutée par la fabrication dépasse 10 milliards et que les nouvelles immobilisations représentent environ 800 millions de dollars par année. Le nouveau bureau sera dirigé par M. C. M. Forsyth-Smith, qui occupera le poste de consul et délégué commercial, tandis que M. J. Langley agira comme vice-consul et délégué commercial adjoint. M. Forsyth-Smith, natif de la Nouvelle-Ecosse et à l'emploi du Service des délégués commerciaux depuis 1947, a occupé antérieurement des postes à Wellington, Sydney, Hong-Kong et Rio de Janeiro.

Nos deux délégations aux Etats Généraux

Délégation manitobaine

Délégués: Louis-M. Aubry, Louis Bernardin, R. P. Roméo Bédard, Etienne Bohémier, Marcel Boulanger, Joseph Chabalier, abbé Léo Couture, Aimé Delaquis, J. A. Desrosiers, Louis Dubé, Georges Forest, abbé J. M. Gagné, Maurice Gauthier, Armand Guénette, abbé Charles Halpin, Raynald Labossière, Frère Camille Légaré, Louis Lemoing, Jacques Molicard, Fernand Paquin, Hubert Philippot, Roger Poiron, Mme Yvette Privé, Hubert Préfontaine, Dr Georges Sabourin, Soeur Marie-Henri, Albert St-Hilaire, Rhéal Teffaine, René Toupin, Maurice Therrien.

Substituts: Gérard Allard, Mme Sauveur Desrosiers, Prosper Landreville, Denis Nadeau.

La Saskatchewan

Délégués: Dr André Lizaire, Regina, Clotaire Denis, fils, St-Denis, Joseph Couture, Ferland, Joseph Edmond Chabot, Gravelbourg, Me Omer Archambault, Prince-Albert, Joseph Jeanneau, Prince-Albert, Raymond Marcotte, Saskatoon, Me Léo Pinel, Prince-Albert, Robert Braconnier, Regina, Roger Lalonde, St-Victor, René Rottiers, Regina, Mme Rolland Pinsonneault, Gravelbourg, Jean Detillieux, Saskatoon, Mme Thérèse Gaudet, Prince-Albert, Henri-Paul Fortier, Debden, Pierre Gareau, St-Isidore, Adélard Parent, North-Battleford.

Substituts: Auguste Bandet, Saskatoon, Henri Poulin, Zénon Parc, Théodore Préfontaine, Saskatoon, Liguori Leblanc, St-Denis, Gérard Bissonnette, Saskatoon, Dumont Lepage, Gravelbourg, Dr Rosario Morin, Gravelbourg.

L'apport des minorités aux Etats généraux

Le débat constitutionnel bat toujours son plein au pays du Québec et, par extension, d'un bout à l'autre du pays. C'est vraiment devenu le problème de l'heure qu'on s'apprête à étudier sur une vaste échelle aux prochaines assises des Etats Généraux à Montréal, à la mini-conférence constitutionnelle convoquée par M. Robarts à Toronto ce mois-ci, à la conférence des Droits de l'homme que présidera en janvier prochain le premier ministre L. Pearson, et que de grandes personnalités québécoises ne cessent de relancer à tous les vents, jusque sur le territoire de France ou au sein de la Francophonie universelle.

Il faut avouer que la majorité anglophone qui nous entoure ici dans l'Ouest canadien essaie sincèrement de saisir les nuances et implications de ce vaste problème. Mais, la plupart du temps, leurs sources de renseignements ne sont que la presse locale, la radio, la télévision qui leur fournissent les déclarations les plus fracassantes de personnalités à la Levesque, analysées par des gens à la Charles Lynch qui comprennent peu ou pas du tout le vrai fond du problème. Et ensuite on se console facilement, croyant que tout ce tohu-bohu va cesser, que le Canada n'est pas vraiment en grand danger d'éclatement, qu'on va pouvoir continuer demain son train-train habituel, quitte, peut-être, à reconnaitre par quelque législation minime que les Francophones du Manitoba, de la Saskatchewan, etc., ne sont pas des "émigrés" parlant "une langue étrangère" au même titre que les Canadiens d'origine ukrainienne, allemande, etc.

Mais que pensent, de leur côté, ces Canadiens français de l'Ouest? Sont-ils toujours, comme groupes, des ramifications du Canada français s'étendant d'un océan à l'autre, des avant-postes de la civilisation canadienne-française? Ou, selon le dire de séparatistes québécois à outrance, des frères vivant en pays étranger, qu'il faudrait ramener au pays du Québec ou délaisser à leur sort quand on fermera les frontières du nouvel Etat indépendant?

Franchement, ça devient compliqué. Les Franco-manitobains, les Franco-albertains, etc., ont raison de se poser de sérieuses questions et, parfois, de se diviser entre eux quand il s'agit d'envisager l'avenir plus ou moins immédiat qui les attend, que d'autres leur préparent sans trop les consulter. Mais voilà, auront-ils au moins la chance de se prononcer sur leur propre sort, de dire tout haut les questions qu'ils se posent, de proposer leurs propres solutions lors des prochaines assises générales des Etats Généraux à Montréal du 22 au 26 novembre?

Disons tout de suite que les organisateurs de ces assises les ont invités, sincèrement, et en nombre proportionnel bien démocratique. Ne seront-ils pas 425 parmi les quelque 2,500 délégués, ou 17 pour cent du grand total, pour représenter les Francophones d'outre-frontière? Oui mais voilà, ces 425 délégués d'outre-frontière se divisent en plusieurs groupes: les Franco-ontariens, les Acadiens, les représentants des immenses Prairies. De fait ils ne seront que 30 pour représenter le Manitoba français et 17 pour la Saskatchewan. Démocratiquement, le chiffre est exact. La question se pose quand même: une goutte d'eau se perd facilement dans l'océan, mais peut-elle aussi y exercer son influence qualitative?

Heureusement, ces deux délégations du Manitoba et de la Saskatchewan, comme toutes les autres qui seront présentes à Montréal, ont eu l'occasion cette année de se bien préparer. Car, grâce au travail intense des organisateurs des assises, elles ont reçu tous les documents nécessaires pour connaître à l'avance l'esprit qui régnera là-bas, les techniques de procédure, les ateliers de travail (sur les plans culturel, social, économique, politique), le mécanisme des votes. Et l'esprit démocratique qu'on a cherché à instiller à tous les degrés permet de croire qu'aucune option particulière n'a théoriquement plus de chance qu'une autre d'influencer les débats ou les conclusions définitives.

Bien outillés, bien préparés, les délégués des Prairies, animés d'un esprit de fraternité réelle et sincère, apporteront aux assises de Montréal un élément de qualité et d'efficacité qui ne pourra que contribuer au succès de cette "assemblée" nationale. Ils participeront avec humilité mais fermeté à l'évolution du Canada français, sans avoir l'impression pour cela de contribuer à un éclatement ou à une révolution.

Le rapport BB

OTTAWA — Des équipes de travail de l'imprimerie de la Reine à Hull oeuvrent "jour et nuit" à l'impression du premier volume du rapport final de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine, a déclaré dans une interview que le rapport de cette commission a préséance sur tous les autres travaux de l'imprimerie de la reine, sauf sur l'impression quotidienne des débats de la Chambre des Communes.

"Nous avons affecté des équipes de nuit à l'impression du 1er volume de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme pour que le travail se poursuive sans arrêt", a dit M. Duhamel.

La Commission s'est engagée durant l'été envers le premier ministre, M. Lester B. Pearson, à lui remettre ce premier volume de son rapport final à la fin de novembre.

Le volume, qui traitera des "droits linguistiques au Canada" sera le premier d'une série de "quatre ou cinq", a souligné un porte-parole de la commission, traitant chacun d'un aspect distinct des relations humaines entre Canadiens de diverses origines.

L'imprimeur de la reine a révélé que le premier volume, qui est déjà imprimé en galées en anglais et en français, doit compter environ 400 pages. La commission a reçu le 7 novembre les premières épreuves en pages de volume de son rapport final.

En vente dans les librairies

Créée en juillet 1963, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a publié un rapport préliminaire en février 1965. Ce rapport préliminaire, qui a fait état d'un "profond malaise" dans la société canadienne provoquant des débats politiques à travers le pays, comptait quelque 200 pages. M. Duhamel a déclaré que le premier tirage du volume de la commission sur les droits linguistiques au Canada sera, en anglais, de 11,400 exemplaires, et en français, de 5,750.

L'imprimeur de la reine prévoit que de ce premier tirage 10,000 exemplaires en langue anglaise et 5,000 exemplaires en français seront mis en vente dans ses librairies à un prix d'environ $4.00.

"L'imprimerie de la reine ne fait pas d'argent sur les volumes de commissions royales qu'elle imprime, a dit M. Duhamel, mais elle cherche à recouvrer par la vente ses dépenses d'impression."

A la fin du dernier exercice financier la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme avait dépensé, selon un chiffre officiel, $5,922,867. Un porte-parole de la Commission a déclaré que des dépenses de $1,040,000 sont prévues pour l'exercice financier courant de sorte que le total des dépenses au 31 mars 1968 atteindrait $6,962,867.

VANCOUVER — Radio-Canada a annoncé le 9 novembre l'inauguration, pour le début de décembre, d'une nouvelle station radiophonique de langue française à Vancouver, qui desservira les 45,000 francophones du plateau de la Colombie-britannique.

M. Laurence Wilson, directeur de Radio-Canada pour la côte ouest, a révélé que le poste diffuserait quotidiennement 17 heures d'émissions dont une faible portion viendra de la côte ouest.

Les Etats généraux: recettes et dépenses

Le caractère d'institution publique consacré aux Etats Généraux nous oblige à communiquer à la population nos sources de revenu et l'usage de ces souscriptions. Nous exprimons à nos généreux donateurs nos sentiments sincères de reconnaissance et de gratitude et nous leur disons merci. Voilà le commentaire fait par M. Albert Boulet, le président de la Commission administrative des Etats Généraux.

Le président de la Commission administrative fait savoir que $178,339.65 ont été souscrits aux Etats Généraux à la date du 1er octobre 1967. Le gouvernement provincial a versé un subside de $60,000. Le monde industriel et commercial a souscrit $32,015. Les délégués aux Etats Généraux ont donné $25,277, et les particuliers $22,417.68. La Fraternité Française a remis $15,000, et les Sociétés Saint-Jean-Baptiste ont souscrit $6,946. Les institutions religieuses, $4,249; les associations, $3,765; les municipalités, $2,520; les coopératives et caisses populaires, $2,295; les commissions scolaires, $1,510. Les Canadiens français des autres provinces ont participé à la campagne de la souscription: l'Ouest en souscrivant $830, l'Acadie $760 et l'Ontario $755.

En octobre, près de $56,000 ont été versés aux fonds des Etats Généraux, $49,000 de revenus ou de déboursés en moins sont prévus d'ici les Assises. Ainsi notre déficit du 1er octobre, de $136,000, est réduit à $31,000. Nous sommes confiants de recueillir cette somme au cours des prochains jours, car l'intérêt du public grandit au fur et à mesure que s'approche la date de nos Assises nationales. Ceux qui veulent participer à la campagne de souscription n'ont qu'à adresser leur don à notre secrétariat, Case postale 148, succursale "N", Montréal 18.

M. Albert Boulet fait aussi connaître la répartition des dépenses par activités. Depuis le 1er juin 1966, au 1er octobre 1967, les Etats Généraux ont dépensé $199,416.74. Les élections du 13 septembre 1966 dans les 108 comtés du Québec ont coûté $13,603.06. La tenue de nos assises préliminaires en novembre 1966 a occasionné des déboursés au montant de $29,875.42. L'organisation des élections du 16 avril 1967 dans les 108 comtés du Québec a occasionné une dépense de $46,265.43. L'organisation de notre souscription a coûté $23,148.65 en timbres, papeterie, impression et secrétariat. Une somme de $14,857.43 a été acquittée pour les Assises générales de novembre 1967. L'organisation et l'analyse d'un questionnaire auquel 11,000 citoyens ont répondu signifient des déboursés dans l'ordre de $7,721.75. Les 14 tournées régionales de l'automne 1966 et les 39 sessions régionales de septembre 1967 ont coûté $3,389. Enfin $60,556 représentent des frais non répartis et qui ont acquitté des salaires, de la papeterie, des timbres, des frais de banque, du loyer, le régime de rentes, l'assurance-chômage et le téléphone.

M. Boulet rappelle que le secrétariat des Etats Généraux procure tout renseignement supplémentaire que désire un donateur. Aucune dépense des Etats Généraux ne peut être cachée et nous révélerons aux personnes concernées l'usage de tous nos fonds. Notre système de comptabilité peut nous permettre la précision du plus petit détail. Nos comptables vérificateurs peuvent aussi répondre aux demandes de renseignements sur la provenance de nos fonds ou sur l'usage qui en est fait par la Commission administrative des Etats Généraux.

Enfin, M. Boulet termine ces commentaires en demandant aux citoyens de considérer ce qui a été accompli depuis un an avec de faibles ressources financières. Il ne peut que se réjouir du dévouement inlassable manifesté par plus de 2,000 délégués qui consacrent de leur temps et de leur argent aux activités des Etats Généraux. A ceux qui sont inquiets de l'avenir des Canadiens français, à ceux qui recherchent les pouvoirs nécessaires pour le plein développement du Québec ou les droits essentiels aux Canadiens français des autres provinces, à ceux qui veulent contribuer au progrès du Québec et à la réussite des Etats Généraux, M. Boulet demande de souscrire selon leurs moyens et selon l'importance même de cette initiative nationale irremplaçable et urgente.

(Communiqué)



Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger

☆ ☆ ☆

"Pourquoi je quitte le navire au moment où il affronte la tempête"

(Voici le texte intégral de la déclaration remise le 9 novembre par le cardinal Paul-Emile Léger aux journalistes, lors d'une conférence de presse à Montréal où il a expliqué les motifs de sa décision de quitter son poste pour entreprendre un nouvel apostolat en Afrique.)

Le geste que je pose se situe dans une logique de foi et de vie. L'Eglise est un mystère. Elle est le grand signe, élevé au-dessus des nations pour annoncer que Dieu existe, et elle est le moyen de communication le plus apte pour nous transmettre ses volontés. Fondée par le Seigneur Jésus, l'Eglise a la mission d'annoncer à tous les hommes le message de salut que Dieu a révélé au monde. L'Eglise est donc essentiellement missionnaire. Le jour où elle cesserait d'aller vers ceux qui n'ont pas encore reçu l'Evangile, elle se replierait sur elle-même, elle deviendrait un "ghetto" et elle serait infidèle à sa mission.

Mais si l'Evangile doit être annoncé à tous les hommes, il s'adresse tout d'abord aux humbles, aux pauvres de coeur et d'esprit envers qui le Seigneur a toujours manifesté une particulière sollicitude.

C'est pourquoi l'homme moderne, surtout celui qui vit dans une société d'abondance, celui qui a à sa disposition tous les moyens aptes à rendre son action efficace, cet homme éprouve une grande difficulté à accueillir Dieu dans son coeur. Aussi, le refus de Dieu et le rejet de toute religion sont des phénomènes universellement répandus aujourd'hui.

L'affaissement de la foi chez les jeunes, l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens vis-à-vis de l'Eglise, le désengagement et la désaffection, pour ne pas dire l'agressivité, de certaines classes sociales face au problème religieux, sont des symptômes qui se manifestent dans notre chrétienté malgré une pratique dominicale encore assez confortable.

Aussi, quelques-uns se demanderont-ils — et à bon droit — pourquoi je quitte le navire au moment où il affronte la tempête? Et au fond, c'est justement cette crise religieuse qui m'incite à quitter un poste de commande pour redevenir un simple prêtre missionnaire. C'est au Synode, durant la discussion sur les problèmes de la foi et sur l'athéisme, que j'ai vécu un véritable drame de conscience. J'ai compris tout à coup que le Seigneur exigeait de moi des actes, en plus des paroles. Durant les dix-sept années passées au milieu de vous, j'ai beaucoup parlé — près de 5,000 allocutions prononcées en tous lieux et en toutes occasions. Il fallait maintenant me laisser conduire par la main du Seigneur. Comme la pression invisible se faisait sentir toujours plus fortement sur la conscience, je consultai des personnes prudentes et, fort de leur avis, j'exposai toute la situation au Saint-Père. Le Pape me répondit qu'il fallait beaucoup prier, réfléchir et consulter encore, afin de discerner l'origine et la qualité de ce désir que je manifestais de partir en missions. Le dernier jour du Synode, le Saint-Père acceptait ma démission et acquiesçait à ma demande. Le chemin dans lequel je m'engage est donc totalement couvert par l'obéissance. Même si la nature gémit à la pensée de quitter tant d'amis et tant de souvenirs, je ressens une grande paix. Car la paix est le fruit de l'unité et je sais maintenant que je pourrai parler avec une sincérité nouvelle des problèmes qui angoissent la conscience humaine. Vous connaissez ces problèmes. D'un côté, la faim dans le monde, le sous-développement, l'analphabétisme, la souffrance silencieuse de milliers de lépreux. De l'autre côté, une civilisation technocratique efficace, automatisée et sophistiquée.

Le temps est venu de passer des paroles aux actes. Je veux consacrer les quelques années que le Seigneur voudra bien m'accorder à une assistance spirituelle et matérielle en faveur des lépreux. Je pars donc pour l'Afrique. Je suis heureux d'entreprendre cette dernière étape de mon voyage terrestre sur un continent qui accueille avec tant de bienveillance ceux qui veulent se consacrer au mieux-être de ses habitants.

Mais veuillez croire que je n'ai pas pris cette décision en pensant uniquement à l'Afrique. C'est pour le plus grand bien de l'Eglise de Montréal que je deviens un simple missionnaire au milieu des plus pauvres des hommes du tiers monde. La foi est avant tout un témoignage de vie. Ceux qui n'arrivent pas à comprendre nos paroles seront peut-être ébranlés par nos actes. La jeunesse aime la sincérité, l'authenticité. Eh bien, je l'invite à s'engager sur les chemins dépouillés de la foi, et à répondre aux appels de Dieu par un dévouement de pauvreté qui peut paraître inutile. Le verre d'eau donné gratuitement est encore aujourd'hui la preuve la plus convaincante de l'existence d'un Dieu qui se cache derrière la figure d'un pauvre.

Enfin, je dois bien l'avouer, c'est pour être sincère avec moi-même que j'ai prié le Saint-Père de m'accorder ce privilège de partir en pays de missions dans le tiers monde. J'ai atteint l'âge où les scléroses menacent l'âme et le corps. Il faut se cravacher pour sortir des ornières. Il est facile de s'installer dans des habitudes confortables après avoir exercé l'autorité durant de nombreuses années, dans un diocèse où les catholiques constituent encore une large majorité. L'affrontement avec le paganisme peut stimuler la foi. D'autre part, il est bon de retourner à la pratique de l'obéissance après avoir été constitué en autorité.

J'aurai, je l'espère bien, l'occasion de vous revoir avant mon départ, tout au moins à l'heure des adieux, probablement vers le milieu de décembre. D'ici là, je garde la direction du diocèse en qualité d'Administrateur Apostolique. Les prêtres du diocèse doivent commencer à prier pour celui qui me remplacera. Dans les desseins de Dieu, il est déjà leur Pasteur et leur Père. Quant à moi, j'apporterai dans la brousse africaine un souvenir sans tache et sans amertume du dévouement et de la collaboration du clergé de Montréal. Je tiens à exprimer à tous les prêtres ma reconnaissance et mon admiration. Je redeviens tout simplement comme eux, un prêtre qui offre son sacerdoce à un évêque africain.

A l'avenir veuillez, vous tous qui m'avez aimé, prier pour celui qui ne vous oubliera jamais.

†Paul-Emile, cardinal Léger,
Adm. Apostolique.

L'avortement est inacceptable

MONTREAL — L'Institut de la Famille de Montréal, qui représente quelque 10,000 familles groupées dans treize associations familiales du Montréal métropolitain, regrette amèrement la récente loi que vient d'adopter la législature de l'Angleterre au sujet de l'avortement.

Pour l'Institut, à moins que la vie de la mère soit en danger, l'avortement est une atteinte à une autre vie. Il ne s'agit pas seulement de vie possible mais bien d'une vie en développement, indépendante et qui possède son propre mécanisme de maturation, même si celui-ci est intimement relié à celui de la mère.

Les arguments de confort, d'enfant non-désiré, de difficultés sociales et familiales, de qualité de vie, ne nous semblent pas des arguments suffisamment forts pour porter atteinte à une vie en voie d'épanouissement, dit le communiqué de l'association qui a été envoyé au comité qui siège présentement sur la loi sur l'avortement.

L'Institut de la famille se propose d'ailleurs de faire parvenir prochainement un mémoire à ce comité afin d'exposer plus en détails ses arguments en faveur du maintien de la loi actuelle sur l'avortement, à moins que la vie de la mère soit en danger.

Nous reconnaissons, poursuit le communiqué, que ces difficultés signalées plus haut sont d'ordre majeur, mais nous ne sommes pas d'accord pour en trouver la solution dans l'avortement. Les solutions peuvent être variées: moyens de planification des naissances plus efficaces, éducation sur ces moyens, statut juridique de la mère célibataire, tribunaux familiaux, reconnaissance légale de tout enfant, système d'allocations familiales approprié, etc. . . . La société est responsable des difficultés actuelles de vie et des difficultés de demain, mais elle est aussi responsable de la vie de la génération à venir.

Si le peu de respect de la vie nous permet d'attaquer des vies sans défense, la liste peut s'allonger facilement: les infirmes, les vieillards, les minus habens, les impotents, les inutiles, enfin tous ceux qui nuisent à l'épanouissement et au développement des forts, des gens en santé, de ceux qui sont en place.

L'Institut de la Famille, regroupement des organismes familiaux du Montréal métropolitain, est un organisme non confessionnel qui cherche à développer le mieux-être familial.

Notes biographiques

Le cardinal Paul-Emile Léger est né à Valleyfield le 26 avril 1904 d'Ernest Léger et Alda Beauvais, qui sont tous deux décédés en 1957. L'année après sa naissance, sa famille s'installait à SaintAnicet, près de Valleyfield.

Il a fait ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville et ses études théologiques au Grand séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. Il est ordonné prêtre (sulpicien) à Montréal le 26 mai 1929, des mains de Mgr Georges Gauthier, puis va faire son noviciat en France.

Il séjourne en France de 1929 à 1933. D'abord, à La Solitude, maison des prêtres de Saint-Sulpice sise à Issy-les-Moulineaux, près de Paris, en 1929-30; en 1930-31, il fait des études spéciales en droit canonique à l'Institut catholique de Paris; en 1931-32, il est professeur au Séminaire d'Issy-les-Moulineaux; en 1932-33, il est assistant-maître des novices à La Solitude.

En 1933, il revient au Canada et quelques mois plus tard, en septembre 1933, il part pour Fukuoka, au Japon, où il est supérieur-fondateur d'un séminaire, poste qu'il occupe pendant six ans.

En 1939, à son retour au Canada, il est nommé vicaire général du diocèse de Valleyfield et curé de la cathédrale, à Valleyfield: il exerce son apostolat à Valleyfield pendant sept ans.

Il quitte de nouveau le Canada, pour Rome cette fois, où il est recteur du Collège Canadien de 1947 à 1950.

En mars 1950, il est nommé évêque. La consécration épiscopale lui est conférée à Rome le 26 avril 1950 dans l'église Sainte-Marie-des-Anges. Le 16 mai 1950, il prend possession du siège épiscopal de Montréal et, le lendemain, c'est son intronisation officielle comme archevêque de Montréal. Le 2 février 1951, c'est l'imposition du Pallium.

Le 12 janvier 1953, il est nommé cardinal par le pape Pie XII: à 49 ans, il est parmi les plus jeunes princes de l'Eglise catholique romaine.

Parmi les réalisations les plus connues du cardinal Léger à Montréal, mentionnons seulement: la récitation du chapelet en commun tous les soirs de la semaine sur les ondes de la radio; la fondation du Foyer de la charité, un refuge pour les sans-foyer; la fondation de l'hôpital Saint-Charles-Borromée (pour hommes), qu'on nomme couramment "l'hôpital du cardinal"; la fondation de La Porte du ciel, un refuge pour les déshérités âgés et malades.

Missions particulières

Le cardinal Léger a été légat papal à la clôture de l'année mariale à Lourdes, en France, en 1954; légat papal au couronnement de la statue de saint Joseph à l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, en 1955; légat papal aux fêtes du tricentenaire du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, en 1958; membre de la Commission centrale préparatoire au concile Vatican II, en 1961; membre de la Commission de théologie du concile Vatican II, en 1962; membre de la Sacrée congrégation consistoriale, en 1963.

Doctorats honorifiques

Le cardinal Léger a reçu un doctorat en théologie de l'université Laval, de Québec, en 1951; un doctorat en lettres du Collège de l'Assomption, de Springfield, Mass., en 1954; un doctorat en droit de l'université McGill, de Montréal, en 1960; un doctorat en théologie de l'université d'Ottawa, en 1961; un doctorat en droit de l'université Saint-François-Xavier, d'Antigonish. N.-E., en 1961; un doctorat en droit de l'université Bishop's, de Lennoxville, Qué., en 1965; un doctorat en droit de l'université de Toronto, en 1965.

Autres décorations honorifiques: Grand Croix de l'Ordre équestre de Saint-Sulpice, en 1950; Bailli Grand Croix d'honneur et de dévotion de l'Ordre souverain de Malte, en 1954; Grand Croix de la Légion d'honneur, Paris, en 1958.

Réactions profondes

OTTAWA (CCC) — Le Conseil d'Administration de la Conférence Catholique Canadienne — qui groupe tous les cardinaux, archevêques et évêques du Canada — en réunion de trois jours à Ottawa au moment où fut connue publiquement la démission du cardinal Léger, le 9 novembre, a immédiatement adressé à Son Eminence le cardinal P.-E. Léger, un télégramme dont le texte intégral fut rendu public par M. l'abbé Charles-E. Mathieu, secrétaire général de l'Episcopat.

"Eminence,

Le Conseil d'administration de la Conférence Catholique Canadienne, présentement en réunion, vient d'apprendre avec une sorte de stupeur, votre démission comme archevêque de Montréal; aussi votre ferme intention de mettre désormais toute votre charité et le reste de vos forces aux missions, au soulagement de ceux qui souffrent. Chacun des membres veut vous dire son profond regret de perdre un guide éclairé, un pasteur des plus dévoués à l'avancement de l'Eglise, un frère sur qui nous comptions plusieurs années encore, pour régler nos problèmes et faire jouer au christianisme de notre pays un rôle de constante montée du règne de Dieu en terre des hommes. Nous n'oublions pas non plus que l'Eglise de Montréal perd actuellement un chef de grande taille.

A notre gratitude et regret se joint notre particulière admiration. Vous réalisez un rêve qui vous est cher dans une décision de courage, tout à l'honneur de votre coeur sans limites. L'aide apportée depuis bien des années à la cause des missions de même qu'aux plus authentiques représentants de la misère, vous pousse à donner maintenant en d'autres territoires le témoignage du Christ Sauveur qui soulage et donne sa grâce d'espérance.

Eminence, même en partant vous restez avec nous. Nous, en restant nous partons avec vous par le souvenir, la reconnaissance, la prière, les voeux et la charité."

Mgr Alexander Carter,
président de la CCC.

Les membres du Conseil d'Administration sont: Mgr Maurice Baudoux, Mgr Alexander Carter, Mgr G. Emmett Carter, Mgr Paul-E. Charbonneau, Mgr Gérard-M. Coderre, Mgr George B. Flahiff, C.S.B., Mgr Norman J. Gallagher, Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., Mgr Louis Levesque, Mgr Georges-L. Pelletier, Mgr J.-Aurèle Plourde, Mgr Philip F. Pocock, Mgr William E. Power, Mgr Henri Routhier, O.M.I., Son Em. le cardinal Maurice Roy et Mgr Joseph F. Ryan. (Son Em. le cardinal Léger, également membre du Conseil, était absent.)

☆ ☆ ☆

"Le geste que vient de poser le Cardinal Léger est trop noble et trop grand pour qu'on puisse en mesurer du premier coup toute la valeur. Je crois parler au nom de mes collègues dans l'Episcopat en disant qu'il nous consterne tous, car il nous fait perdre un pasteur dont le zèle, la lucidité, la sensibilité très vive à la vie profonde de l'Eglise ont fait un chef qui rayonne sur tout le Canada. Le Concile d'ailleurs l'a fait admirer dans le monde entier.

Personnellement, il me sera très pénible de ne plus voir au milieu de nous celui qui était pour moi, depuis tant d'années, un conseiller digne d'une entière confiance et un ami très cher.

Mais par-dessus tout, nous retrouvons dans ce choix le missionnaire qui se trahissait si souvent par l'accent avec lequel, dans l'intimité, il nous parlait des pauvres et de l'Eglise, et que nous admirons plus que jamais au moment où, renonçant à l'administration d'un grand diocèse, il va porter l'Evangile aux plus malheureux."

† Maurice, cardinal Roy

☆ ☆ ☆

Avec des milliers et des milliers d'admirateurs et amis, à l'intérieur comme à l'extérieur du Canada, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Eglise catholique, je demeure profondément peiné et ému de ce geste inattendu et tout de même grand et noble de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger.

L'Eglise du Canada perd un chef courageux et qui voit loin; un pasteur moderne qu'inspire un zèle apostolique des plus ardents; un orateur brillant et captivant.

Ce chef se hausse aujourd'hui jusqu'à des dimensions encore plus grandes; sa figure, déjà presque légendaire, diffuse une nouvelle et fulgurante lumière, et montre généreusement, par des faits, la vraie portée du message évangélique de nos temps.

L'Eglise du Canada le perd: l'Eglise universelle le reçoit, le gagne!

Seul le temps pourra nous dire l'exacte portée de cet événement historique.

Personnellement, j'éprouve une peine intime en voyant s'en aller un ami précieux de longue date, justement au moment où je sentais plus vive la nécessité de ses conseils et de son assistance.

† Emanuele Clarizio,
Délégué Apostolique.

☆ ☆ ☆

CITE DU VATICAN — "La pourpre dans la léproserie". Sous ce titre, l'Osservatore Romano consacre une note à la décision prise par le cardinal Paul-Emile Léger, de résigner ses fonctions d'archevêque de Montréal pour se consacrer à l'apostolat missionnaire.

Après avoir dit que cette décision n'est pas déconcertante pour ceux qui savent ce que signifie être pasteur d'âmes, le journal écrit:

"Le cardinal, à l'époque de l'Eglise missionnaire, a considéré que son ministère devait se prodiguer dans un dévouement encore plus coûteux et total, dans un détachement sans réserves de tout lieu, de toute chose chère à l'apôtre, dans une action exercée là où la foi doit être encore annoncée ou raffermie et où les souffrances de l'homme touchent à l'apparence de l'abjection physique. Une abjection qui aux yeux de Dieu resplendit de la sublimité du sacrifice en offrant à ceux qui se prodiguent le diadème du Christ.

"Cet événement, conclut le journal, se rattache à l'Eglise du Concile, au ferment évangélique qui doit animer tous les chrétiens, à l'appel à la sainteté adressé à tous les baptisés".

☆ ☆ ☆

Voici la déclaration faite à l'hôtel de ville de Montréal par le maire Jean Drapeau relativement au départ de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger:

"C'est avec un très grand regret que nous apprenons la démission de Son Eminence le cardinal Léger comme archevêque de Montréal.

"Tous mes concitoyens partagent ce sentiment et nous nous souviendrons longtemps des éminentes qualités dont il a fait preuve au cours de ses 17 années à la tête de l'archidiocèse de Montréal et des oeuvres nombreuses qu'il a réalisées au cours de cette période.

"Toutefois ce rôle de pasteur et d'administrateur, Son Eminence l'a toujours rempli dans un état d'esprit apostolique si constant, que sa décision de retourner à sa vocation première ne nous surprend pas. Puissent les fruits spirituels de l'action qu'il entend désormais poursuivre retomber, du moins en partie sur son ancien archidiocèse.

"Nous offrons tous à Son Eminence nos voeux les meilleurs de paix et de bonheur."

Les Jésuites américains et l'apostolat interracial

CITE DU VATICAN—Le père Pedro Arrupe, préposé général de la Compagnie de Jésus, a recommandé aux jésuites américains d'intensifier la lutte contre le racisme et de susciter l'apostolat interracial.

Dans une lettre adressée aux provinces d'Amérique, il souligne notamment que pauvreté et race sont un même problème aux Etats-Unis. "Les pauvres demandent à bon droit une juste participation aux bienfaits du progrès scientifique et technologique. S'ils ne trouvent pas dans ce monde libre la sympathie et l'aide dont ils ont besoin, ils seront tentés de s'adresser à d'autres guides, à d'autres systèmes ennemis de la vérité chrétienne et des idéaux démocratiques", écrit le P. Arrupe.

Englobant, avec les Noirs, toutes les minorités raciales qui souffrent de cette situation aux Etats-Unis (Mexicains, Portoricains, Indiens, Immigrants), le général des jésuites rappelle les lois intégrationnistes adoptées par le Congrès. "Mais, dit-il, le problème du racisme ne pourra jamais être résolu à fond par des lois ou des tribunaux civils: il doit être résolu aussi dans la conscience des hommes". L'Evangile, appelant tous les hommes à une rédemption commune, inspire l'amour surnaturel pour tout être humain comme fils du Père et frère dans le Christ.

Tout en reconnaissant la valeur d'initiatives individuelles, le père Arrupe souligne que "c'est l'ordre tout entier qui doit s'engager pour l'avenir", dans un esprit renouvelé de "pauvreté." "C'est le moment, dit-il, de retrouver le moyen de réduire les frais personnels et ceux des communautés pour mieux nous identifier nous-mêmes avec les pauvres du Christ".

Et le père Arrupe donne de nouvelles directives:

1) susciter des études sociales à tous les niveaux dans la compagnie;

2) former les jeunes pour un apostolat spécialisé;

3) favoriser les vocations parmi les Noirs;

4) soutenir l'intégration dans les écoles et tous les milieux de vie catholique;

5) créer des résidences de jésuites dans les quartiers noirs des plus grandes villes. Les provinciaux devront nommer, dans chaque province, un expert chargé de coordonner avant le printemps prochain les différentes branches de ces directives.

Rome étudie le dossier de Jeanne Mance

CITE DU VATICAN — La Congrégation des rites a examiné le 7 novembre, le rapport des théologiens sur les écrits de la servante de Dieu, Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Née le 12 novembre 1606 à Langres, en France, Jeanne Mance se rendit en 1640 avec sa famille au Canada où elle se consacra à des oeuvres de charité.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: $4.00 par année
Etats-Unis: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Une innovation au deuxième concert JMC

Cette année les Jeunesses Musicales du Canada offrent du neuf à leurs auditoires. Grâce à des diapositives projetées sur écran et accompagnées d'illustrations musicales et d'explications enregistrées, ceux qui assistent aux concerts pourront apprendre à connaître de façon concrète les formes musicales et les instruments.

Les séquences sur les formes de la musique ont été adaptées pour audio-visuel à partir d'une série de dessins du cinéaste canadien Norman McLaren, de l'Office national du Film. La musique pour les séquences fut composée par Maurice Blackburn, et Madame Marthe Blackburn en a rédigé les commentaires. Ces séquences sur six formes de la musique, la sonate, le menuet, le canon, etc., ainsi qu'une autre série sur l'histoire des instruments de musique créée et réalisée par Andrée Desautels, musicologue canadienne, furent utilisées au pavillon l'Homme et la Musique, le pavillon des JMC à l'Expo 67. Maintenant quelque cent villes du Canada pourront en bénéficier lors des concerts de la saison 1967-68.

A Saint-Boniface on les projettera au cours du deuxième concert de la saison qui aura lieu au Collège de Saint-Boniface le lundi 20 novembre à 8 h. 30.

Ce sera un récital du pianiste bien connu de Winnipeg, William Aide, professeur de l'Ecole de Musique de l'Université du Manitoba et lauréat du Concours national de Musique en 1967. Il présentera un programme varié et des plus intéressants: l'étude en mi bémol mineur de Rachmaninoff, la sonate en do majeur de Haydn, deux intermezzo de l'opus 116 de Brahms, l'étude en la mineur et la polonaise opus 22 de Chopin.

Un programme de si haute tenue exécuté par un artiste du calibre de William Aide ne manquera pas de plaire à tous ceux qui goûtent la musique. Si on y ajoute l'attrait de la nouveauté et l'intérêt que ne manqueront pas de susciter les présentations audio-visuelles, on voit que c'est là un concert à ne pas manquer.

Il aura lieu le lundi 20 novembre, à 8 h. 30, au Collège de Saint-Boniface.

Vers Washington

Le caporal Hervé Dussault prend son congé de l'armée canadienne après 24 années de service le 12 décembre prochain et se rendra avec sa famille à Washington, D.C., où il sera membre du service de sécurité à l'ambassade d'Australie. Son fils, Yvan, âgé de 17 ans et élève de 12e année au collège de St-Boniface, demeurera ici pour terminer son année scolaire.



L'ensemble vocal Chantal Masson ravit deux auditoires manitobains

Une jeune chorale de la ville de Québec, déjà réputée à l'extérieur du pays, mais inconnue au Manitoba, est venue ravir deux auditoires locaux en fin de semaine dernière en présentant un concert de chant qui s'est mérité de grands éloges des connaisseurs, en plus des applaudissements chaleureux des privilégiés qui l'ont entendue.

Le premier concert eut lieu mercredi soir à la salle de concerts de l'Ecole de musique de l'Université de Manitoba. L'assistance plutôt misérable, sans doute à cause du manque de publicité, fut surprise de découvrir une chorale de qualité exceptionnelle. La presse quotidienne locale la déclara "Un des choeurs les plus accomplis du pays". L'on remarqua un style français d'interpréter les chansons, et l'on avoua que la musique était d'un genre rarement entendu dans l'Ouest. Naturellement, la plupart des chansons étaient en français, et les autres, pour respecter le bilinguisme, en... allemand! On apprécia particulièrement la tonalité des sopranos, l'harmonie des voix, la fine sensibilité d'interprétation. Le trait le plus frappant était toutefois la discipline de l'ensemble. La talentueuse directrice semblait animer son groupe d'un pouvoir magique. Le seul défaut reprochable était le rendement parfois rauque des ténors, qui s'avouèrent un peu ennuyés par l'atmosphère sèche de l'Ouest.

Le jeudi avant-midi, 9 novembre, le même concert fut répété au Collège de St-Boniface devant un auditoire de 400 personnes. L'accueil chaleureux de cette assistance plus nombreuse et qui en plus appréciait les paroles, du moins celles en français, porta la chorale à fournir un fini non atteint depuis longtemps, de l'aveu des artistes. Radio-Canada fut heureux d'avoir choisi cette occasion pour enregister, pour la première fois localement en stéréophonique, un concert de la sorte.

Le programme débutait par une série de chants en allemand, sur de la musique de Brahms; suivaient quelques pièces classiques françaises, fables de La Fontaine, et autres dont "Le vaisseau d'or" de Nelligan. La fine interprétation ne manqua pas d'en faire une excellente classe de littérature pour les nombreux collégiens présents. Sept pièces de folklore canadien clôturaient le programme officiel sur une allure vivace. Naturellement, il y eut des rappels. L'auditoire enthousiasmé se leva spontanément à la fin pour ajouter, aux applaudissements répétés, un autre signe d'appréciation. Les visiteurs avouèrent que l'auditoire du Collège de St-Boniface leur avait réservé l'accueil le plus chaleureux de leur tournée à travers le centre du pays. De plus, il était le plus nombreux encore rencontré. Malgré la moyenne d'âge assez basse, les auditeurs de St-Boniface leur ont semblé avoir une communion d'âmes spéciale.

Parmi les auditeurs, à Saint-Boniface, on remarquait Mme E. Willies, épouse de l'ancien lieutenant-gouverneur, Mme Featherstonhaugh, présidente de "Ladies Morning Musicale", ainsi qu'un certain nombre d'invités de l'extérieur du collège. La chorale fait actuellement une tournée au Manitoba et en Ontario, sous les auspices de la Commission du Centenaire.

C'est la directrice, Mlle Chantal Masson, qui a formé cette chorale en 1965. Les membres sont des étudiants et professeurs de l'Ecole de musique de l'Université Laval de Québec. En peu de temps elle s'est gagné une grande réputation. Elle présenta quatre concerts à l'Expo de Montréal en juillet dernier, pour s'envoler ensuite au Festival International de Namur (Belgique) où elle remporta un "vif succès". C'était la première fois qu'une chorale canadienne se voyait invitée à une telle rencontre qui rassemble tous les trois ans quelque 3,500 choristes sélectionnés en Europe, en Afrique du Nord et aux Etats-Unis.

La directrice C. Masson

Née à St-Denis, France, elle a fait ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où elle se mérita une série d'honneurs dont celui de Premier prix d'alto.

Titulaire à l'Orchestre de Chambre de l'O.R.T.F. à Nice, puis à l'Orchestre Radio-Cyrique, à Paris, institutrice nationale du mouvement "A Coeur Joie" pour la direction chorale, elle obtint congé pour enseigner à l'Ecole de musique de l'Université Laval, où elle est chargée des cours d'Esthétique musicale et de chant choral, d'alto.

Membre de la Commission musicale de l'Alliance chorale canadienne "A Coeur Joie", elle travaille activement à la formation de chefs de choeurs et au regroupement des chorales autour d'un répertoire commun, par l'animation de stages et de sessions, du Québec à l'Alberta.

"On ne dira jamais à quel point Chantal Masson sait insuffler à ses choristes le goût de bien chanter, de faire de la musique" (Jean Giroux, "L'Action", Québec).

Sauvons la Taché

Le conseil de ville de St-Boniface a demandé que les autorités provinciale, métropolitaine et municipales se rencontrent au début de décembre pour discuter du sort de la rue Taché, et il exige aussi que les gouvernements fédéral et provincial étudient la possibilité de construire un mur de retenue sur la rive est de la Rouge entre les deux ponts Provencher et Norwood.

C'est que la lourde circulation a des effets désastreux sur la chaussée de la Taché. Déjà le conseil avait réclamé que Métro ferme la rue Taché de façon permanente entre le boulevard Dollard et l'avenue Cathédrale, mais la commission des rues et du transport de la corporation métropolitaine refusa, car il faut bien que les voitures empruntent cette artère où se trouvent les hôpitaux St-Boniface et Taché, le musée, la cathédrale.

Mais il reste que cette circulation constante de voitures, de camions et d'autobus, abîme la chaussée d'une route qui se trouve à peine à 90 pieds de la rive est de la Rouge, et cette rive glisse vers la rivière, spécialement derrière l'hôpital. Sans doute le résultat de tant d'inondations dans le passé!... Par exemple au début de cette année, on a dû fermer la rue Taché quand une ouverture de huit pouces se manifesta dans la chaussée, face à l'hôpital Taché. On a bien réparé les dommages... temporairement, mais il semble qu'un mur de retenue du pont Provencher au pont Norwood apporterait une solution définitive, et éliminerait la nécessité de mettre la rue Taché encore plus à l'est et donc plus éloignée de la rive de la Rouge. Le problème: qui va payer?

Curé des Belges

Le Père Germain vient d'être remplacé par le Père Zeno De Roo, O.F.M., Cap., nouveau curé des Belges. Le Père De Roo, qui fut pendant quinze ans missionnaire en Inde, était vicaire à Georgetown, Ont., avant de venir à St-Boniface.

"Sadie Hawkins"

Une soirée de "Sadie Hawkins" aura lieu le samedi 18 novembre à la salle des Canadiens de Naissance, au no 230, boulevard Provencher, St-Boniface. On peut se procurer les billets pour cette soirée en s'adressant soit aux membres ou au no 230, boulevard Provencher. Cordiale bienvenue à tous.

Rév. Père Paul Gorieu, O.M.I.

Témoignage d'un laïc

Vers la fin de 1957, le Père Paul Gorieu revenait au Manitoba pour prendre charge de la Maison des Retraites "Notre-Dame du Cénacle" à St-Boniface, et c'est là que nous l'avons rencontré pour la première fois.

Il venait d'être rappelé de son poste de chapelain parmi les familles et les membres du personnel des Forces d'Occupation Canadiennes qui étaient affectés au commandement d'un poste d'aviation en Allemagne.

Dans ce milieu délimité et composé de personnes de diverses catégories, le Père Paul a vécu l'expérience de communion avec le laïcat. C'est avec regret qu'il quitta ses nombreux amis qu'il avait instruits, conseillés et organisés dans le mouvement des Familles Catholiques.

Dieu l'appelait à étendre son ministère à la population manitobaine. Il se lança dans l'oeuvre des Retraites et, dès le début, il sut ranimer l'intérêt d'un grand nombre de gens pour le mouvement.

A l'automne 1958, il entreprit son programme de réorganisation. Il cultiva l'enthousiasme chez les laïques et obtint leur coopération pour améliorer et développer des nouvelles méthodes de recrutement.

En moins de deux ans, ses efforts ont créé le besoin d'agrandir le local des retraites.

De nouveau il démontra ses qualités de chef et d'organisateur parmi les hommes, les femmes et les demoiselles professionnelles pour former des équipes chargées de prélever les fonds nécessaires à la construction d'une nouvelle maison de retraites. Au moment où l'Archevêque de St-Boniface préparait sa campagne de la "Part-à-Dieu", on constata que le Père Paul s'était déjà assuré les services d'un grand nombre de citoyens influents dans chaque paroisse.

Le Père Gorieu fut le vrai fondateur de Villa Maria à St-Norbert, la Maison de Retraites du diocèse de St-Boniface appelée à desservir toute la province.

Dans toutes ses démarches, le Père Paul respectait les opinions des membres de ses comités. Il ne cherchait pas à imposer ses idées aux autres, mais il avait la facilité de leur suggérer son point de vue de sorte qu'après bien peu de temps les gens étaient prêts à l'énoncer comme le leur. Notre Père Paul était doux et patient, humble et zélé, toujours intéressé aux autres; il aimait tout son monde et il s'efforçait de les traiter tous pareils. Par respect et amour pour sa personne même, les gens étaient toujours prêts à travailler avec et pour lui.

Né de parents Canadiens français, il avait poursuivi ses études dans des institutions catholiques et françaises. D'autre part, dans le monde des affaires et par son ministère dans l'aviation, il était devenu complètement bilingue.

J'ai été personnellement témoin des efforts qu'il faisait pour s'assurer que le caractère français de la Maison de Retraites soit soutenu dans son organisme bilingue. Il avait aussi un don pour éliminer les difficultés qui pouvaient surgir entre les différents groupes ethniques qu'il cherchait à enrôler dans son oeuvre apostolique.

Bien avant que les documents du Concile du Vatican soient publiés, le Père Paul nous avait déjà enseigné que nous formions le Peuple de Dieu, et que nous avions un rôle important à jouer dans SON plan pour le salut du monde entier. Il insistait que le laïc catholique doit produire un effet bienfaisant sur le monde dans lequel il vit, par son engagement personnel dans les milieux où il fait jouer son influence.

Dans un bref espace de temps, par son exemple, son dévouement et son zèle d'apôtre moderne de l'amour de Dieu et de son prochain, le Père Gorieu s'est montré le disciple du Christ qui se donna corps et âme au service des autres.

Depuis son arrivée parmi nous, au-delà de trente mille retraitants ont reçu les bénéfices d'une retraite fermée directement ou indirectement sous sa tutelle — et ils sont aussi très nombreux, ceux et celles qui avouent franchement: "Ma vie aurait bien facilement pu prendre un autre tournant si je ne m'étais pas intéressé au mouvement des retraites, et c'est grâce au Père Paul que je m'y suis engagé".

Je suis moi-même un de ceux-là.

Robert Bockstael

M. Roger Tessier est nommé vice-président du Conseil de la CJC

OTTAWA — M. Roger Tessier, de Montréal, a été nommé à la vice-présidence du Conseil provisoire de la Compagnie des Jeunes Canadiens. C'est ce qu'a annoncé le 9 novembre M. Douglas Ward, président du Conseil. Membre du Conseil depuis juillet dernier, M. Tessier succède à Me Marc Lalonde, avocat de Montréal.

Né à Saint-Henri le 27 janvier 1939, Roger Tessier fit ses études classiques au Collège de Montréal. En 1957 et 1958, il fut président de la JEC pour le diocèse de Montréal. L'année suivante, il occupa le poste équivalent au niveau national.

M. Tessier a obtenu une maîtrise en psychologie à l'Université de Montréal en 1963; il prépare actuellement un doctorat. Depuis l'année dernière, il est professeur de psychologie sociale à l'Université de Montréal.

M. Tessier s'intéresse tout particulièrement au développement de la CJC au Québec. Quatre centres de projets y ont été ouverts ces derniers mois et le nombre de volontaires et stagiaires approche la trentaine. On trouve des projets dans le secteur de la Petite Bourgogne à Montréal, dans le Centre-Est de la Métropole et dans la région couverte par le Conseil Economique de Lanaudière (Joliette). Un autre projet, touchant le mouvement coopératif, étend son champ d'action sur toute l'île de Montréal. Dans tous les cas, l'approche est celle de l'animation sociale. Chacun des projets est développé par des volontaires (des jeunes gens de 18 ans et plus) dirigés par un coordonnateur et deux animateurs.

Au Canada, la Compagnie compte actuellement quelque 180 volontaires et stagiaires répartis sur 35 projets. Au début de l'année, la Compagnie s'est fixé un objectif de 400 volontaires. La majorité des membres du personnel, autrefois basés à Ottawa, ont été déplacés vers les projets où ils constituent une équipe de conseillers au service des volontaires.

Le Conseil provisoire, dont les membres sont nommés par le premier ministre du Canada, dirige l'évolution de la Compagnie. Il se réunit tous les deux mois et il délègue ses pouvoirs au directeur général, M. Alan Clarke. Un comité exécutif composé de cinq membres du Conseil et du directeur général se réunit régulièrement afin de voir à la bonne marche des affaires courantes de la Compagnie.

Décès

M. Josephat Alexandre Paulhus

Le lundi 6 novembre 1967 est décédé, à l'âge de 78 ans, à l'hôpital général St-Boniface, M. Josephat Alexandre Paulhus, époux de Mme Yvonne Paulhus de 85, avenue Braemar, St-Boniface.

Les prières furent récitées en la chapelle funéraire Philip Coutu à 8 h. mardi soir. Le service fut chanté en l'église du Précieux-Sang à 10 h. mercredi matin. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Outre son épouse M. Paulhus laisse dans le deuil une fille, Mme L. St-Pierre (Agnès), de St-Boniface et trois petits-enfants.

Mariage

Reekie—de Montigny

Le 4 novembre, à 11 h. a.m., à la basilique de St-Boniface, M. l'abbé E. Bonin bénissait le mariage, avec échange d'anneaux, de Mlle Gaylein-Myrna de Montigny, fille de M. et Mme Paul de Montigny, à M. Frank William Reekie, fils de M. et Mme A. N. Reekie, de St-Vital.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe de dentelle Chantilly sur satin blanc et un long voile retenu par une tiare de cristal. Son bouquet se composait d'orchidées blanches, de roses rouges et d'oeuillets blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marguerite De Schutter et Gisèle de Montigny, portaient de longues robes identiques en velours bleu royal et des bouquets de chrysanthèmes blancs. M. Murray McFadden agissait comme garçon d'honneur et M. Raymond Ferrier était huissier. Mme Lussier touchait l'orgue.

La réception et le dîner eurent lieu à la salle de banquet de l'hôtel Niakwa où M. Michael Ludwick, ami de la famille, présenta le toast à la mariée. Le révérend Millward adressa la parole et M. l'abbé Bonin récita la prière avant et après le repas.

Pour le voyage de noces à Fargo, D.N., la mariée avait choisi un costume vert jade avec fourrure blanche aux manches et bouquet de corsage de roses blanches. A son retour, le nouveau couple demeurera à Winnipeg.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Ligue mixte de 5 quilles

La seconde série est commencée et l'on a pu s'apercevoir dès le premier soir que la lutte sera serrée! Ici il faut mentionner la haute partie du frère Alphonse Girard de 302 et son total de 3 parties de 763. La position des équipes est maintenant la suivante:

Equipe	Points
R. Fontaine	20
G. Manaigre	16
Art. Jeanson	14
A. Girard	9
Arm. Jeanson	7
D. Nolin	7
H. Sala	6
T. Girard	5

Rigoletto

Chronique de CBWFT

Concert INCO

Le 19 novembre, à 9 heures, les téléspectateurs pourront assister au troisième et dernier **Concert International Nickel**, réalisé à l'occasion des célébrations du Centenaire de la Confédération. Comme les concerts précédents, celui-ci mettra en vedette un artiste de réputation internationale ainsi que deux des jeunes boursiers de l'INCO. Il s'agit du célèbre pianiste Glenn Gould, du soprano de Colombie-Britannique Audrey Glass et de la basse québécoise Claude Corbeil. Glenn Gould interprétera le **Concerto en sol mineur** de Bach et **Burlesque** de Richard Strauss. Claude Corbeil chantera des extraits de **Don Giovanni** de Mozart et d'**Eugène Oneguine** de Tchaïkovsky.

Le jeune soprano Audrey Glass interprétera des extraits du **Trouvère** de Verdi. Soulignons que les airs d'opéras chantés par les deux jeunes boursiers seront présentés dans des décors et en costumes. Pour ce concert, l'Orchestre symphonique de Toronto sera dirigé par Vladimir Golschmann. La réalisation de ce spectacle a été confiée à Mario Prizek, de Toronto.

Les Vivants et les morts

Les dimanches 19 et 26 novembre, à 11 heures, la série **D'hier à demain** mettra à l'affiche **les Vivants et les morts**, film qui évoque de façon saisissante et réaliste la campagne de Moscou à l'automne de 1941.

Ce sont toutes les souffrances physiques et morales d'une armée qui défilent devant le spectateur, comme toile de fond au drame d'un jeune lieutenant russe. Celui-ci, Sintsov, est correspondant de guerre. Envoyé au front, il assiste impuissant aux premières défaites de l'armée et constate toute la confusion qui règne à tous les échelons. Fait prisonnier, il s'évade, est blessé, puis laissé pour mort sur le champ de bataille, sans ses papiers, sans sa carte du parti qui est en quelque sorte le seul lien qui le rattache à la société. Ne pouvant produire le dérisoire mais précieux document, il devient suspect aux yeux des siens qui le traitent comme un déserteur. Alors débutera pour lui une longue quête pour prouver sa bonne foi.

Les Vivants et les morts a été réalisé par Alexandre Stolper d'après un roman de Constantin Simonov.

Qui est Jean Drapeau?

S'il est un personnage canadien qui méritait, depuis fort longtemps, d'être l'invité de Fernand Seguin au **Sel de la semaine**, c'est bien le maire de Montréal, Me Jean Drapeau.

Cette lacune va être comblée dès le lundi 20 novembre à 10 heures, à notre antenne. Ce soir-là, M. Drapeau sera soumis durant une heure aux questions que lui posera Fernand Seguin, sous l'oeil vigilant des caméras du réalisateur Pierre Castonguay.

La banque de l'Ouest

Le juge en chef du Manitoba a critiqué les partis plaidantes dans la cause de la Banque de l'Ouest, de laisser la Cour d'Appel du Manitoba dans l'ignorance des tenants et aboutissants réels.

Le juge en chef, M. C. Rhodes Smith, a déclaré que la Cour ne peut s'empêcher d'être sous l'impression de se sentir impliquée dans une discussion hautement technique sans en connaître la véritable raison. Il a dit que les membres de la Cour n'aiment pas se trouver dans une telle situation et qu'ils préféreraient statuer sur le mérite de la cause.

Le juge en chef Smith a fait ces commentaires après une audience qui avait duré toute une journée pour entendre une demande d'appel d'un jugement rendu le 30 octobre par une Cour du Banc de la Reine donnant son accord à la Banque pour qu'elle procède à sa liquidation.

L'appel avait été logé par la compagnie Canadian Finance and Investments Ltd., de Winnipeg, et deux actionnaires minoritaires de la Banque de l'Ouest.

Les avocats des demandeurs, MM. Charles Huband et Kerr Twaddle, avaient avancé que la Cour du Banc de la Reine n'avait pas juridiction pour accorder une autorisation de liquidation d'une banque qui était solvable. M. Huband maintient que la Cour n'a pas de pouvoir prévu dans une telle cause par la Loi des liquidations, ajoutant que la seule façon de mettre fin aux opérations de la banque est de faire révoquer sa charte par le Parlement.

Il a demandé à la Cour de considérer ce qu'il adviendrait de l'économie du pays si l'une des autres banques à charte solvables était autorisée à liquider volontairement ses affaires et à fermer ses portes.

M. A. W. Scarth, conseiller légal pour les actionnaires qui votèrent de liquider la banque, a déclaré que la Loi des Liquidations pourvoit à la liquidation volontaire de toute compagnie, y compris une banque à charte. Il a ajouté que des clauses spéciales de la loi s'appliquant uniquement aux banques sont des exceptions qui garantissent à un créancier le droit de s'attaquer à la liquidation d'une banque insolvable.

M. Scarth a suggéré que le véritable but en cause est que si les désirs de la majorité des actionnaires sont frustrés assez longtemps, quelqu'un pourrait fire naître une transaction.

Au poste CBWFT

JEUDI 16 NOVEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Le Monde parallèle
10.00—Tirez au clair
11.00—Contes et nouvelles de Guy de Maupassant
11.30—Cinéma: Télé Sélection (no 4). Extrait d'une comédie. — "La Mer", ballet. — Extrait du "Roi" de Caillavet. — Extrait de "La Jalousie".

VENDREDI 17 NOVEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Le Buisson ardent" (C). Drame de l'euthanasie de Daniel Petrie, avec Barbara Rush, Angie Dickinson, Jack Carson et Richard Burton. Un homme, atteint d'une maladies mortelle, supplie son ami médecin de ne pas le laisser souffrir trop longtemps et de s'occuper de son épouse.
10.15—Canada Express (C)
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "S.O.S. Cargo en flammes". Aventures d'Earl MacEvoy, avec Broderick Crawford, John Ireland et Ellen Drew. Un capitaine en chômage se voit offrir le commandement d'un vieux cargo décrépit chargé de pétrole.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Long métrage: "Archimède", comédie satirique de Gilles Grangier, avec Jean Gabin, Darry Cowl et Bernard Blier. Archimède, clochard parisien, entend vivre librement suivant sa propre loi. Ne trouvant pas à Paris ce qu'il désire, il part passer l'hiver sur la Côte d'Azur.
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Amélie ou le temps d'aimer". Drame romantique de Michel Drach, avec Marie José Nat, Clotilde Joano, Jean Soreil et Sophie Daumier. Amélie, orpheline, a été recueillie par son oncle de Bretagne. Elle tombe amoureuse de son cousin, mais celui-ci est repris par sa nostalgie de la mer . . .

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—L'Envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 20 NOVEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Les Quatre Saisons
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Le Prisonnier (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Confession dans la nuit" (C). Mélodrame de G. Pastina, avec Liliane Laine et Walter Chiari. A Milan, au début du siècle, une femme est blessée d'un coup de couteau. Au prêtre qui l'a trouvée dans son église, elle fait sa confession.

MARDI 21 NOVEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Histoire d'une ville (Edmonton) (C)
11.00—Ciné-club: "La mort s'appelle Engelchen". Drame de guerre d'Elmar Klos et de Jan Kadar, avec Boris Novarec et Ladislav Becilec. Un militaire, partisan de la Résistance contre l'Armée rouge, est grièvement blessé. Il est paralysé et sous l'effet des calmants, il revit toutes les péripéties de la bataille, il revoit Martha, agent double qu'il aime, sa mère, les adieux et les morts.

MERCREDI 22 NOVEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Robin fusée (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: "Adieu Paris". Comédie musicale de Claude Heymann, avec Camille Sauvage et son orchestre, Françoise Arnoul et Henri Vilbert. Une jeune fille snob entreprend de se faire épouser par un jeune chef d'orchestre.
10.00—Caméra 67
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

Ecole Van Belleghem

L'ouverture officielle de la nouvelle école élémentaire Van Belleghem dans le quartier "Southdale" de St-Boniface aura lieu ce soir 16 novembre, à 8 h. Voici le programme de la cérémonie:

Chant de l'"O Canada". La chorale entonnera ensuite, sous la direction de Mme E. Ford, "Sing to God" et "This Land is Your Land" (chorale des grands élèves) et "Marjorie Makit the Tea" (chorale des petits).

Mot de bienvenue par M. Jean-Paul Marion, président de la commission scolaire. Discours de S. H. le maire Joseph-P. Guay. Présentation des clefs par l'Architecte.

Prière de circonstance par le Rév. Glen Thompson, de l'Eglise unie du Parc Windsor.

Coupe traditionnelle du ruban. Dévoilement d'une plaque commémorative par Mme Joseph Van Belleghem, épouse de l'ex-maire dont l'école porte fièrement le nom.

Visite de l'école moderne par les invités, les parents, les élèves.

Alouette de Prairie

Cher Professeur Brunet,

Je m'excuse d'avoir gardé si longtemps votre manuscrit, mais j'ai, hélas, peu de temps libre, et je tenais à le lire.

J'ai trouvé fort intéressantes vos descriptions du pays, des voyages en bateau, j'ai l'impression de connaître un pays que je n'ai pas encore eu l'occasion de voir.

Votre peinture des moeurs, des habitudes, des conceptions, de la vie de famille des Canadiens français, de leurs efforts, de leurs heurs et malheurs, de leur courage, m'ont vivement impressionné.

Je vous suis très reconnaissant de m'avoir si aimablement permis de lire votre manuscrit riche d'enseignements.

Veuillez agréer, cher Professeur Brunet, l'assurance de mes sentiments reconnaissants et amicaux.

(Signé) **Philippe Bourdon, Consul de France.**

Dames Libérales

Une réunion de l'Association des Dames Libérales de St-Boniface aura lieu le mercredi 22 novembre, à 8 h. 30 p.m., à la demeure de Mlle Thérèse Lagimodière, au no 184, avenue Hindley, St-Vital. Mme Jack McGurran donnera un rapport sur le rôle des femmes.

Les dames intéressées de St-Boniface et St-Vital sont les bienvenues.

Publicité

Le chef de police William Russel a présenté son rapport pour 1966

M. William Russell, chef de police de St-Boniface, a présenté publiquement son rapport pour l'année 1966, le 25 octobre dernier. Il convient de faire connaître à nos lecteurs quelques points particuliers de ce rapport remplis de renseignements et de chiffres sur le travail des policiers de la ville cathédrale.

Tout d'abord on apprend que les membres de la commission policière sont S. H. le maire Joseph P. Guay, les échevins Clifford Warman et Thomas Lonergan, et MM. Alphonse Larivière et Gilles Guyot. En 1966 le magistrat Robert Trudel succédait au magistrat Henri Lacerte, qui avait dû pour raison de santé démissionner du poste qu'il occupait depuis 42 ans. Mlle Adrienne Gauthier est secrétaire du chef Russell et aussi, depuis le 23 mars 1966, greffier de la cour du magistrat où elle a remplacé M. Charles Bauer, démissionnaire après 14 années d'excellents services.

Le personnel de la force d'ordre comprend 43 policiers et 6 civils. Parmi les policiers mentionnons MM. François A. Muller, chef adjoint, Georges Clavelle, Donat Touchette, Lionel M. Lacroix, Raymond Gariépy, Hubert Comte, Edmond Jamault, Louis J. Laberge, Gilles Ferland, Denis Robert et Richard Bourrier. Le rapport parle de l'équipement dont les policiers disposent pour leur travail (voitures, motorcyclettes, équipement de radio et de radar, bateau, etc.), et aussi des cours de perfectionnement suivis par les "anciens" et d'entraînement suivis par les "nouveaux" policiers en 1966.

Le rapport parle en détail des problèmes auxquels eurent à faire face les policiers: dans les divers domaines de la circulation, du crime, des accidents, des jeunes délinquants. A noter qu'un système de radar en force pendant 1,550 heures a permis de détecter 1,110 chauffeurs de voiture en veine d'excès de vitesse, dont seulement 2 pour cent étaient des jeunes. Quarante-trois pour cent des 2,297 crimes variés ont été solutionnés, ils ont conduit à l'arrestation de 839 personnes, dont 27 femmes, et les vols à la propriété représentent une valeur de $235,645.65.

Les 350 patrouilles scolaires de 13 des 24 écoles de la ville de St-Boniface, patronnées par la Manitoba Motor League, ont accompli un travail magnifiquement efficace en 1966, car on n'a enregistré aucun accident à proximité des écoles où des milliers d'écoliers ont à traverser des rues parfois achalandées. Les patrouilles ont reçu des récompenses sous forme de films, de visites au cirque des Shriners, etc., grâce à la générosité des divisions scolaires de St-Boniface et de Norwood, du Winnipeg Free Press, des marchands et clubs locaux, etc. Le Constable Gary B. Evans est le "père" de tous les patrouilleurs et, avec son épouse, il accompagna les membres des 16 patrouilles (7 de la division St-Boniface, 8 de la division Norwood, 1 d'une école privée) qui participèrent à Ottawa au 7e Jamboree annuel des Patrouilles scolaires.

Parmi les 980 accidents rapportés aux policiers en 1966, 885 étaient dûs à des problèmes de circulation, les autres étant des accidents industriels, ou à la maison, ou dans les rues et les parcs, ou par incendie. Ces accidents de la circulation ont causé 4 morts et on a enregistré 356 blessés. Les dommages matériels ont été de $322,000 en 1966.

La cour juvénile a eu à s'occuper de 498 jeunes délinquants, dont 449 gars et 49 filles. Les causes de la venue de ces jeunes devant le magistrat sont des accidents de circulation, abus de boisson alcoolique, vols, actes d'indécence, etc.

A la bibliothèque

Vous êtes tous invités à vous rendre à la Bibliothèque Publique (section française, Parc Provencher) de St-Boniface qui héberge présentement une exposition de quelque 500 livres de poche, de toutes les maisons d'édition de ce genre en France et concernant les domaines de la littérature, des sciences, d'histoire, des arts, etc. Cette exposition, sous les auspices du Consulat de France, durera au moins jusqu'au samedi 25 novembre.

A noter qu'on vient d'effectuer quelques changements et améliorations à la bibliothèque, mettant du coup à la disposition des clients-lecteurs presque le double d'espace.

En effet on a installé au sous-sol la section des livres pour enfants et adolescents, réservant le rez-de-chaussée aux adultes. Dans les deux endroits on peut désormais circuler plus aisément à travers les divers rayons, et on a placé ici et là des tables et chaises pour ceux qui veulent lire ou feuilleter sur place.

Le 15 décembre, référendum dans 11 divisions scolaires

Les électeurs de 11 divisions scolaires qui, plus tôt cette année, s'étaient opposés au Bill 16 auront l'occasion de se reprendre le 15 décembre prochain et de se prononcer en faveur de l'administration scolaire unifiée.

Selon un communiqué du gouvernement manitobain, les districts qui auront approuvé le projet d'unification administrative, pourront recevoir les allocations prévues dès le 1er janvier 1968.

Voici la liste des divisions scolaires qui voteront le 15 décembre: Agassiz, Hanover, Rhineland, Midland, Pine Creek, Beautiful Plains, Pelly Trail, Birdtail River, Rolling River, Souris Valley et Antler River.

La Division Turtle Mountain a obtenu la permission de devancer la date de votation au 1er décembre.

Les bureaux de votation seront ouverts de 9 h. du matin à 8 h. du soir. Auront droit de vote tous les électeurs qui auront établi résidence dans le district scolaire depuis au moins 6 mois.

Le Manitoba, royaume du bavardage!

Plus de 2 millions d'appels locaux et 32,600 appels interurbains par jour! Voilà le bilan des appels téléphoniques que les Manitobains ont faits du 1er avril 1966 au 31 mars 1967, d'après les statistiques révélées récemment par le Manitoba Telephone System.

A ce rythme-là, les Manitobains sont en frais de devenir les as de la conversation téléphonique! De son côté, le Manitoba Telephone System fait plus que son devoir pour assouvir la démangeaison de parler de ses clients. Durant la même période, on a installé 44 nouveaux téléphones par jour; 12 centres ruraux ont été munis de service d'appel automatique; 11 ont été reliés au réseau d'appels interurbains directs (Direct Distance Dialing); plus de 1,700 milles de cables souterrains ont été posés, etc., etc!

Quant au budget, on estime d'une part $37,953,045 en dépenses et d'autre part, $41,475,246 de recettes. La valeur globale du système téléphonique au Manitoba se chiffre présentement à $217.9 millions.

St-Jean-Baptiste

Décès de M. J.-P. Collette

Subitement à sa résidence le samedi 11 novembre est décédé, à l'âge de 78 ans, M. Joseph-Philippe Collette, de St-Jean-Baptiste, Man. Les prières furent récitées en la chapelle funéraire P. Coutu dimanche soir à 7 h. 30 et la dépouille mortelle fut exposée en l'église de St-Jean-Baptiste à partir de 3 h. 30 lundi, jusqu'à l'heure du service qui fut chanté à 10 h. 30 mardi matin. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Né à Oakwood, D.N., le 8 mai 1889, M. Collette fut cultivateur dans la municipalité de Montcalm pendant 34 ans. Outre son épouse, Louise-Anna, le défunt laisse dans le deuil deux fils, Maurice, de St-Boniface, et René, de Regina, Sask.; deux filles, Mmes E. Perreault (Aurore) et M. Chlopecki (Marie-Antoinette), toutes deux de Norwood; trois frères, Archie, de Kansas City, Georges, de Grand Forks, et Euclide, de Norwood; trois soeurs, Mme A. Bellerive (Della), de St-Boniface, Mme J. Roy (May), de Lampman, Sask., et Mlle Eva Collette, de St-Boniface, et 20 petits-enfants.

CITY OF SAINT BONIFACE MANITOBA

CITÉ DE ST-BONIFACE

Proclamation

"SEMAINE D'APPRECIATION DE LA JEUNESSE"

ATTENDU que la jeunesse consciente de ses devoirs civiques appréhende la délinquence juvénile;

ATTENDU que 95 pour cent de la jeunesse est sérieuse et digne de confiance, méritant ainsi notre appui et notre encouragement;

ATTENDU que les citoyens de St-Boniface voudront s'associer au Club des Optimistes de St-Boniface pour exprimer à cette jeunesse leur appréciation et lui vouer leur appui dans ses entreprises;

QU'IL SOIT DONC RESOLU, qu'en ma qualité de Maire de St-Boniface, je déclare la période du 13 au 19 novembre 1967

"LA SEMAINE D'APPRECIATION DE LA JEUNESSE"

et j'incite les citoyens de St-Boniface à reconnaître les faits de notre jeunesse et de lui accorder leur entière confiance et leur généreux appui.

Dieu protège la Reine!

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 10 novembre 1967.

Joseph-Philippe GUAY,
J. P. Guay
Maire

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95.4	95.4	95.4	95.4	95.4
C.W. No 3	92.4	92.4	92.4	92.4	92.4
Fourrage No 1	91.4	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	134	134.2	134	134	134
C.W. No 3 6 rangs	132	132.2	132	132	132
Fourrage No 1	123.2	123.2	123.2	123.2	123.2
Fourrage No 2	120.2	120.2	120.2	120.2	120.2
Fourrage No 3	117.2	117.2	117.2	117.2	117.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	124.2	124.4	124.6	125⅜	125
C.W. No 3	120	119.4	119.6	120.2	120
C.W. 2 rej.	120.4	120.4	120.6	121⅜	121
C.W. No 4	109.4	109.4	109⅝	110⅛	109⅝
Ergot	99.4	99.4	99⅝	100⅛	99⅝
Sur voie net	124⅞	124⅞	124⅝	125⅛	124⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	229.2	230	230⅛	245	237
Janvier	230.2	231	231.4	235	234
Mars	230.2	231	231⅜	232.6	232.6
Mai	230.6	232	231.6	234.2	232.2
AVOINE —					
Décembre	95	95	95	95	95
Mai	94.2	94⅛	93⅞	94⅛	94.2
Juillet	94	94	94	94	94
ORGE —					
Décembre	126.6	126.6	126.6	126.6	126.6
Mai	127	127.2	127	127	127
Juillet	126	126	126	126	126
LIN —					
Décembre	346.6	346⅝	346.2	345⅜	352
Mai	359.6	359.6	357.4	356.6	363.4
Juillet	360⅛	360	357⅞	357.2	364
SEIGLE —					
Décembre	125.4	125.4	125⅝	126⅛	125⅝
Mai	131.4	131.4	131⅝	131⅞	131⅝
Juillet	131.4	131⅝	131⅝	131.4	131⅝

(Pour la semaine du 6 au 10 novembre 1967)

HORAIRE DE PATINAGE PUBLIC du 16 au 22 novembre

Date	Bertrand	Maginot
Jeudi 16 novembre:	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Vendredi 17 novembre:	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Samedi 18 novembre:	2 h. à 4 h. 7 h. à 9 h.	2 h. à 4 h.
Dimanche 19 novembre:	1 h. à 2 h. 30 3 h. 30 à 5 h.	1 h. à 2 h. 30 3 h. 30 à 5 h. 7 h. 30 à 9 h. 30
Lundi 20 novembre:		4 h. à 5 h. 30
Mardi 21 novembre:	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Mercredi 22 novembre:	4 h. à 5 h. 30 6 h. à 8 h.	7 h. à 8 h. 30

N.B.— Pour les 10 ans et moins: de 2 h. à 3 h. aux deux patinoires le samedi.

Pour les adultes: de 8 h. à 9 h. à Bertrand le samedi et de 8 h. 30 à 9 h. 30 à Maginot le dimanche.

L'industrie recrute au campus de l'université

Des membres des départements du personnel de plusieurs grandes compagnies du Canada viennent rencontrer les étudiants et les professeurs au campus de l'université, non pas pour attirer ces derniers dans l'industrie, mais pour leur offrir de l'argent.

Récemment, au cours d'une seule semaine des représentants de vingt-trois compagnies et des gouvernements se sont succédés à Fort Garry. Ils cherchent de futurs chefs. La liste des noms de ces entreprises géantes se lit un peu comme celle de la Bourse de New York: I.B.M., Shell, Bell, H.B.C., Falconbridge Nickel, Stelco, Mobil Oil, C.N.R., NRC, Sun Oil ... et ce n'est pas tout, jusqu'au commencement des examens, d'autres les suivront à chaque semaine.

Ces compagnies offrent des sommes diverses aux différentes facultés et leur laissent pleine discrétion quant à leur usage. Généralement, elles sont employées pour faire venir de conférenciers éminents dont la disponibilité n'était pas connue au moment d'établir le budget. Ces maisons offrent aussi des bourses aux étudiants méritants.

Soixante-cinq pour cent de tous les étudiants qui ont obtenu une moyenne de 80 pour cent ou plus aux examens de douzième année en juin dernier sont inscrits à l'Université de Manitoba ou à ses collèges affiliés (St-Boniface, St-Paul et St. John's). On croit que l'offre des bourses Guertin et Hogg est responsable de cette proportion remarquable. Sur 234 étudiants ayant atteint cette moyenne, 152 se sont mérité ses bourses et sont inscrits à l'université. Les autorités de l'université se disent enchantées d'avoir de tels élèves dont le talent et l'ambition stimuleront les efforts des autres.

Il est certain que les bourses Guertin et Hogg, au montant de $250.00 chacune, ont su attirer ces jeunes vers l'université de leur province. Ces bourses ont été données cette année comme partie du programme du Centenaire de l'Université et proviennent de fonds considérables légués à cette institution par M. J.-Ernest Guertin et le Dr Arthur W. Hogg.

M. J.-Ernest Guertin, qui est décédé en 1953, légua aussi des sommes substantielles au Collège de St-Boniface, au Collège St-Paul, ainsi qu'à l'hôpital général St-Boniface. M. Guertin était le propriétaire des compagnies Western Paint et Northern Paint et avait été honoré par le Pape en 1947 pour les charités qu'il avait faites au cours de sa vie.

Le docteur Hogg était diplômé de l'Université de Manitoba et avait exercé sa profession à Winnipeg et à Fort Garry. Ses dons à l'université furent faits pour honorer la mémoire de son père et de son épouse. Les bourses offertes cette année le furent en son propre nom.

Les étudiants qui désirent se renseigner au sujet d'un grand nombre d'autres bourses disponibles doivent s'adresser à M. J. R. Cameron, 308, édifice de l'Administration à l'université.

St-Boniface et la Place des Arts

M. Maitland B. Steinkopf, président de la Corporation Manitobaine du Centenaire, est tenace. Aussi vient-il de réclamer de nouveau une rencontre avec le conseil de ville de St-Boniface, pour discuter si, oui ou non, la ville cathédrale va contribuer sa part ($40,000 environ) comme les autres villes du Grand-Winnipeg et ainsi aider financièrement la Place des Arts de la rue Main à Winnipeg.

Plusieurs échevins ont reçu la lecture de cette lettre sans enthousiasme, car, dirent-ils, la ville cathédrale a besoin de son argent pour ses propres projets. Par exemple n'a-t-on pas dû refuser une requête de la Chambre de Commerce locale et d'un groupe d'éminents citoyens, requête de $35,000 pour lancer le carnaval d'hiver en l'honneur des "Voyageurs"?

Mais l'échevin Donald Hart, qui au fond approuvait ces fortes réactions de ses confrères du conseil, dont les échevins Curtis Gee et H. L. Softley, lança ces paroles pleines de bon sens: "Rencontrons M. Steinkopf et discutons cette question. Si nous sommes la seule municipalité de la région métropolitine à ne ps contribuer, ce qui peut bien être la vérité, je crois que cela pourrait jeter une ombre sur notre cité. Rappelons-nous que nos jeunes iront à cette Place des Arts".

Ces paroles sages l'emportèrent, et le conseil a décidé de rencontrer M. Steinkopf.

Le Manitoba s'intéresse à l'administration du Québec

QUEBEC — Une délégation du Manitoba, dirigée par M. A. R. Aird, était de passage dans la capitale la semaine dernière pour y étudier le fonctionnement de l'administration du Québec.

Le gouvernement de Winnipeg a chargé un groupe de spécialistes de trouver les moyens d'économiser les fonds publics en augmentant l'efficacité de l'administration du Manitoba. Les recherches se poursuivent sous l'égide du Conseil de la Trésorerie de cette province; elles portent sur les différents aspects de l'administration en général, sur les questions financières, sur la gestion du personnel, sur les inventaires, etc.

M. A. R. Aird a été chargé par le Conseil de la Trésorerie du Manitoba de coordonner le travail. Accompagné de collaborateurs, il est venu dans la capitale pour prendre connaissance des méthodes administratives du Québec avec l'intention d'introduire, le cas échéant, certaines de ces méthodes dans l'administration de sa province.

Pendant son séjour à Québec, le groupe a été piloté par M. Jacques Robichaud, conseiller au ministère des Affaires intergouvernementales.

Difficultés scolaires de certains écoliers

La Manitoba Teachers' Society annonce la formation d'un comité chargé spécialement d'étudier à fond les problèmes ressentis et occasionnés par les adolescents dont le rendement scolaire n'est pas satisfaisant. Il cherchera à déterminer jusqu'à quel point ces problèmes affectent le programme d'éducation dans la province. Il verra aussi, dans la mesure du possible, à proposer des moyens que la M.T.S. pourrait employer en vue d'aider ces étudiants à fournir un meilleur rendement scolaire.

Ce comité se compose de huit instituteurs: Ed Mann, du Vincent Massey Collegiate de Fort Garry, président du comité; Raymond Bisson, St-Pierre; Marjorie Dance, Winnipeg; Otto Funk, Winkler; Robert Hibbert, St-Vital; Chris O'Grady, Kirkfield Park; Bud Rhéaume, Portage-la-Prairie; et Soeur Rosanna Ritchot, St-Norbert. En font également partie MM. James Downey, surintendant adjoint de la Division scolaire de Fort Garry, John K. McKay, de la cour juvénile de Winnipeg, et Robert I. Scarth, de la Clinique d'Orientation de l'Enfance de Winnipeg.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Equipe		Points
The Blues	19	11
Chez Huot	19	11
Western Paint	18	12
C.K.S.B.	16	14
Twin Cities Painting	16	14
Can. de Naissance	15½	14½
Medo-Land	15	15
Club Belge no 1	14	16
Cercle Ouvrier	13½	16½
Seals	12	18
Clubs Belge no 2	11½	18½
Marion	10½	19½

Haute partie:
Marion 902

Hautes 3 parties:
Marion 2481

Haute partie:
R. Lévêque 215

Hautes 3 parties:
R. Bouchard 565

Ne pas accepter, mais tout comprendre; ne pas tout approuver, ne pas tout adopter, mais chercher en tout la parcelle de vérité qui s'y trouve renfermée. Ne repousser ni une idée, ni une bonne volonté, si gauche et faible soit-elle.

Elisabeth Leseur

• • •

Seigneur que dans les choses même libres, je ne contriste jamais le coeur du Saint-Père, que pas une ligne ne sorte de ma plume, qui résiste jamais à cette main; que je sache plutôt broyer ma langue avec mes dents que parler contre le désir de mon âme. — Abbé Perreyve

Nos édiles et les jeunes

M. l'échevin Curtis J. Gee a profité de la réunion du conseil de ville lundi soir pour vanter la jeunesse de la ville cathédrale. M. Gee avait lu comme tant de gens les rapports de presse au sujet de l'usage de la marijuana et de la LSD par des étudiants des écoles secondaires de St-Vital. Le surintendant V. H. L. Wyatt n'avait-il pas dit que "plus de la moitié des 1,400 étudiants d'écoles secondaires de St-Vital ont été invités à user des drogues appelées LSD et marijuana, et la moitié d'entre eux savent où s'en procurer"?

M. Gee se rendit donc chez le chef de police de St-Boniface, M. William Russell, pour lui demander si la même situation prévalait chez la gent écolière de St-Boniface. La réponse du chef Russell le rassura: nous n'avons pas ce problème, et la jeunesse de notre ville doit être félicitée.

Aussi M. Gee répéta ces félicitations du chef Russel en pleine séance du conseil, y ajouta les siennes propres, et S. H. le maire Joseph-P. Guay profita de l'occasion pour ajouter ses commentaires: "Trop souvent nous oublions de féliciter nos jeunes quand ils sont bons. Nous répandons les mauvaises nouvelles trop souvent".

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux personnes suivantes:

15 novembre
Cecil Labossière, Somerset.

16 novembre
Michel Masserey, Somerset.

20 novembre
Jean-Paul Audette, St-Pierre.

22 novembre
Adrien Doyon, Bruxelles.

24 novembre
Cyprien Bohémier, Lorette.
Arthur Fenez, St-Lazare.

Les Jeunes Travailleurs

Tel que promis, nous présentons un aperçu d'activités prochaines, jetant par là même plus de lumière sur la Nationale.

Le lundi soir 27 novembre, à 8 h., on lancera notre bateau avec une soirée intitulée "Meeting". C'est le moment le plus solennel de la "Nationale".

L'agenda de cet "evening" contient: une ouverture officielle et un mot de bienvenue bref, **bref** souligné, de notre capable maître de cérémonies, M. Denis Hamel. On se fie sur sa "pour on the floor" pour ne pas manquer ce rendez-vous.

Tout ceci sera suivi d'un sketch d'environ une demi-heure sur le thème des temps libres. Le texte québécois est en voie d'être rénové par les acteurs eux-mêmes, chacun dans son rôle. C'est "prometteux".

Il y aura ensuite une "buzz-session" d'à peu près vingt minutes où des équipes tenteront de tirer leçons et conclusions de ce sketch qui sera évidemment très représentatif et réaliste.

Après l'intermission, une soirée variétés très colorée sera présentée pour délasser le zèle accru dans la discussion du "buzz-session". Le ton de couleur de ce programme est local. Parmi les acteurs, chanteurs, instrumentistes et comédiens, on trouve par exemple Gérald Paquin et Gérard Jean des "Cordels", et Roger Auger de l'Académie du Drame Comique (C.S.B.).

Nous nous réservons enfin le droit de garder secrète la clôture de la soirée. (On sé pas encore quienqu'sé qu'sa va t'être.)

Pour terminer, nous annonçons pour jeudi l'initiation du "Club Jeudi". Vendredi, une soirée de Folies Glacées, à l'Aréna de St-Boniface, si nos négociations avec l'Hôtel de Ville peuvent aboutir. Dimanche, une danse Gala en règle au Gymnase Notre-Dame.

Veuillez consulter le prochain article et les affiches pour plus de précisions au sujet des Jeudi, Vendredi et Dimanche soir.

P.S. Les anglicismes inclus dans la rédaction de cet article ont pour but de tempérer, ou plutôt de refroidir l'ardeur mise en jeu pour Notre Semaine. A la prochaine ...

Comité de publicité

Palmarès de CKSB

(novembre)

1 — Notre roman (Adamo)
2 — Parce que tu es noir (Jocelyne Pascal)
3 — Quelqu'un à aimer (Ginette Reno)
4 — Mao et Moa (Nino Ferrer)
5 — Fais-la rire (Hervé Vilard)
6 — Hello Mister Brown (Petula Clark)
7 — Le spectacle (Christophe)
8 — Je me rétracte (Nanette)
9 — Les bras d'acier (Les Gendarmes)
10 — Mon amour, mon ami (Marie Laforêt)
11 — Etre naturel (Johnny Farago)
12 — La course (M2 Ac)
13 — La musique (Nicoletta)
14 — Il ne faut pas rire de l'amour (Jocelyne et Jay)
15 — Tu n'es pas sincère (Alex Fontaine)

Révélation du mois: les Gendarmes

Québécois, pensez à la Bretagne!

Les Bretons ont toujours eu de la sympathie pour les revendications économiques et culturelles des Canadiens français. Ils les admirent pour la manière dont ils ont su défendre leur langue, leur identité et leur particularisme, isolés au milieu d'un immense continent de langue et de tradition différentes. Comment les Bretons n'éprouveraient-ils pas ces sentiments, alors que nombreux sont au Québec les descendants d'émigrés bretons qui, depuis que la Malouin Jacques Cartier a découvert leur terre, ont fait souche parmi eux?

Une autre chose aussi rapproche aujourd'hui les Bretons des Québécois: c'est qu'ils sont engagés eux-mêmes, au sein de l'Etat français, dans un combat similaire à celui que mènent les Canadiens français au sein de la fédération Canadienne. Pour les Bretons comme pour les Québécois il s'agit essentiellement d'un combat pour préserver leur identité nationale, leur langue et leur culture, écrasées par celles d'un voisin plus puissant, pour défendre leurs intérêts économiques et assurer leur promotion sociale dans leur propre pays, pour empêcher l'émigration de vider leur terre de sa jeunesse. Qui ne voit, malgré la distance qui les sépare, que leurs problèmes sont les mêmes, que leurs deux combats se rejoignent et qu'ils sont ceux de la liberté?

Les Bretons ne peuvent donc que se réjouir de voir les Canadiens français recevoir l'aide économique et culturelle de la France. Mais à cette joie se mêle un peu d'amertume lorsqu'ils comparent leur sort au sein de l'Etat français à celui des Québécois au sein de la fédération canadienne. Les Bretons ont une langue particulière, le breton, qui est encore parlée par un million de personnes sur les trois millions que compte la Bretagne. Malgré les demandes répétées des Bretons la France interdit encore l'enseignement de cette langue dans les écoles de Bretagne. Elle n'accorde qu'une émission d'une minute par semaine en breton (oui par semaine) à la Télévision Régionale de Bretagne!

Les Bretons ont formé un Etat indépendant jusqu'au 16e siècle, autonome jusqu'à la Révolution française, date à laquelle, malgré leurs protestations, ils furent "intégrés" de force à la France. L'Etat français refuse que cette histoire particulière, qui est celle d'un petit peuple acharné à maintenir sa liberté, soit enseignée dans les écoles de Bretagne. Il n'est pas question non plus que l'on nomme en Bretagne des fonctionnaires qui parlent la langue de leurs administrés, ni même qu'on autorise les Bretons à porter sur leurs autos l'écusson de leur province!

La situation économique de la Bretagne est actuellement très grave. Le régime économique sous lequel elle vit est le type même de l'économie coloniale, qui exporte ses hommes, et des matières premières qu'elle ne transforme pas. Aujourd'hui l'émigration vide les campagnes bretonnes, et la main-d'oeuvre disponible ne trouve pas sur place les emplois industriels qui lui permettraient de s'employer dans son propre pays. La Bretagne est administrée et gouvernée de Paris sans participation des Bretons eux-mêmes. Le protectionisme douanier français et celui du Marché Commun font qu'elle paie son énergie plus cher que le reste de la France, par rapport à laquelle elle est excentrée, et qu'elle est coupée de ses marchés naturels qui sont les pays maritimes qui bordent l'océan.

Pour remédier à cette situation les Bretons ont demandé à l'Etat français le vote d'une "Loi-Programme" qui leur accorderait les crédits d'investissement et les tarifs préférentiels nécessaires au développement de leur pays. Cette Loi-Programme leur a été refusée. Ils ont demandé l'entrée de la Grande Bretagne, leur voisine et leur cliente, dans le Marché Commun. De Gaulle s'y oppose. Ils demandent donc aujourd'hui à la France de leur laisser prendre en mains la direction de leurs propres affaires: car la Bretagne ne dispose encore ni du parlement, ni du gouvernement, ni du budget provinciaux qui lui auraient permis et lui permettraient de prendre elle-même les mesures nécessaires à son propre développement économique et à son progrès social...

Les dirigeants français lui refusent tout cela, en arguant que des mesures de ce genre porteraient préjudice à "l'unité nationale" de la France... Et pourtant il est de plus en plus évident que la France ne gouverne pas la Bretagne dans l'intérêt du peuple breton, qu'il est contre nature que la Bretagne continue à être administrée de Paris, par Paris et au seul profit de Paris sans que la communauté bretonne n'ait en tant que telle, son mot à dire. Que diraient les Français du Québec s'ils n'avaient ni budget, ni gouvernement, ni parlement provinciaux, si leur langue était toujours proscrite de l'école, de la presse et de la télévision, et leur province administrée directement par Ottawa? On admettra donc que ce qui vaut pour le Québec vaut aussi pour la Bretagne.

Les Québécois ont en ce moment l'oreille et la faveur de la France. Dans leurs rapports, que nous souhaitons devenir plus étroits et fructueux, avec les dirigeants français, souhaitons qu'ils n'oublient pas de rappeler à ces derniers, avec le tact et la discrétion nécessaires, que si la France est aujourd'hui présente au Québec, c'est en partie à des descendants de Bretons qu'elle le doit. Il conviendrait donc d'autant plus que ces mêmes dirigeants se préoccupent du sort des Bretons qui sont restés chez eux, qui veulent pouvoir vivre sur leur sol et qui désirent que leur patrie conserve son identité. Il n'y aurait là qu'élémentaire justice, et un peu d'ordre à mettre dans la maison même de la France.

Souhaitons aussi que s'établissent bientôt entre les mouvements bretons et les mouvements québécois des rapports plus étroits et des liaisons plus fréquentes. Ils m'apparaissent commandés par la nature des choses et la similarité de notre combat: la justice et la liberté ne se divisent pas.

Yvan Fouéré,
directeur du journal
"L'Avenir de la Bretagne".

Ste-Agathe

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi soir 1er novembre avait lieu, à la salle de l'Institut Collégial, la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques.

Après la prière à Notre-Dame du Bon-Conseil, Mme Paul Aubry souhaita la bienvenue aux dames. Suivit le rapport de la secrétaire par Mme Léon Courcelles. Cette dernière donna un résumé du congrès diocésain de la Ligue qui se tint à St-Boniface le 3 juin et de l'assemblée du 28 septembre à Ile-de-Chênes. Ensuite, Mme Lucien St-Vincent fit la lecture des résolutions de ce même congrès, ainsi que des résolutions de l'assemblée d'Ile-de-Chênes.

Puis on procéda à l'agenda. Les dames décidèrent de préparer un arbre de Noël pour les petits de la paroisse, et Mme Léopold Beaudry lut la liste des noms des enfants qui pourront recevoir des cadeaux du Père Noël. Puis les dames appuyèrent la motion du comité d'éducation d'organiser encore cette année une tournée de chants et cantiques de Noël dans les hospices et hôpitaux. Elles votèrent aussi un prix en argent pour les gradués de la douzième année de la paroisse. De plus, on nomma un comité pour la préparation de la fête du centenaire qui aura lieu le 24 novembre. Les membres de ce comité sont: Mmes Emmanuel Courcelles, Roland Gagnon, Télesphore Dorge, Léopold Beaudry, Roger Brémault, Marius Lemoine et David Lemoine. Enfin on choisit le 26 novembre comme date pour la vente des pâtisseries.

Mme Léon Dorge, présidente du comité spirituel, présenta le sujet à l'étude ce soir-là: "L'art de punir". Les dames se divisèrent en groupes et étudièrent ensemble les différents aspects de la punition à l'enfant. Après la discussion générale dirigée par Mme Dorge, l'aumônier, M. l'abbé A. Couture, clôtura la discussion en donnant de sages conseils pratiques sur "cet art de punir qui est peut-être le plus difficile de tout".

L'assemblée se termina par un délicieux goûter.

Comité de presse

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Raymond Lemoine, patient à l'hôpital King Edward où il reçoit des traitements médicaux.

Mme Emmanuel Nolette désire remercier le Dr Boucher pour les bons soins qu'elle a reçus à l'hôpital de Morris. Sa gratitude s'étend à tous ses bons amis qui lui ont rendu visite, envoyé cartes ou cadeaux pendant son séjour à l'hôpital.

Mme Emile Sorin a été très heureuse de recevoir la visite de sa soeur, Mme George Pavelick, de Kaneston, Sask., et ses trois enfants.

Jour du Souvenir

La cérémonie de la fête du Souvenir, le samedi 11 novembre, s'est déroulée à St-Adolphe avec beaucoup de dignité. Un groupe de 19 anciens combattants se réunirent à la salle municipale pour se rendre ensuite en procession à l'église où une messe fut chantée à 10 h., au milieu d'un grand nombre de paroissiens de St-Adolphe et de Ste-Agathe.

A l'issue de la messe, les vétérans, groupés à l'avant de l'église, reformèrent les rangs pour se rendre au cénotaphe où une courte cérémonie se déroula en l'honneur des soldats morts au champ de bataille.

Au nom des Dames Auxiliaires, Mme Mary Weir, présidente, accompagnée de Mme Margueret Stott, alla déposer une couronne au pied du cénotaphe. M. Albert Brisson, accompagné de M. Albert Péloquin, en déposa une au nom de l'Unité.

Une intéressante réunion des vétérans et de leurs invités suivit à la salle de Ste-Agathe.

Hommages de gratitude à M. Joseph Verscheure

A l'hôpital de la Miséricorde, le dimanche 5 novembre, s'éteignait doucement dans le Seigneur, à l'âge de 55 ans, miné par un implacable cancer, notre fidèle employé, M. Joseph Verscheure.

Originaire d'Inwood, Manitoba, il déménageait à St-Vital avec sa famille, en 1926. C'est là qu'il vécut heureux et satisfait au milieu des siens jusqu'au jour où il se sentit capable de gagner sa vie en différents endroits de la capitale.

En 1947, il nous offrait ses services. Patient, doux et charitable, il fut vite accepté des paroissiens et bientôt connu sous le nom de Jos. tout court. Cette appellation se trouvait naturellement sur les lèvres de chacun. Vieillards, jeunes gens et enfants sentaient si bien qu'ils pouvaient tout simplement s'adresser à lui afin d'en obtenir une faveur ayant reconnu que l'adverbe NON était banni de son vocabulaire.

Son service envers nous fut loyal et constant. Il nous est impossible de ne pas signaler son dévouement quasi héroïque lors de l'inondation de 1950. Le couvent avait dû être évacué, il semblait une île au milieu des eaux menaçantes; aucun moyen de chauffage n'était possible. Pourtant, nous ne pouvions absolument pas laisser l'édifice sans gardien. C'est alors que le fidèle Jos. s'offrit en sentinelle et resta seul, vaillamment au poste, jusqu'à ce que l'élément destructeur ait cessé ses ravages. Prenant ensuite à coeur le rétablissement de la maison, quel courage n'a-t-il pas déployé dans le déblayage et le nettoyage du soubassement en particulier, qui n'offrait à l'oeil qu'un amas de débris.

Ce geste et un nombre incalculable d'autres, nous l'avait associé comme membre de la famille et c'est comme tel que nous le manquons aujourd'hui.

Des prières furent récitées au salon mortuaire P. Coutu, le mercredi 8 novembre, et le service funèbre fut chanté le jeudi 9 novembre, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Léo Couture, curé, assisté de M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire. Sa famille, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens, d'amis, de nos Soeurs des maisons environnantes, y assistaient. Au sanctuaire, nous remarquions M. l'abbé Robert Campeau, ancien vicaire.

Nous avons tenu à recevoir u couvent, après la sépulture, en témoignage de gratitude envers notre cher disparu, sa famille et ses amis, pour un thé sympathique.

Que sa famille composée de trois frères, Louis, de Winnipeg, Charles et Christophe, de St-Vital, et trois soeurs, Marthe (Mme G. Verrier) et Jeanne (Mme B. Overby), de St-Vital, et Florence (Mme D. Milman), de Kamloops, C.-B., soit assurée de nos profondes condoléances.

Les Soeurs Grises
du couvent de St-Norbert

Chevaliers de Colomb

Conseil La Broquerie no 4595

Comme toujours, les activités dans un conseil de Chevaliers de Colomb ne manquent pas. Il y a toujours quelque chose à faire pour le bien de la paroisse et de la société et les Chevaliers sont toujours là pour aider et donner leur appui.

La semaine dernière, nous avons eu dans notre conseil l'installation des officiers élus pour l'année qui vient. Le tout se déroula dans une cérémonie riche et impressionnante.

Le frère G. Dérosiers, notre Député de District, présidait l'assemblée et nous lui devons des félicitations et des remerciements car il fit son travail à merveille. Tous les officiers s'approchèrent tour à tour du président pour se faire investir de leur charge respective.

Nous avons été heureux de voir parmi nous, comme invité d'honneur, notre vénérable frère James Karr. Député d'Etat qui nous adressa la parole après la cérémonie.

Comme la cérémonie se déroula publiquement, une foule assez considérable y assista. La soirée se termina par un goûter délicieux servi par les frères eux-mêmes.

St-Adolphe

Réunion de l'A.P.M.

Le mercredi 8 novembre, à 8 h. p.m., avait lieu, à l'école secondaire, la première réunion de l'année de l'Association de Parents et Maître. Après un mot de bienvenue de la part du président, M. J.-A. Leclerc, l'assemblée décida de choisir un nouvel exécutif pour l'année 1967-68. Fut réélu président, M. J.-A. Leclerc. La nouvelle vice-présidente est Mme Edmée Le-Gal; secrétaire-trésorière, Sr André Pauline, f.d.l.c.; comité de programme, M. Lionel Tessier, principal de l'école secondaire, Sr Marie-Adélard, principale de l'école élémentaire, Mme Lucille Berriault et M. Norbert Chaput; comité de réception, M. Richard Lagassé et Mme Claire Lagassé; comité de goûter, Sr Gertrude-Thérèse, Mmes Alma Lagassé, Aurèle Gagnon, Lucille Jubinville, Lidia Delorme, Anita Bouchard et Irène Decruynaere.

L'assemblée se termina par une discussion au sujet de l'étude des écoliers à la maison. Un café fut ensuite servi.

Va-et-vient

Mme Donalda Morin, accompagnée de son plus jeune fils, Gilles, prenait le train il y a deux semaines pour aller visiter sa soeur qui demeure à Toronto. Après avoir visité la capitale de l'Ontario, les deux voyageurs doivent revenir dans la localité à la fin de cette semaine.

M. André Lagassé, fils de Mme Hélène Lagassé, de St-Adolphe, accompagné de sa famille, est en visite chez les siens. M. Lagassé demeure à Ottawa où il fait partie de la Gendarmerie royale.

Malades

Il semble que les Femmes de St-Adolphe maltraitent leur mari de ce temps-ci, car quatre hommes de la localité ont dû être hospitalisés. Il s'agit de MM. Edmond Brodeur, déjà revenu chez lui, Pierre Berriault, Pierre et Edouard Delorme. Prompt rétablissement à ces gens affligés par la maladie.

Crevaisons, choses du passé?

WASHINGTON — Le gouvernement américain vient de faire un nouveau pas en matière de sécurité automobile et il s'agit d'un pas vraiment important en matière de prévention: le gouvernement a décidé d'imposer des normes visant à diminuer le nombre des accidents découlant des crevaisons.

Les normes, imposées à la suite d'une recommendation du comité sénatorial sur la prévention des accidents, imposent aux manufacturiers de pneus l'obligation de doter leurs produits d'un "indicateur du degré d'usure" de la semelle des pneumatiques et forcent les fabricants d'automobiles à munir leurs véhicules de roues et de jantes pouvant maintenir en place, et ce jusqu'à une vitesse de 60 milles à l'heure, un pneu dégonflé.

Le Secrétaire américain au Transport, M. Alan S. Boyd, a déclaré que les normes imposées, ajoutées à celles visant à une meilleure tenue de route des véhicules construits aux Etats-Unis et imposées aux fabricants il y a quelques mois, auraient pour effet certain de diminuer de façon sensible le nombre des victimes de la route.

Il a même ajouté que le temps était presque venu de dire que, dorénavant, "les accidents de la route seront largement l'effet de fausses manoeuvres plutôt que du malfonctionnement des automobiles impliquées".

Dorénavant, les manufacturiers de pneus, aux Etats-Unis, auront l'obligation d'inscrire sur chacun de leurs produits le gonflement maximum permissible, le poids maximum admissible (pour chaque catégorie de pneus) et le nombre précis et la grosseur des cordes utilisées dans la construction des pneus.

L'indicateur d'usure du pneu devra être facilement repérable à l'oeil et indiquer au conducteur que la semelle de l'un ou l'autre de ses pneus n'est plus revêtue que d'un seizième de pouce de caoutchouc.

En vertu de la nouvelle loi, les manufacturiers devront en outre afficher, en évidence, dans chacune des voitures quittant les lignes d'assemblage, la catégorie de pneus la mieux appropriée à telle ou telle catégorie de voiture, ainsi que le gonflement maximum que ce pneu est susceptible de tolérer.

Les normes nouvelles devront être en application le 31 mars 1968.

Ile-des-Chênes

Thé et vente

Le "thé et vente de pâtisseries", organisé par le comité d'action sociale de la Ligue des Femmes Catholiques, fut un réel succès. Les comptoirs décorés avec goût étaient garnis d'une sélection fort attrayante de gâteaux et de pâtisseries, ce qui témoigne du savoir-faire et des talents culinaires des cordons-bleus de la paroisse.

Au thé, on dégusta de délicieux choux farcis au jambon et à la dinde, oeuvre de Mme I. d'Auteuil. On fit la causette dans une ambiance de joie et de franche amitié. Cordial merci aux verseurs de thé: Mmes A. Normandeau, F. Haddock, J. Cournoyer et Desorcy, Soeur F.-Régis, M. l'abbé H. Perron, MM. D. Proteau, L. Marcoux, J.-P. Courcelles, J. Alary et A. d'Auteuil.

Au premier tirage, Mlle L. Trudeau s'est vue enrichie d'une lampe de salon, don de Genser's; M. R. d'Auteuil gagna la nappe écrue, gracieuseté d'Eaton, et M. L. Trudeau remporta les tasses à bière, offerts par MacLoed's. La seconde loterie favorisa Mmes L. Dupuis, N. Bonneteau et A. Bonneteau, respectivement gagnantes d'un ensemble de serviettes, de centres crochetés et d'une bouteille d'eau de Cologne, gracieuseté de Rexall Drugs.

Toutes nos félicitations au comité d'organisation, Mmes E. Lacroix, A. Dupuis et G. Dumontier, et merci à tous ceux qui ont prêté leur généreux concours pour la réussite de ce projet.

Catéchèse

Le travail de collaboration se poursuit entre l'école, la paroisse et le foyer pour la formation religieuse des enfants des première et deuxième années. A la dernière rencontre, parents et instituteurs se sont penchés sur les textes "Viens vers le Père" et "Célébrons ses Merveilles" afin d'être plus aptes à prolonger au foyer l'orientation catéchétique donnée en classe.

En deuxième année, on s'interrogea sur le rôle de la punition et de la récompense dans l'éducation de l'enfant; on a réfléchi sur la place des sacrements dans la vie chrétienne et on étudia la catéchèse du baptême. Mlle Girouard, de l'Office Catéchétique, assuma la direction du groupe d'expression anglaise.

Soyons fidèles à ces réunions afin de présenter à l'enfant une religion vivante et de le préparer à la réception des sacrements, à cette nouvelle relation qui s'établit entre lui et les Personnes divines.

Comité de presse

N.-D.-de-Lourdes

Curling

Le lundi 6 novembre eut lieu l'assemblée annuelle du Club de curling. La saison des neiges fait renaître l'enthousiasme pour ce sport toujours très populaire à Lourdes. Le nouvel exécutif élu pour la saison 1967-68 se compose comme suit: Louis Chabbert (fils), président; Fernand Dupasquier, secrétaire, Laury Brisson, Marcel Beaudry et Hubert Comte. M. Irénée Teffaine continue comme gardien du curling et nous sommes assurés d'avance d'avoir encore de belles glaces.

L'assemblée se prononça en faveur de commencer la saison de curling par un court bonspiel local, afin de faire sortir les balais des caves et de reprendre les camaraderies du jeu d'hiver.

Afin de former des équipes, tous les amateurs sont priés de donner leur nom à un membre du comité.

Nouveau maître de poste

M. René Comte est le nouveau maître de poste de Notre-Dame-de-Lourdes. Cordiale bienvenue à ce dernier et grand succès dans son nouvel emploi.

Chambre de Commerce

Ce jeudi 16 novembre, à 8 h. 30 p.m., aura lieu la réunion mensuelle de la Chambre de Commerce. Tous les membres sont priés d'y assister

Mariapolis

Anniversaire de mariage

Le samedi 28 octobre, on célébrait à Mariapolis le soixantième anniversaire de mariage de M. et Mme Théodore Morin (née Clorinda Malo). Le tout se déroula dans l'intimité du cercle de famille. La fête commença par une messe dite aux intentions des jubilaires par M. l'abbé C. Cremonesi, curé. C'est au cours de cette messe que les jubilaires renouvelèrent devant l'autel leurs promesses de mariage. Dans son homélie, M. l'abbé Cremonesi souligna la beauté et la grandeur de la vie conjugale, en particulier, lorsqu'on l'a vécue durant soixante ans.

Après la messe, on se rendit à la salle de l'église où les Dames Auxiliaires de Greenway avaient préparé un succulent banquet. Les héros du jour étaient entourés à la table d'honneur de leurs enfants et petits-enfants et des époux ou épouses de ces derniers et de quelques amis.

Durant le repas, le maître de cérémonies sut égayer les convives en racontant quelques anecdotes et quelques incidents de la vie des "jeunes mariés". C'est aussi au cours du repas que Richard Benoit proposa le toast aux grands-parents, exprimant l'admiration et la gratitude de tous les petits-enfants présents.

Après le repas, Mme Israël Desrochers, fille aînée, exprima, au nom de la famille, tous les sentiments qui pénétrèrent son coeur en ce moment. Elle finit son touchant discours en souhaitant à ses parents le meilleur de tout dans la vie et en les convoquant dès maintenant aux fêtes du soixante-cinquième.

Le maître de cérémonies et quelques autres dont MM. Maurice Gatin, Jean Poirier et Antoine Desrochers lurent des messages de félicitations reçus du gouverneur général du Canada Roland Michener, du premier ministre Lester Pearson, de la secrétaire d'Etat Judy LaMarsh, du premier ministre de la province D. Roblin, du lieutenant-gouverneur de la province Richard Bowles, du chef de l'opposition Gildas Molgat et du membre de l'assemblée législative pour le comté de Rock Lake, M. Einarson.

Plusieurs musiciens de la famille firent revivre par leurs morceaux ou leurs chants quelques épisodes du bon vieux temps. Les jubilaires eux-mêmes, très à l'aise dans leur milieu, exécutèrent quelques morceaux de leur jeunesse.

Vers dix heures après quelques heures de saine récréation, tous durent se dire bonsoir et retourner vers leurs foyers. Avant de partir, tous réitérèrent leurs félicitations et dirent encore une fois à leurs heureux parents combien ils étaient fiers d'eux.

Donc, à M. et Mme Morin, bonne chance, bonne santé et longue vie. Ad Multos Annos!

St-Jean-Baptiste

Education sexuelle

Le jeudi soir 9 novembre, au gymnase de l'école élémentaire, une foule se réunissait pour entendre deux conférenciers, le Dr C. Lavoie et M. l'abbé R. Roy, leur parler de l'éducation sexuelle.

Le Dr Lavoie insista sur l'importance du sexe, la façon de présenter l'éducation sexuelle et les résultats d'une bonne éducation. M. l'abbé Roy parla de la responsabilité des parents au sujet de l'éducation sexuelle et de l'importance de la prière.

M. Dupasquier remercia les conférenciers.

Cette soirée était sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques. Un délicieux goûter fut servi par les comités social et de recrutement.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme J. Collette et ses enfants à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Joseph Collette, survenu après une courte maladie. Les funérailles eurent lieu le 14 novembre.

Baptême

Le 12 novembre: Daniel-Renald-Joseph, fils de M. et Mme Edmond Lafond, né le 31 octobre à l'hôpital de Morris. Parrain et marraine, Léon et Léonne Lafond, frère et soeur de l'enfant.

BCN

NOUVEL ADMINISTRATEUR



Me J.-JACQUES BEAUCHEMIN

Le Président de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, annonce l'élection de Me J.-Jacques Beauchemin, avocat de Montréal, au Conseil d'Administration de la BCN.

Homme d'affaires bien connu, Me Beauchemin est membre de l'étude légale Beauchemin & Valiquette; il est aussi administrateur du groupe minier Sullivan, de "The Belmont Park Co. Ltd." et de plusieurs autres sociétés importantes.

Me Beauchemin remplace au Conseil d'Administration, son père, M. Pierre Beauchemin, qui a dû résigner ses fonctions conformément aux dispositions de la Loi sur les banques.

St-Norbert

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 8 novembre, un petit groupe de dames assistèrent à une messe célébrée à leurs intentions, puis à l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques.

En l'absence de Mme René Provost, présidente, hospitalisée, la vice-présidente présida l'assemblée. Mme A. Roy, présidente du comité spirituel, fit lecture d'une lettre des plus intéressantes et amusantes reçue de Sr Rose-Hélène, f.d.l.c., missionnaire au Brésil. Trois bouquets spirituels seront offerts aux intentions de nos malades.

Après la lecture des différents rapports, l'assemblée passa à la deuxième partie du programme préparée par Mme Georges Guilbault, présidente du comité d'éducation. Les dames étudièrent ensemble les buts de la Ligue.

L'aumônier, M. l'abbé L. Couture, dans ses remarques, souligna l'importance de s'adapter aux changements dans l'Eglise.

Mmes Gilles Robert et Joseph Campeau seront les responsables des Jeannettes dans la paroisse.

L'assemblée se termina par un délicieux goûter servi par Mme Privé.

A la prochaine réunion mensuelle de décembre, les dames sont priées d'apporter leur contribution pour les paniers de Noël qui seront distribués par Mme J.-B. Lamoureux aux familles moins fortunées.

Bingo

C'est le dimanche 19 novembre, à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église, qu'aura lieu notre bingo annuel à la dinde. Les profits de ce bingo iront aux oeuvres de bienfaisance.

Mme J. Campeau, responsable du bingo, tient à faire remarquer que de nombreux prix ont été donnés pour la loterie: lampe, chandails, "barbecue", réveille-matin, etc.

Le prix d'entrée sera une bouteille de parfum, don de Mme R. Provost.

Bienvenue à tous!

Laurier

Çà et là

Mme Adèle Fradette, qui demeurait à Laurier depuis plus de quarante ans, a quitté la paroisse pour aller demeurer à Winnipeg. C'est à regret que tous la voient partir, mais veulent cependant lui souhaiter bonheur et santé dans sa nouvelle demeure.

M. et Mme Georges Leclerc se sont portés acquéreurs de la maison de Mme Adèle Fradette et demeurent maintenant au village.

Bienvenue à M. et Mme Jules Letain, arrivés de Thompson, et qui demeureront dans la localité.

Les enfants voient avec joie s'élever une nouvelle patinoire tout près de l'école.

Quand un mauvais livre s'est une fois emparé des esprits, il n'y a plus pour les désabuser d'autre moyen que celui de montrer l'esprit général qui l'a dicté, d'en classer les défauts, d'indiquer seulement les plus saillants et de s'en fier du reste à la conscience de chaque lecteur.

J. de Maistre

A l'Ouest... quoi de nouveau?

(Suite)

De retour, notre hôte nous parle de sa maison: "Je l'ai achetée à cinquante kilomètres d'ici. Nous l'avons soulevée et amenée par la route".

Il est onze heures du soir quand nous regagnons le "Routier". Il y règne une joyeuse ambiance. Une partie de la jeunesse s'y trouve réunie. A Saint-Pierre, tous les étudiants ont une occupation pendant les vacances scolaires. Nous nous joignons à eux. Les jeunes ne pensent pas que nous puissions trouver un agrément à venir passer nos vacances dans un petit village de l'Ouest canadien. En revanche, nous aimerions savoir pourquoi les jeunes Canadiens ne viennent pas plus en France, alors que nous faisons notre deuxième séjour au Canada. Certes, leur pays est si vaste! Il est tellement étendu que les habitants de Colombie-Britannique sont aussi étrangers aux Québécois que les Français le sont aux Lapons. Et puis, nous affirme une jeune fille: "Que voulez-vous que j'aille faire en France avec mon accent?"

— Votre accent, Mademoiselle, il n'y a que vous pour y attacher de l'importance.

Ce n'est certes pas sans mal que notre langue ait été maintenue dans l'Ouest canadien, mais elle y est encore vivace. Le sera-t-elle encore longtemps. Laissons parler les chiffres.

En 1870, le Manitoba comptait autant de Français que d'Anglais. En 1961, sur 83,936 Franco-Manitobains recensés, 23,037 ne reconnaissaient plus le Français comme leur langue maternelle. Est-ce à dire que les Francophones subissent peu à peu une Anglicisation inéluctable? Peut-être. Mais le plus étonnant n'est-ce pas qu'à trois mille kilomètres de Montréal et à cent des Etats-Unis, on parle encore français en 1967?

Pourtant, rien n'a été ménagé pour faire disparaître le français. Les villages francophones se sont vus entourés de villages de langue allemande. En 1916, le Français est supprimé à l'école primaire. Les pères de famille réagissent aussitôt et forment l'Association d'Education qui a pour but d'aider les instituteurs dans leurs tâches. D'abord illégalement, puis avec l'aide du gouvernement provincial, le Français continue à être parlé dans les classes. Aujourd'hui, il est enseigné une heure par jour dès l'école primaire. C'est encore trop peu. Aussi, en 1965, la Société d'Education étendit ses activités aux Arts, aux Sciences, à la Littérature, à la vie économique, aux sports.

Des "boîtes à chansons" animées par des jeunes Franco-Manitobains font appel à des artistes du Québec afin de prouver aux jeunes qu'on peut aussi s'amuser en français.

Et puis, il y a aussi la Presse. Un hebdomadaire paraît en français, financé par ses huit mille abonnés. N'oublions pas non plus la radio et la télévision. Un commentateur de la chaîne française nous en parle: "Le 27 mai 1946, bien des yeux s'embuèrent d'émotion quand une voix nette annonça: "Ici Radio Saint-Boniface, le premier poste de langue française de l'Ouest canadien". C'était le cri de victoire de la revue "Chantecler" qui avait financé cette première réalisation.

Les Francophones de l'Ouest avaient leur poste. Depuis, l'émetteur n'a cessé de prospérer, et d'autres furent créés: un en Alberta et deux en Saskatchewan. Bientôt les quatre postes, toujours soutenus par des capitaux privés (quatre millions de francs lourds en quinze ans), servirent de relais naturels aux émissions en langue française de Radio-Canada. Actuellement une émission de jeunes de deux heures par jour réunit la jeunesse de langue française ou anglaise autour des derniers succès de Paris ou de Londres. Quant à la télévision, bien que plus jeune, elle se porte bien elle aussi. Une chaîne de langue française apporte au sein des foyers: films, pièces ou émissions culturelles françaises. Actuellement, ces émissions couvrent à peu près tout l'Ouest canadien.

Est-ce à dire que l'assimilation se fait plus lente? Le Français, c'est incontestable, avance sur certains points, mais recule sur d'autres. A la ville tout se fait en anglais: le commerce, la justice, le travail, l'amusement. Le Français est encore la langue de l'école, des soirées familiales, des réunions amicales, celle de la vie quotidienne dans les minorités. Mais en dehors de la maison ou du village, on ne parle qu'anglais, à tel point qu'il est impossible d'identifier un Canadien francophone dans son milieu quotidien.

Mais une menace commune aux deux communautés les oblige à s'unir pour faire face: c'est le colosse américain. Les deux ethnies essaient de se comprendre et finiront par se rejoindre. Le plus affligeant reste encore de constater que la France ne connaît pas ces lointains cousins, et surtout que le Québec les ignore. Ce Québec en pleine mutation inquiète les Francophones de l'Ouest canadien, car le maintien de leur langue et de leur culture dépend en grande partie de la "belle Province" canadienne-française. En attendant que les Québécois trouvent définitivement leur voie, les habitants de Saint-Pierre et de tous les milieux francophones de l'Ouest restent fidèles à la langue et à la culture de leurs ancêtres. Mais à l'inverse de leurs compatriotes des rives du Saint-Laurent, ils pratiquent avec bonheur un bilinguisme fructueux.

On ne remarque aucune rivalité entre les deux communautés, sinon en affaires ou dans le commerce. On assiste même à un intérêt nouveau des Anglophones pour la langue française, soit dans le cadre des Universités, ou dans celui des cours du soir. Nous y voyons là, la reconnaissance et la preuve qu'elle a enfin conquis droit de cité. Mais il y a certes encore beaucoup à faire.

Le soleil est déjà haut dans le ciel, quand notre chauffeur vient nous chercher: c'est aujourd'hui le vétérinaire qui nous offre ses bons services.

Saint-Claude, Saint-Malo, La Rochelle, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Anne-des-Chênes et même Orléans reçoivent notre visite. Nous ne faisons pas le tour de France, mais celui du Manitoba.

L'accueil des nombreux cultivateurs que nous rencontrons est comme toujours simple et sincère. Une poignée de main, un café, et en route pour une petite visite de l'exploitation.

Mais le plus intéressant souvenir que nous a laissé cette matinée est incontestablement celui de la visite d'une ferme Hutterite. Les Hutterites, sorte de secte religieuse, qui a des affinités avec le Luthéranisme, vivent en communauté et restent surtout cultivateurs. Originaires de l'Allemagne de l'Est, ils forment actuellement deux cents communautés, semblables à celle de Cristal Springs qui nous accueille. Mais laissons parler notre hôte barbu. La barbe ici remplace l'alliance des hommes mariés: "N'importe qui peut entrer dans la communauté, dit-il. Le postulant dépose ses biens entre les mains du chef élu de la colonie. Il a un an pour se décider. Passé ce délai, son dépôt reste celui de la communauté. Chaque couple possède une maison individuelle, mais ses enfants sont confiés durant la journée à des nurses, généralement des jeunes filles de la colonie qui font ainsi leur apprentissage de futures mères de famille. Les repas sont pris en commun, et les vêtements sont fabriqués dans les ateliers de la colonie qui vit le plus possible de ses produits. Quand la communauté est trop peuplée, du terrain est acheté pour y installer un nouveau groupe.

"On peut trouver à la colonie une église, la vie religieuse y est très active, et une école. Les jeunes ne dépassent pas le niveau primaire. En matière de connaissance agricole, l'expérience acquise par une colonie est transmise aux autres.

"La colonie de Cristal Springs dispose de six cents hectares de terrain pour le blé, élève 10,000 poules qui produisent 5,000 oeufs par jour, deux cent cinquante truies dont les portées donnent quatre milles porcelets par an, vingt mille dindes et sept mille oies dont le duvet est très recherché.

"L'alcool, le tabac, la télévision et la presse ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la colonie. Aucun des membres ne perçoit de salaire...

"Les Hutterites se marient entre eux, mais veillent à éviter les unions consanguines. En général la progression des naissances reste constante."

Une petite visite de la communauté corrobore les déclarations de notre guide. Mais ce qu'il a oublié de nous dire, c'est que les abandons sont assez nombreux au sein de la colonie, les jeunes aspirant à autre chose qu'à la satisfaction du travail bien fait.

L'après-midi, nous sommes invités à visiter les abattoirs de Winnipeg, les deuxièmes du monde après ceux de Chicago. Tandis que nous y pénétrons, une chaleur animale, moite et étouffante nous serre la gorge. Les cris des bêtes nous donnent quelques difficultés à entendre les explications de notre guide. Une mécanisation impressionnante permet une production exceptionnellement élevée. Les porcs sont poussés un par un dans une cage où ils sont électrocutés, chaque ouvrier restant à la même place. Puis ils sont pendus par les pattes postérieures. Un ouvrier saigne d'un geste chaque bête qui passe devant lui. Les porcs sont alors ébouillantés, grillés et dépecés. On les retrouve bientôt sous forme de pâtés, jambons, saucisses ou saindoux, dans des emballages soigneusement stérilisés. Les boeufs suivent eux aussi une chaîne qui les conduit aux steaks ou aux boîtes de conserves. Le mécanisme des hommes qui travaillent dans ces abattoirs est fort monotone. L'un d'eux saigne des porcs avec une régularité d'horloge. Pendant huit heures, un autre dépouille une partie de boeuf, toujours la même, un troisième coupe des têtes à longueur de journée...

Une écoeurante odeur de chair grillée, de sang chaud, d'eau sale vous suit partout, vous colle à la peau et fait de vous un végétarien convaincu, au moins pour quelques heures.

Nous allons terminer la journée au lac artificiel de Saint-Malo, où un bon bain nous délasse de ce chaud après-midi.

Sur la plage, des fermiers ou des commerçants sont venus prendre quelques heures de détente. Nous y trouvons aussi quelques Indiens, facilement reconnaissables à leur facie ès Mongoloïde.

Malheureusement, le temps passe vite, et il nous faut déjà songer au départ.

A tous ceux qui nous ont fait un séjour agréable, et ils furent nombreux à Saint-Pierre, presque autant que d'habitants, nous rappelons avant de monter dans le train ce souhait des Juifs: "l'an prochain à Jérusalem". Seulement pour eux, Jérusalem sera la France.

Quant à nous, nous ne pourrons pas dire adieu final au village de Saint-Pierre, car il est impensable que nous ne songions pas à y revenir.

Daniel Moussu
et Serge Vannier

Le déséquilibre de la production alimentaire

L'écart dans la production d'aliments entre les pays soi-disant bien pourvus et ceux qui ne le sont pas s'est continuellement élargi au cours des dernières années. Cet élargissement n'est pas tellement causé par des différences dans les taux généraux de l'accroissement de la production alimentaire que par les différences dramatiques qui existent dans les taux de croissance des populations.

La population mondiale a continué d'augmenter au taux de 2.5 pour cent en 1966, ce qui veut dire 70 millions de bouches nouvelles à nourrir. Malheureusement, le taux de croissance des populations des pays les moins développés est le double de celui des régions évoluées. Alors que la production d'aliments augmente de 6 pour cent dans les pays avancés, comparativement à 1 pour cent dans les pays moins favorisés, le déséquilibre alimentaire s'intensifie.

Il y a trente ans, chacune des régions les moins développées (Asie, Afrique et Amérique latine) exportait des excédents de céréales, surtout en Europe. Les expéditions nettes de céréales provenant des régions les moins développées s'élevaient annuellement à une moyenne de 11 millions de tonnes. A elle seule, l'Amérique latine exportait plus de céréales que l'Amérique du Nord.

Durant la décade de la guerre (celle de 1940), ce courant a été renversé et des aliments ont commencé à être expédiés par les pays bien pourvus au pays moins favorisés. Alors que les céréales avaient traditionnellement été une source de revenus à l'exportation pour les pays les moins développés, il leur fallait maintenant dépenser des devises étrangères pour en financer les importations. Dès 1950, les pays riches expédiaient des céréales aux régions défavorisées au rythme de 6 millions de tonnes par année. Alors que l'explosion démographique s'accentuait au cours de la décade de 1950, les livraisons de céréales aux régions les moins développées s'accéléraient pour atteindre 20 millions de tonnes en 1960; en 1966 elles s'élevaient à 31 millions de tonnes. Les six pays les plus populeux, la Chine continentale, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, le Japon et le Brésil avaient tous à leur bilan des importations nettes de céréales.

Cette insuffisance d'aliments s'accroît tant de façon absolue que relative. C'est un monde peu enviable que celui où le tiers de la population craint l'embonpoint, tandis que les deux autres tiers ne sont pas certains du repas du lendemain. A la longue, un tel monde ne saurait jouir de la paix. Au cours des huit dernières années, de graves manifestations de violence se sont produites dans des pays pauvres, sous-alimentés et à faible revenu. Depuis 1958, une seule des nations développées a connu des troubles intérieurs importants sur son territoire. Parmi les 38 nations pauvres celle dont le revenu par tête est inférieur à $100 par année, au moins 32 ont connu des conflits d'importance majeure.

Le facteur particulier qui suscite le plus d'espoir et qui contribuera probablement à une solution éventuelle du problème alimentaire est le fait qu'on en devient de plus en plus conscient. Maintenant, on admet presque partout que le problème alimentaire est pratiquement le plus difficile que l'humanité ait à résoudre.

On ne voit pas encore poindre à l'horizon les décisions politiques et les promesses d'aide nécessaires pour éliminer la sous-alimentation dans les pays affamés. Mais il ne faudrait pas que s'accroisse davantage l'écart dans le domaine de l'alimentation entre les nations dites favorisées et les pays défavorisés. Advenant que cela se produise, la tension deviendrait intolérable entre les deux régions économiques. La stabilité économique et politique des pays en voie de développement est intimement liée à des approvisionnements alimentaires suffisants.

Il se peut que nous posions mal la question quand nous abordons la solution du problème de l'alimentation des peuples. Au lieu de nous demander "Comment en coûtera-t-il pour résoudre le problème alimentaire?", nous ferions peut-être mieux de chercher à savoir "Combien en coûtera-t-il si nous ne parvenons pas à résoudre le problème alimentaire?"

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Réveille-matin
6.45—Nouvelles locales
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal du Réseau
7.09—Chronique sportive du Réseau
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive locales
7.38—Réveille-matin
7.55—Nouvelles locales
8.00—Réveille-matin
8.16—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.08—De tout et de rien: Nouvelles locales
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles locales
11.05—Divertissement
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (Réseau)
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles et Marché du grain
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles locales
3.05—Ranch 1050
4.00—Pause café
4.31—Présent
5.00—Radio Journal du Réseau
5.20—Commentaires et chronique sportive (réseau)
5.30—Tous les garçons les filles; Nouvelles locales; Chronique sportive locale
7.00—Nouvelles et prévisions du temps (locales)
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Le chapelet

LUNDI

7.30—Concert populaire (local)
8.30—Orchestre de chambre (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique (réseau)
8.30—Le chant de l'alouette (réseau)
8.45—Enfances d'écrivains (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

MERCREDI

7.30—Vacance au tour du monde (local)
8.30—Cybernétique
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Concert du mercredi (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

JEUDI

7.30—Orchestre de chambre
8.30—Petit théâtre
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec (local)
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.30—Nouvelles

VENDREDI

7.30—Musique canadienne de piano (réseau)
8.00—Une demi-heure avec
8.30—Loge à l'opéra
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

SAMEDI

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Radio-Samedi
6.45—Nouvelles locales
6.50—Radio-Samedi
7.00—Nouvelles et chronique sportive (réseau)
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Radio-Samedi
7.30—Nouvelles locales
7.33—Chronique sportive (locale)
7.35—Radio-Samedi; Nouvelles du réseau; Nouvelles locales
8.30—Au temps du 78 (réseau)
9.00—Nouvelles locales
9.06—Radio-Samedi; Nouvelles locales;
10.00—Nouvelles locales
10.05—Radio-Samedi; Nouvelles locales
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Radio-Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio-Samedi
1.00—Nouvelles locales
1.05—Prévisions du temps et Condition des routes
1.15—Radio-Samedi: Nouvelles agricoles
3.00—Nouvelles locales
3.05—Radio-Samedi
5.00—Nouvelles du réseau
5.10—Coulisses de l'actualité
5.30—Radio-Samedi: Nouvelles locales; Nouvelles sportives
7.00—Nouvelles et prévisions du temps
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Le chapelet
7.30—La parole est d'or (réseau)
8.00—J'ai tant dansé (réseau)
9.00—Radio Journal (réseau)
9.10—Le monde en marche (réseau)
9.30—Visite aux chansonniers (réseau)
10.00—Danses et cadences
11.00—Musique de danse (locale)
12.00—Nouvelles et pensée du soir ... fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouv., O Canada
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal du réseau
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités (réseau)
10.00—Nouvelles locales
10.05—Pour nos malades
11.00—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal du réseau
12.10—Chronique sportive (réseau)
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain Avis de décès
6.25—Nouvelles locales
6.30—Bel Canto (réseau)
7.30—Cabaret du soir qui penche (réseau)
9.30—Radio Journal et sports (réseau)
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—L'heure exquise
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir ... et fermeture

Thésaurisation de l'or

NEW YORK — La France demeure de loin le pays où la thésaurisation de l'or est la plus importante, indique le rapport annuel consacré à ce sujet par la publication "Pick's World Currency Report". Au 31 octobre, la valeur de l'or détenu par des intérêts privés dans le monde libre se chiffrait, selon cette étude, à 19,7 milliards de dollars (sur la base de 35 dollars l'once) dont 4,6 milliards de dollars en France, contre respectivement 18,6 et 4,55 milliards respectivement un an auparavant.

Le métal précieux thésaurisé dans le reste de l'Europe valait à la date sous revue 3,8 milliards de dollars, le solde se répartissant de la façon suivante: Asie 4,3 milliards, Afrique 2,1 milliards, Amérique du Nord et du Sud 3,4 milliards et pays autres 1,5 milliard.

L'auteur de l'étude, le Dr Franz Pick, attribue l'accroissement de 1,000 tonnes dans les stocks privés d'or aux "jeux enfantins des gouvernements dont les droits spéciaux de tirage créés à la conférence monétaire de Rio n'a été qu'un exemple de plus". Le Stock total, atteignant 17,501 tonnes, dépasse de 51 pour cent celui, officiel, des Etats-Unis, et correspond à 13 ans, 5 mois et 28 jours de la production aurifère du monde libre selon le rythme de 1966.

La loi interdisant aux Américains de posséder de l'or aux Etats-Unis autrement que sous forme de pièces ou d'objets précieux, l'article affirme que les entreprises et particuliers américains à l'étranger ne se privent pas de participer à la thésaurisation.

"En raison de la crainte d'une dépréciation du dollar et du caractère inévitable d'une dévaluation à l'échelle mondiale, ces achats par les Américains — déposés dans des coffres en Grande-Bretagne, au Canada, en France, au Mexique et en Suisse — constituent une nouvelle charge pour la balance des paiements de Washington et ne peuvent être empêchés. On ne respecte tout simplement plus la loi américaine comme au temps où la monnaie était stable", conclut "Pick's World Currency Report".

— No 538 —

HORIZONTALEMENT

1—Fabrication des cristaux.
2—Genre d'oiseaux échassiers. — Dix fois dix.
3—Peintre hollandais. — Nous nous servons de ruses.
4—Religieux qui vit seul. — Escarpés.
5—Sym. du sodium. — Glande génitale mâle.
6—Tue. — Pronom.
7—Petite monnaie de cuivre (plur). — Royal.
8—Ne pas dire. — Tentant.
9—Assistèrent.
10—Poisson. — Femme d'un chef russe.
11—Objet curieux. — Actions de ruer.
12—Laisses seul.—Note (plur).

VERTICALEMENT

1—Adhérent du covenant.
2—Te jetteras impétueusement. — Secondas.
3—En outre. — Cavité derrière la capote d'une auto (plur).
4—Militaire du service de santé. — Jumelles.
5—Entres. — Faire son testament. — Pronom.
6—Dextérité du corps. — Comm. du Morbihan.
7—Loup ancien. — Morceaux de bois brûlés en partie.
8—Non vicié. — Etoiles de cinéma.
9—Enlèvera l'écorce. — Petit ruisseau.
10—Arrivé. — Complet.
11—Attaquât. — Venue en vie.
12—Conj. — Unique. — Salle où mangent les officiers d'un régiment.

SOLUTION DU PROBLEME No 537

■ **Horizontalement:** 1. Naviculaires; 2. Acétomel; 3. Vérole — Incas; 4. It — Ut — Esules; 5. Gai — Mède; 6. Atlante — Iras; 7. Belle — Rôt; 8. Elucider; 9. Légère — OIR; 10. Ira — Subito; 11. Télémètre — En; 12. Esérine — Lime.

■ **Verticalement:** 1. Navigabilité; 2. Acétate — Eres; 3. Ver — Illégale; 4. Itou — Allé — Er; 5. Coltineur — Mi; 6. Umé — Ce — En; 7. Le — Emeri — Ste; 8. Alise — Odeur; 9. Nudité — Bel; 10. Racler — Roi; 11. Ae — As — Item; 12. Sasses — Trône.

Avis à nos correspondants et lecteurs

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, 2 Man. (**Tél.: 775-8443**)

AECFM — 1967 — Résultats de l'Examen de Français — 1967 — AECFM

Voici la liste finale des examens de français. Les écoles de: Institut collégial de Laurier, Ecole élémentaire de Mariepolis, Institut collégial de Ste-Anne, Ecole élémentaire de Ste-Geneviève et Ecole élémentaire de St-Eustache ne nous ayant pas fait parvenir les notes ou leurs listes avec les notes des enfants, nous regrettons de ne pouvoir publier ces noms.

Il est à remarquer que cette année les enfants ayant obtenu une note de 50 à 59 pour cent ne recevront pas de diplôme. Toutefois, ils seront cités comme ayant obtenu une mention honorable. Cette année encore, les premiers de classe recevront un prix de l'AECFM sous forme de bon d'achat que la Librairie Lumen échangera contre un livre ou un disque français.

Nous serions reconnaissants aux parents de nous indiquer "par écrit" toute erreur qui aurait pu se glisser.

ST-GEORGES
Ecole consolidée
8e année
Robert Bouvier
Pauline Dupont
Pauline Bouvier
Marcel Dubé
Gilles Fisette
Yves Vincent
Judith Dupont
7e année
Raymond Vincent
Marielle Papineau
Jacqueline Vincent
Michel Lachiver
Sylvia Boyer
Georges Bouvier
Jules Bouchard
Lucille Wilcott
Alcide Chevrefils
Maurice Larocque
Sylvia Martel
Fleurette Sabot
Richard Dupont
Evelyn St-Pierre
Michel Boulet
Claude Dupont
Marie-Anne Poitras
Donald Vincent
Lucie Cotellier
Maurice Nault
6e année
Pauline Vincent
Cécile Dupont
Monique Dupont
Larry Dupont
Hélène Courcelles
David Bouvier
Debbie April
Lucille St-Pierre
Monique Papineau
Aline Vincent
Daniel Jubinville
Benoit Fisette
5e année
Lucienne Granger
Suzanne Lachiver
Marielle Dupont
Louise Bouvier
Jeannette Dupont
Berthe Chevrefils
Monique Dupont
Claudette Désautels
Daniel Désautels
Colette St-Pierre
Rex Guêtré
Gisèle Robert
Yolande Dupont
Michelle Larocque
Lucie Vincent
Dominique Paillardon
Florida Vincent
Simone Jubinville
Bernard Paillardon
4e année
Patricia Désautels
Laurette Nault
Raymond Sabot
Ginette Vincent
Camille Fisette
Albert Dupont
3e année
Nicole Dupont
Léon Vincent
Lionel Vincent
Germain Bisson
Evelyn Wilcott
Paulette Désautels
Jeannine Nault
Ramona Raymond
André Larocque
Lucien Boisjoli
Emile Granger
Joanne Boulet
Edgar Jubinville
Roger Lachiver
Henri Dubé
Kathy Petrus
Murielle Nault
Marcel Gareau
Alice Courcelles
Aimé Dupont

ST-LAURENT
Institut collégial
12e année
Roberta Birch
Hélène Bruce
Alexandre Chaboyer
Rita Gratton
Napoléon Langelier
11e année
Sandra Lamoureux
Annabelle Perreault
Adrien Lavallée
Laurent Kerbrat
Barbara Bruce
Gabrielle Kerbrat
10e année
Albert Richard
Sylvia Boyer
Roland Gratton
Lloyd Chartrand
Richard Bruce
Nelson St-Goddard
Lionel Allard
Gilbert Boucher
Léonard Lavallée
Raymond Lavallée
Roger Nabess

SOMERSET
Institut collégial
12e année
Annette Mabon
Roméo Lemieux
Henriette Raine
Florette Labossière
Léo Timmerman
Roselyne Martel
Claude Martel
11e année
Paulette Vielfaure
Diane Rémillard
Robert Lussier
Stella Boulet
Nicole Girouard
Jean Labossière
Lina Thévenot
Marielle Labossière
Lionel Talbot
Clémence Grenier
10e année
Joanne Lafrenière
Lorraine Landry
Luc Boulet
Ivan Labossière
Gilles Martel
Georges Ronceray
Aurel Pantel

ST-ADOLPHE
Institut collégial
12e année
Louise Théoret
Marcel Cormier
Jacqueline Lagassé
Bibiane Chaput
Gérald LeGal
Ronald Leclaire
Yolande Comeau
11e année
Léo Bérard
Lorraine Chaput
Madeleine Brunet
Rachel Hébert
Louise Perron
Dionne Aubin
Suzanne Comte
Marie Landry
Gisèle Brunet
Donald Berriault
10e année
Paulette Jubinville
Albert Leclaire
Gabrielle Seidl
Huguette Carrière
Evelyn Ray
Gisèle Meilleur
Ronald Lagassé
Lina Legal
Eileen Davignon
Agnès Dandonneau
William Delorme
Marc Séguin
Rita Perron
Liliane Perron

ST-LAZARE
Ecole
Rectification Grade XI
Julie DeCorby
Rachelle Guay
Judith Selby
Irène Fleury
Angèle Huberdeau
Pauline Chartier
Juliette Tétrault
Charles Deschambault
Carol Selby
Rectification Grade X
Anne Fouillard
Anita Plante
Marciana Fouillard
Jacinthe Huberdeau
Margaret Selby
Gérald Perreault
Mathieu Deschambault
Gilles Sala
Roberta Tourond

ST-JEAN-BAPTISTE
Institut collégial
12e année
Raymonde Vermette
Raymond Hénault
Léonne Beaudette
Jocelyne Sabourin
Claudette Fillion
Patricia Bouchard
Aurèle Rémillard
Vivianne Dansereau
Marcelle Sabourin
René Sabourin
Berthe Lavallée
Armande Bissonnette
Paul Gilmore
Raymond Barnabé
12e année (commercial)
Jacqueline Fillion
Annette Bouchard
Aline Sabourin
Murielle Grégoire
Lucille Lallier
Noëlla Lafond
Annette Lavallée
Emile Sabourin
11e année
Denis Beaudette
Robert Boucher
Paulette Comeault
Raymond Lavallée
Philippe Sabourin
Denise Matte
Jacques Trudel
Lorraine Baril
Raymond Dumontier
Lucien Sabourin
Paul-René Sabourin
Robert Ayotte
Marie Braconnier
Yvon Bissonnette
Richard Gallant
11e année (commercial)
Diane Bérard
Louise Marion
Carole Valcourt
Henriette Vermette
Léonne Ayotte
Gisèle Bérard
Gilles Comeault
Monique Dupuis
Estelle Catellier
Maurice Comeault
Florence St-Vincent
10e année
Michelle Pelletier
Lucienne Roy
Diane Sabourin
Claudette St-Hilaire
Marguerite Clément
Diane Vermette
Clive Marion
Catherine Park
Claire Vermette
Guy Vermette
Gisèle Barnabé
Claude Lemay
Carmen Cadieux
Dorothy Fillion
Gilbert Tétrault
Gilbert Vermette
Jacqueline Bissonnette
Robert Gallant
Gilbert Dionne
Claude Lafond
Jocelyne Collette
Bernard Baril
Ginette Dupuis
Denis Fillion
Léopold Sabourin
10e année (commercial)
Diane Beaudette
Madeleine Nadeau
Diane Bouchard
Yvette Fillion
Aurore Ayotte
Yvette Duval
Jocelyne Fillion
Jeanne Dupuis
Gilbert Rajotte
Raymond St-Hilaire
Denise Désautels
Robert Sabourin

LA BROQUERIE
Institut collégial
12e année
Simone Morin
Cécile Dufresne
Denise Brunette
Gilbert Legal
Doris Hupé
Suzanne Arbez
Déanna Lanouette
Raymonde Prairie
Lina Sabot
Diane Lajoie
Claude Rozière
Albert Chaput
Claire Gosselin
Raynald St-Hilaire
Germain Simard
11e année
Rolande Côté
Yvonne Dufresne
Claude Arbez
Marcella Hutlet
Orval Lévie
Marcel Gauthier
Ronald Jubinville
Louise Proteau
Florence Fiola
11e année (général)
Louise Chaput
Linda Demers
Pauline Rivard
Evéline Bériault
Paulette Nault
Suzanne Rozière
Lorraine Lajoie
Jeannine Rocan
Jean-Paul Larocque
Aline Trudeau
Roger Vermette
10e année
Rosemarie Doyle
Nicole Tougas
Annette Gauthier
Gisèle Godin
Irène Dufresne
Gilbert Demers
Suzanne Ragot
Yvette Blanchette
Marie Normandeau
Gilbert Legal
Marc Bruyère
10e année (général)
Suzanne Morin
Olive Ross
Marie Gendreau
Anna Sabot
Claude Faucher
Gilles Mondor
Georges Morin
Marguerite Lagassé
Ecole élémentaire
8e année
Nicole Michaud
Aimé Verrier
Michelle Bohémier
Suzanne Bourrier
Gisèle Labossière
Lucille Jolicoeur
Hélène Nicholas
Rénald Choiselat
Lise Kirouac
Edouard Brémaud
Diane Leclerc
Eveline Vielfaure
Madeleine Choiselat
Marcel Lévesque
Claudette Taillefer
Marie Taillefer
Denis Verrier
Alexandre Bourrier
Doris Bédard
Fernand Fournier
Thérèse Turenne
7e année
Jean-Pierre Dubé
Jacinthe Normandeau
Roland Kirouac
Claudette Balcaen
Gérald Bohémier
Gilles Lord
Georges Gamache
Angèle Verrier
Gérald Jolicoeur
Raymond Balcaen
Laurence Granger
Marcien Labossière
Gérard Taillefer
Marc Boily
Yvonne Taillefer
Amanda Mulaire
André Moquin
Suzanne Lévesque
Roger Gamache
Roger Rocan
Denis Bourrier
6e année
Carmelle Boily
Paul Choiselat
Marcelle Fournier
Normand Therrien
Lorraine Boily
Monique Vielfaure
Georges Kirouac
Rachelle Gauthier
Yolande Choiselat
Claire Brémaud
Lillianne Bourrier
Laurent Tétrault
Ginette Nadeau
René Balcaen
Suzanne Verrier
Gilles Verrier
Louis Tétrault
Marcel Gamache
5e année
Gilbert Balcaen
Louise Blanchette
Diane Gauthier
Norbert Boily
Christine Letkeman
Suzanne Mireault
René Lévesque
Gilles Piché
Joëlle Gamache
Ann Slywchuk
Lucie Labossière
André Dubé
Rolande Kirouac
Marcel Gagnon
Jean Gagnon
Roger Fournier
Luc Tétrault
Guy Lord
Jacques Taillefer
Marcel Kirouac
Pat McDonald
Marcel Mireault
Gisèle Choiselat
Denis Turenne
Germaine Brémaud
4e année
Claire Boily
Paul Gagnon
Gérald Boily
Constance Brémaud
Omer Nicholas
Colette Lévesque
Jeffrey Slywchuk
Linda Letkeman
Raymond Bédard
Claire Lord
Lynne Désorcy
Raymond Brémaud
Louis Laramée
Rosella Labossière
Yvonne Leclerc
Jacqueline Sabourin
Nicole Kirouac
Luc Taillefer
Cécile Kirouac
Henri Choiselat
Raynald Granger
Michelle Granger
Lionel Gauthier
Maurice Chartier
Douglas Papiel
Georges Labossière
3e année
Marielle Décelles
Colette Tétrault
Rénald Piché
Diane Kirouac
Gilbert Dubé
Maurice Pierson
Nicole Balcaen
Armand Verrier
Marjolaine Fournier
Marcel Brémaud
Ernest Fréchette
Paul Vielfaure
Diane Laramée
Doris Leclerc
Angèle Lord
Marie Moquin
Gisèle Désorcy
Emile Mireault
Simone Kirouac
Norbert Brémaud
Joey Allard
Marc Nadeau
Rose Brémaud
Raymond Décelles
Daniel Slywchuk

POWERVIEW
Institut collégial
12e année
Marguerite Bourgeois
Diane Gagné
Corinne Vincent
Roland Rheault
11e année
Denis Vincent
Gisèle April
Cécile Alarie
Doris Duval
Gilbert Vincent
Suzanne Dupont
Claude Vincent
Marc Guimond
11e année (général)
Jocelyne Papineau
Claire Vincent
Henri Bouvier
Lynda Tardiff
Louise Trudel
10e année
Evelyn Gagné
Gisèle Vincent
Dorothée Boisjoli
Anita Bouvier
Jeanne Dupont
Dolorès Lavoie
Daniel Gélinas
10e année (général)
Diane Lessard
Lucille Nolin
Noëlla Guêtré
Carmelle Guêtré
Denise Bourgeois
Richard Papineau
Alice Berthelette

ST-PIERRE
Institut collégial
12e année
Louise Lahaie
Rita Bohémier
Larry Gagné
Monique Péloquin
Régine Dotrement
Nicole Hamonic
Gisèle Laroche
Diane Fontaine
Madeleine Gagnon
Armand Pineau
Maurice Rioux
Paulette Laroche
Claire Lacasse
Léonard Desharnais
Monique Catellier
Diane Marion
Suzanne Banville
Raymond Vinet
Réal Turenne
Raymond Perron
Rachel Forest
Gilles Neveux
René Lussier
Jean Laroche
11e année
Annette Parenty
Monique Desharnais
Juliette Gosselin
Nicole Lambert
Vera Novak
Jacinthe Roy
Patricia Vinet
Lise Hébert
Gérald Marquis
Bernadette Dotrement
Nicole Laroche
Cécile Curé
Elizabeth Dotrement
Fernand Robidoux
Diane Hébert
Noëlla Lussier
René Desharnais
Ulysse Lahaie
Nicole Forest
Lise Bourgeois
Marguerite Catellier
Bernard Gagné
Ronald Vinet
Lionel Saurette
10e année
Rachel Préfontaine
Colette Marcotte
Claudette Desharnais
Irène Guilbault
Diane Préfontaine
Louise Ruest
Diane Gagnon
Gisèle Fréchette
Paulette Lafrance
Joanne Carrière
Laurette Cahill
Raymond Gauthier
Mariette Carrière
Suzanne Désaulniers
Yvette Arpin
Ginette Catellier
Suzanne Gagné
Joanne Valois
Louise Carrière
René Péloquin
Irène Delorme
Emilie Catellier
Aurèle Morrissette
Joanne Dandenault
René Bourgeois
Marcelle Marion
Edith Neveux

ST-FRS-XAVIER
Ecole
8e année
Françoise Régnier
Robert Ménard
René Allard
7e année
Andrée Allard
Luc Allard
Adrien Perras
6e année
Doris Précourt
Adèle Aquin
Léopold Précourt
5e année
Charmaine Cyr
Sharon Bock
Jacques Allard
Yvonne Perras
Venise Régnier
Blanche Robidoux
4e année
Alena Cyr
Yvette Précourt
Claire Ménard
Sharon Allard
Estelle Ménard
3e année
Valérie Allard
Janet Deslauriers
Lynn Peters
Kenneth Aquin

LORETTE
Institut collégial
12e année (général)
Rachel Manaigre
Paulette Trudeau
Yvonne Sarrasin
Joanne Grossman
Alice Gobeil
11e année (général)
Eveline Sarrasin
Guy Landry
Marcel Dumont
Maurice Trudeau
Simone Gauthier
10e année (général)
Eveline Trudeau
Agathe Dorge
Claude Dumont
Paul Racine
Georges Bohémier
Ralph Carson
Diane Gobeil
Jean Ledressay
Léo Dupuis
Oscar Carrière
Roland Johnson
Reynald Gélineau
12e année (immatriculation)
Lucille Grégoire
Claudette Bohémier
Guy Lacroix
Philip Manaigre
Anne Ledressay
Edward Jeanson
Lynne Gobeil
Marcel Jacques
11e année (immatriculation)
Michèle Lagimodière
Louise Manaigre
Robert Jeanson
Denis Dugas
Janelle Sarrasin
Cécile Beauchemin
René Jacques
Alain Desrochers
Patricia Gendreau
Irène Landry
10e année (immatriculation)
Florence Trudeau
Alice Bohémier
Linda Haddock
Gisèle Lacroix
Julien Lacroix
Jeanne Jolicoeur
Lorraine Bohémier
Jocelyne Poirier
Jeannette Landry
Gérard Bonneteau
Roland Beauchemin
Gisèle Roy

ST-BONIFACE
Ecole du Précieux-Sang
12e année
Jocelyne Sabourin
Nicole Lemoine
Jacqueline Carrier
Nicole Beauchemin
Estelle Rochon
Louise Houle
Marcel Dubreuil
Yves Brunel
Louise Arnol
Lionel Gervais
11e année
Denis Blanchette
Rémi Smith
Laurette Gauthier
Janine Rousseau
Andrée Sabourin
Michelle Lemay
Lorraine Johnson
Renée Moniot
Lorraine Sourisseau
Lorraine Sala
Philippe Arpin
Lorraine Bédard
Jocelyne Vachon
René Perreault
Roland Ouimet
Arthur Vincent
Léon Hurard
Robert Bérard
Gilles Vandal
Janet Daoust
Gérard Marcoux
Richard Larocque
Roland Champagne
10e année
Diane Brunel
Louise Asselin
Donald Gagné
Elaine Bernier
Yvonne DeJaeger
Jacqueline Champagne
Roger Duprat
Jeannette Mercier
Raymond Dupuis
Fernand Rochon
Paulette Labossière
Diane Rougeau
Léonard Neirinck
Gérald Larocque
Louise St-Onge
Arthur Vincent
Donald Rocan
Viviane Bessette
Brigitte Fortier
Gilbert Mondor

ST-MALO
Institut collégial
11e année
Louise Catellier
Lina Tétreault
Andrée Préfontaine
10e année
Lynne Vermette
Adrienne Héry
Paulette Courcelles
Lina Dubois
Lorraine Dubois
Paulette Carrière
Jeannette Tétreault
Gilles Sabourin
Denise Hébert
Robert Lapointe
Lorraine Gagnon
Richard Maynard
Suzanne Tessier

ST-CLAUDE
Institut collégial
12e année
Michelle Picton
Dianne Balez
Solange Dacquay
Marilyn Tougas
Simons Oliviero
Denise Bazin
Simone Bellec
Arlette Laurent
Simone Ricard
Alphonse Bernard
Evelyne Martel
Lyne Dagesse
Odile Vandel
Monique Bernard
11e année
Irène Oliviero
Lucille Richard
Irène Dagesse
Danielle Delaquis
Patricia Poirier
Alain Girardin
Jean Viallet
Denise Ricard
Ernest Jobin
Odile Rocan
Louise Dion
Jacqueline Philippe
André Trémorin
Marie Bellec
Ernest Gautron
Denise Jacques
Charles Marchand
Odile Chappelaz
Diane Côté
Donald Landreville
Lorraine de Rocquigny
Denis Hébert
Robert de Rocquigny
10e année A
Gisèle Chappelaz
Robert Magne
Monique Gautron
Lorraine Jacques
Lorraine Rey
Thérèse Oliviero
Yolande Gautron
Rachel Côté
Edith Côté
Gisèle Burgoyne
Hélène de Rocquigny
Louis Boille
Raymond Picton
Irène Jacques
Sylvianne LeFloch
Monique Philippe
Gilbert Philippe
Lucienne Lemoing
Robert Chappelaz
10e année B
Lorraine Binne
Gisèle Marchand
Paulette Beaudry
Irène Hince
Lorraine LeGras
Rachelle Chappelaz
Paul Girardin
Lorraine Dheilly
Lionel Philippot

ST-NORBERT
Institut collégial
10e année
Louise Provost
Irène L'Heureux
Diane Turcotte
Dolorès Mailhot
Gisèle Bernardin
Jean Nobiss
Marguerite Savoie
Joanne Lapointe
Louise Beaumont
Suzanne Pelland
Pat Hamel
Laurette Blais
Lynn Piché
Denise Pelland
Rita Kenny
Gérard Dorge
Thérèse Chabot

N.-D.-DE-LOURDES
Institut collégial
12e année
Estelle Gaultier
Gilbert LeNéal
Normand Bourrier
Muriel Espenell
Rita Rocher
Albert Brunel
Monique Yarjau
11e année
Charlotte Deroche
Estelle Dupasquier
Jeanne Landreville
Simone Gaultier
Yvette Beaudry
Lorraine Moreau
Carole Payette
Solange Deleurme
Léona Roch
Elise Chaperon
Yvette Dacquay
Denis Lesage
Denise Bérard
Ray-Allen Benoit
Hubert Fouasse
Suzanne Dupasquier
Raymond Gaultier
Doreen LeNéal
Normand Préjet
Roland Gaultier
Gérard Mabon
Odette Roch
Roger Sibilleau
10e année
Gisèle Delaquis
Micheline Vigier
Raynald Kolly
Diane Chabbert
Cyrille Durand
Pierrette Lesage
Roland Roch
Annette Landreville
Norman Fouasse
Armelle Gaultier
Denise Julien
Norbert Vuignier
Marielle Muller
Guy Vuignier
Charles Bahuaud
Stella Moulin
Denis Vuignier
Ronald Delaquis
Gérard Brouzes

ST-BONIFACE
Ecole Provencher
12e année (classe no 28)
Jules Roch
Bruno Le Madec
Roland Loiselle
René Doiron
Roland Bohémier
Louis Grimard
Claude Lussier
Marcel Ayotte
Guy Morin
12e année (classe no 26)
Ronald Agagnier
Roland Cyr
Robert Pelland
Paul Fort
Philippe Kleinschmit
Léonard Nicolas
Gérard Huot
Norman Paul
Gilbert Brisson
Gérald Pierson
Maurice Tétrault
Réal Paquette
Gérald Bohémier
Gérard Rémillard
11e année (classe no 25)
Jean-Léon Séguier
Gilles Cormier
Gérald Lévêque
Raymond Poirier
Bernard Guénette
Claude Gendron
Joseph Chaput
Roger Moquin
Philippe Pelletier
Raymond Dupuis
Donald Gaudry
Jean Savoie
Gilbert Arpin
Murray Grafton
Robert Soulodre
Normand Lévêque
Denis Bourrier
Claude Michon
Emile Robert
Richard Bérubé
11e année (classe no 30)
René Cardinal
Jacques Robitaille
André Léveillé
Réal Deforel
Michel Dionne
André Désorcy
Gérard Nault
Ray Brunet
Marcel Labossière
John Tétrault
Robert Baudry
Léo-Paul Tremblay
11e année (classe no 27)
Jacques Chartier
Patrick Le Madec
Roger Laurin
Paul DeGagné
Marc Tétrault
Léo Seewald
Aimé Muller
Denis Muller
10e année (classe no 31)
Bernard Théoret
Ernest Bruneau
Marc Desrosiers
Robert Landry
Charles Bédard
Denis Tellier
Raymond Johnson
Paul Desrochers
Gérald Clément
Edouard Chartier
Alain Chateauneuf
Elio Furlan
Richard Joyal
Daniel Fourneaux
Gilbert Emond
Gilbert Bohémier
Larry Bockstael
David Labossière
Richard Pelland
Charles DeGagné
Raymond Gauvreau
Pierre Fréchette
Robert Paul
10e année (classe no 29)
Alfred Allard
Albert Bédard
Gilles Ouellette
René Bérubé
Ronald Normandeau
Léo Dufault
Joseph Corbeil
Paul Desrochers
Georges Ritchot
Roger St-Hilaire
10e année (classe no 33)
Denis Nadeau
René DeGagné
Alain Bonin
Raymond Bérubé
Guy Carrière
René Beaudry
Denis Laberge
Robert Lafrenière
Marcel Michon
Alfred Beghin
Raymond Carrière
9e année (classe no 19)
Eugène Ludwick
Gérald Duval
Maurice Désaulniers
Pierre Beaudry
René Lambert
Paul Normandeau
Gilbert Pescott
Jannick Jounot
Gérald Roch
Georges Leclerc
Noël Martin
Norman Vandal
Denis Duguay
Marcel Dionne
Léo Bédard
Robert Leclair
Denis Huot
Daniel Nicolas
Robert Lepage
Roger Côté
Richard Bourrier
Aimé Vincent
Claude Chartier
9e année (classe no 18)
Joseph Combiadakis
Jerry Gervais
Gilbert Leclerc
Robert Bérubé
Roger Fontaine
Robert Gagnon
Raymond St-Hilaire
Gérald Dupont
Claude Huot
Brian Tascona
Adrien Moquin
Richard Lambert
John Gaudry
Jean Loiselle
Armand Zébière
Denis Jacques

ST-BONIFACE
Institut collégial
12e année (classe no 24)
Odile Gosselin
Flore Campagne
Paulette Chaput
Gabrielle Corbeil
Doris Dubois
Marjolaine St-Pierre
Yvonne Grouette
Yvette Roy
Stella Boulet
Diane Lecocq
Eva Dupont
Linda Gauthier
Flavianne DeVuyst
Simone Levasseur
Lorraine Lambert
Paulette Désaulniers
Priscille Fouasse
Louise Bazinet
Yvonne Allard
Marcelle St-Hilaire
Monique Lambert
Mildred Rigby
Huguette Mulaire
12e année (classe no 23)
Jocelyne Cyr
Pauline Collette
Hélène Proteau
Diane Grégoire
Lucille Ragot
Alice Sanche
Diana Fabas
Patricia Savage
Lucille Paquette
Diane Lebleu
Denise Dufresne
Jeannette Comeault
10e année (classe no 21)
Jocelyne Soulodre
Jacqueline Savage
Claudette Toupin
Susan Bockstael
Irène Ducharme
Vivianne Desrochers
Lucille Morier
Paulette Ayotte
Denise Bonnefoy
Diane Bourrier
Gisèle Turenne
Valérie Pujo
Michelle Couture
Claire Boisjoli
Linda Desrochers
Jacqueline Comeau
Gisèle De Montigny
Marie-Louise Huot
Diane Monnier
Jocelyne Dupuis
Evelyne Garand
Claudette Dorge
Linda Tétreault
Diane Laurin
Laura Proulx
Linda Bourrier
10e année (classe no 18)
Michèle Fort
Christiane Calvez
Hélène Laplante
Suzanne Leclerc
Joanne Dubé
Janet Dansereau
Lucille Laberge
Lynn Marshall
Denise Couture
Denise Asselin
Paulette Brodeur
Mariette Forest
Elaine Couture
Janice Daigneault
Louise Desrochers
Lorraine McCarthy
Pauline Dupont
Claudette Lambert
Lillian Chénier
Eveline Manaigre
Mathilde Bourrier
Jeanne Laurencelle
Annette Bohn
Annette Beaulieu
10e année (classe no 14)
Raymonde Degagné
Ginette Fournier
Gisèle Saurette
Yvonne Bohémier
Ghislaine Audette
Marguerite Cormier
Yvette Couture
Jeannine Bonneville
Diane Guénette
Carole Delannoy
Diane Ferland
Jacqueline Poirier
10e année (classe no 12)
Bernice Lapointe
Paulette Lalonde
Anita DeGagné
Rita Bilodeau
Paulette Boucher
Colette Brisson
Yvette Bonneville
Irène Lepage
Michelle Collette
Annette McCarthy
Louise Létienne
Colette Dufault
Lorraine Ricard
11e année (classe no 20)
Yvonne Soulodre
Angela Kalichuk
Yvette Fiola
Simone Raimbault
Pauline Vincent
Mariette Lavergne
Thérèse Duval
Claudette D'Auteuil
Lorna Debbané
Simone Gendron
Isabel Beaudry
Carmelle Boisvert
Lorraine Guyot
Gisèle Labossière
Jeannine Laurin
Patricia Désaulniers
Sheila Perry
Marie-Louise Daneault
Lucille Lambert
Irène Fréchette
Lynne Dion
Doris Pelletier
Jeannette Laflèche
Gisèle Grégoire
Rachelle Dupont
11e année (classe no 19)
Lucille Cénérini
Diane Olivier
Louise Vadeboncoeur
Louise Faucher
Patricia Chénier
Gilberte Côté
Joanne Morin
Patricia Leclerc
Diane Rivard
Lorraine Grenier
Claudette Poitras
11e année (commercial no 15)
Rachel Dupuis
Lise Brunette
Aline Brétécher
Dianne Jeanson
Yvonne Bonneteau
Louise Dionne
Jocelyne Moquin
Jeannette Wanlin
Ginette Gauthier
Lorraine Michon
Claudette Mondor
Diane Fluet
Georgette Préteau
Rita Lambert
Patricia Bérubé
Janet Brisson
Rita Krawzuk
9e année (classe no 13)
Marie-Thérèse Bérubé
Michèle Barnabé
Patricia Lohr
Diane Prénovault
Nicole Sicotte
Hélène Deniset
Lise Savard
A.-Dominique Legrand
Janine Brisson
Sylvette Allard
Sheila Bockstael
Alice Lavergne
Susan Chénier
Lise Fortier
Diane D'Eschambault
Jacqueline Allard
Diane Mousseau
Thérèse Bonneville
Janine Laberge
Elise Ducharme
Louise Guénette
Lucille Miron
Anita Beaudry
Michèle Désorcy
Paulette Couture
Lucille Desrochers
Pauline Lacroix
Shirley Rouillard
9e année (classe no 8)
Gail Allard
Nicole Caron
Michelle Comeau
Suzanne Frenette
Adrienne Paquette
Gisèle Morier
Eveline Lambert
Jeanne Grégoire
Huguette Calvez
Marie-Paul Robitaille
Lise Olivier
Claire Lavergne
Suzanne McCarthy
Suzanne Guigueno
Jacqueline Philippot
Gisèle Landry
Lorraine Vermette
Jacqueline Mulaire
Yvette Bernier
Diane St-Godard
Carole Pelland
Lilliane Normandin
Louise Ferrier
9e année (classe no 5A)
Lise Rocan
Carmen L'Heureux
Ailleen Lavack
Louise Vandaele
Jeanne Grenier
Suzanne Lemire
Suzanne Jeanson
Claudette Pelletier
Jeannette Rémillard
Patricia Bourrier
Diane Bertelette
Doris Joyal
Louise Tremblay
Patricia Gagnon
Eveline Paquette
Nicole Morin
Donna Marshall
Rose Desrochers
8e année (classe no 2)
Ginette Laurencelle
Annette Comeau
Suzanne Brodeur
Jacqueline Bourgouin
Louise Hébert
Claudette Morin
Solange Dusablon
Jacqueline Nault
Lorraine Préjet
Thérèse Laurin
Jacqueline Mondor
Denise Auger
Jocelyne Comeault
Suzanne Cormier
Marcia Lacroix
Lucille Dandonneau
Diane Nault
Dolorès Vandale
Florence Trudel
Colette Degagné
Brigitte Prince
Diane Boulet
Odile Rainville
Louise Bohn
Hélène Dufault
Anita Vincent
Raymonde Champagne
Victoria Vielfaure
8e année (classe no 1)
Annette Soulodre
Lorraine Normandeau
Michèle Joyal
Alice Bérubé
Angèle Gaborieau
Suzanne Collette
Paulette Lepage
Louise Pujo
Suzanne Bohémier
Lynn Raineault
Lucille Allard
Paulette Hébert
Marilyn Tétrault
Paulette Bahuaud
Diane Bérubé
Gisèle Gosselin
Anita Little
Anita Mousseau
Danielle Bretonne
Lorraine Brisson
Lucille Dufault
Yvette Fluet
Simone Laferrière
Lise Loiselle
Wanda Cook
Eveline McCarthy
Josette Lukowicz
Jacqueline Vedel
Patricia Paul
Louise Beaudry
Paulette Champagne
Monique Lebleu
7e année (classe no 5)
Joanne Decock
Simone Chaput
Gisèle Verrier
Rachel Deniset
Lorraine Morier
Claire Marion
Yannick Legrand
Suzanne Champagne
Evelyn Delaquis
Marie-France Giasson
Lanyse Guay
Jocelyne Désaulniers
Laurette St-Laurent
Yolande Fiola
Estelle Gauthier
Nicole Fournier
Anne Bérard
Marcelle Tétrault
Katheline Levacque
Louise Allard
Marie-Stella Boulet
Janet Nickel
Monique Gauthier
Doreen Vandal
Claire Gagné
Annette Boulet
Patricia Beaudry
Françoise Beghin
Rita Simard
Jeanne d'Arc Gallant
Hélène Dionne
7e année (classe no 1C)
Michelle Dupuis
Irma Charrière
Andrée Champagne
Claire McCarthy
Julie Prénovault
Paulette Raineault
Jacqueline Marion
Paulette Soulodre
Jacqueline Allard
Monique Calvez
Mona Marion
Gisèle Rougeau
Danielle Campagne
Jo-Anne Mousseau
Diane Gallant
Gisèle Petit
Yvonne Huot
Monique Mulaire
Elaine Gagnon
Eveline Michon
Lucie Grégoire
Denise Richard
Doris Ricard
Marguerite Pelland
Yvette Perreault
Marie Lavergne
Paulette Desrochers
Lydia Combiadakis
Juliette Bélanger
Suzanne Marcoux
Joanne Landry
Laurence Bonin

STE-ANNE
Ecole élémentaire
8e année
Suzanne Théberge
Lorraine Tougas
Patricia Trudeau
Lisa Bruyère
Diane Giesbrecht
Denise Ragot
Nicole Magnan
Jeannine Lessard
Elaine Duguay
Lorraine Mondor
Marie-Reine Bonneteau
Laurette St-Vincent
Paulette Ross
Doris Lemoine
Patricia Magnan
Elaine Lavack
Anita Champagne
Jean-Pierre Chaput
Gilles Godin
Jeannette Hébert
Liliane Desrosiers
Rachel Massicotte
Robert Hupé
Claude Vincent
Robert Perrin
Gérard François
Louis Côté
Reynald Champagne
Benoit Simard
Philippe Lebrun
7e année
Gisèle Champagne
Jocelyne Arbez
Rhéa Prairie
Jeannine Vincent
Gilberte Philippot
Carmelle St-Vincent
Louise Paillé
Yvan Lambert
Diane Lévesque
Nicole Desrosiers
Irène Normandeau
Jo-Anne Ross
Roger Leclair
Irène Côté
Louise Proulx
Richard Leclair
Carmelle Desrosiers
Paul Yakimow
Allain Arbez
Léa Hupé
Gilbert Laurin
6e année
Joanne Tougas
Patricia Doyle
Gilberte Bohémier
Gérald Chaput
Paul Blanchette
Joanne Lambert
Jeannine Lajoie
Jocelynne Dufresne
Roger Beernaerts
Shirley Vincent
Marcel Brûlé
Roger Massicotte
Yvette Morin
Olivier Fillion
Holly McNab
Monique Arbez
Raymond Michaud
Glenn Mourant
Kenneth Vincent
Louise Bonneteau
Gisèle Michaud
Jo-Anne Desrosiers
Elianne Tougas
Diane Bruyère
Gérald Simard
Gilbert Mourant
Jacques Champagne
Gisèle Carrière
Suzanne Vermette
Irène Laurin
Claude Côté
Ronald Freynet
Rolande Verrier
Lorraine Tétreault
Robert Lessard
Arcel Magnan
Paul Godin
5e année
Pierrette Chaput
Rachel Champagne
Michelle Smith
Jerry Beernaerts
Arthur St-Vincent
Yvette Michaud
Elaine Doyle
Mona Lafrenière
Laurent Ragot
Pauline Bonneteau
Rita Leclaire
Roger Lagassé
Ronald Vincent
Cécile Godard
Aline Normandeau
Gabriel Neault
Robert Gosselin
Rhéal Trudeau
Florence Morin
Jeannine Audette
Nicole Audette
Rachel Trudeau
Marc Lambert
Hector Lessard
Gilbert Magnan
Nicole Desrosiers
Michel Tétreault
Colombe Desrosiers
Irène St-Mars
Lynne-Sherry Huppé
Roger Bonneteau
Lise Lévesque
4e année
Lynne Simard
Jean-Pierre Noël
Alice Chaput
Martial Tougas
Lucille Dufresne
Yvonne Lavack
Larry Vincent
Roger Lafrenière
Richard Smith
Rita St-Mars
Pauline Charrière
Marcel Massicotte
Karen Harnan
Lilliane Fiola
Monique Desrosiers
Gilbert Prairie
Nicole Trudeau
Denis Gosselin
Monique Lessard
Juliette Lemoine
Robert Lafrenière
Marie Leclair
Michel Dufresne
Guy Girardin
Gary Vincent
Lise Trudeau
Jacqueline Chaput
Robert Fillion
Marie-Anne Hupé
Donald Morin
Michel Audette
Diane Proulx
Reynald Perrin
Louis Normandeau
Louise Perrin
Laurent Tétreault
Rolande Duhamel
Martha Chief
Emile Lessard
Donald Lambert
Aimé St-Vincent
Marcel Côté
Léo Fillion
Gilbert Trudeau
Aline Mondor
Léon Trudeau
Fernand Laurin
Normand Vincent
3e année
Françoise Préfontaine
Lucie Bonneteau
Rachelle Théberge
Louise Charrière
Ginette Freynet
Claude Champagne
Reynald Simard
Charles Noël
Kenneth Lambert
Lucille Michaud
Sharlene Mourant
Richard Simard
Doris Trudeau
Denis Bruyère
Rachel Morin
Mariette Desrosiers
Doris Lévesque
Aline Michaud
Lorraine Arbez
Michael Leclerc
Gisèle Freynet
Léona Lajoie
Monique Désautels
Arthur Desrosiers
Albert Laurin
Maurice Leclair
Lucille Massicotte
Raymond Perron
Richard Gosselin
Simonne Ragot
Normand Proulx
Raymond Vincent
Alice Trudeau
Gérard Leclair
Jacqueline Louzon
Marie-Paul Vandal
Mona Perrin
Perry Allard
Suzanne Bourgouin
Ronald Nault

Aux Commissaires d'écoles de Langue française du Manitoba

La réunion générale annuelle de l'Association des Commissaires d'écoles de Langue française du Manitoba aura lieu au Dakota Village Motor Hotel, 1105, chemin Ste-Marie, St-Vital, le lundi 27 novembre, à 8 heures du soir.

Tous les commissaires d'écoles de langue française du Manitoba sont cordialement invités à y assister.

En Grande-Bretagne on parle chemins de fer

LONDRES — Quand ils ne parlent pas de température, les Britanniques meublent leurs conversations de critiques contre les chemins de fer, souvent avec raison: ce service a été très faible, depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à tout récemment. Mais ces conditions d'existence des chemins de fer anglais commencent à changer.

La société d'Etat des chemins de fer britanniques est à l'avant-garde de l'utilisation des appareils "hovercraft" (aquaglisseurs) ainsi que de la possibilité d'utiliser des "hovertrains" et des locomotives à turbine à essence.

On a mis sans répit la hache dans des milliers de milles de lignes ferroviaires non rentables et l'on a réduit sensiblement le personnel, au grand dam, souvent, des mouvements ouvriers. Malgré son statut de société d'Etat, depuis 1947, le chemin de fer britannique s'est transformé de façon presque osée, parfois.

Avant que la société d'Etat y mette la main, il y avait parfois deux, trois ou même quatre lignes ferroviaires pour desservir certains points.

M. Richard Beeching, rude physicien industriel, a contribué pour une bonne part au renouvellement du visage des moyens de transport de surface de Grande-Bretagne.

Un rapport essentiel

Maintenant âgé de 54 ans, l'homme de science fut, en 1953-54, le vice-président canadien de la firme Imperial Chemical Industries. En 1960, le gouvernement conservateur anglais fit appel à lui pour préparer un rapport sur la société des chemins de fer, qui se trouvait dans un marasme certain. Après avoir remis son rapport, on l'invita à diriger le chemin de fer pour appliquer ces recommandations, ce qu'il fit de 1961 à 1965.

Tout cela n'a pas rentabilisé pour autant le chemin de fer d'Etat qui accuse encore un déficit de quelque $400 millions annuellement et a coûté au trésor britannique quelque $3,600,000,000 ces 10 dernières années pour sa modernisation. Mais le chemin de fer anglais n'est plus le parent pauvre des autres moyens de transport.

Malgré un remous en Chambre, M. Beeching proposa de réduire les 20,000 milles de chemins de fer anglais. On en est aujourd'hui à 13,700 milles et les coupures ne sont pas finies.

Ces quatre dernières années, la force ouvrière a été réduite de 500,000 à 350,000 hommes et l'on prévoit qu'elle descendra à 300,000.

Les 6,000 stations de fret ont été réduites à 1,000. Mais la révolution s'est surtout fait sentir au niveau des usagers.

Dans plusieurs régions, les convois doivent maintenant tenir du 100 milles à l'heure pour arriver à respecter les horaires. On a installé le service électrique sur la ligne qui relie Londres, Manchester et Liverpool et les dernières locomotives au charbon disparaîtront en août prochain.

Il ne reste plus que deux classes sur les trains de voyageurs, la troisième classe ayant disparu il y a 10 ans. Les paysagers de deuxième sont 50 fois plus nombreux que ceux de première.

On achève de concevoir un train de passagers, mû par une locomotive à turbine à essence, qui pourra atteindre une vitesse de 150 milles à l'heure. On espère la mettre en service au début de 1970.

Un immense centre de recherche, à Derby, emploie quelque 12,000 personnes. C'est là qu'on se propose d'appliquer le principe de l'aquaglisseur à des convois sans voie ferrée.

Les syndicats de cheminots britanniques ne sont pourtant pas toujours d'accord avec ces mesures révolutionnaires et marquent sporadiquement leur opposition par des arrêts spontanés de travail.

Le grand patron de la société d'Etat des chemins de fer britanniques, le ministre des Transports Barbara Castle s'engage avec ardeur dans les innovations.

La Broquerie

Décès de M. H. Bédard

Le dimanche 29 octobre, dans la soirée, est décédé, à l'hôpital de Steinbach, M. Hector Bédard, âgé de 83 ans.

Né à St-Sébastien, comté d'Iberville, P.Q., le 17 mars 1884, M. Bédard vint au Manitoba, à l'âge de 20 ans. Le 16 janvier 1906, il épousait Mlle Léopoldine Côté, à St-Pierre, où il agit comme constable pendant plusieurs années. Il vint plus tard s'établir à La Broquerie où il y passa un demi-siècle. D'abord comme fermier jusqu'à ce qu'il se retire au village en 1944 pour cause de santé. Il fut aussi commissaire d'école et fit partie activement du mouvement coopératif dès ses débuts. Les enfants sont fiers de leur père qui a toujours été ardent au travail.

Invalide depuis 1960, il fut dans l'épreuve un exemple de résignation et de soumission à la volonté de Dieu. Il gardait le silence, ne se plaignait jamais et fut toujours fidèle à sa prière du matin et à son chapelet avec le poste CKSB.

En 1961 il eut la grande douleur de perdre son épouse alors qu'impotent il en avait tant besoin. Un de ses plus grands sacrifices était de manquer sa messe du dimanche; de sa chaise roulante il se contentait de regarder passer les paroissiens et de les entendre passer quand plus tard il perdit la vue. Mais toujours il avait confiance que pour toutes ces épreuves, Dieu lui réservait une meilleure place. Il s'éteignit tout doucement au milieu de ses enfants après avoir été alité 8 mois.

Les prières furent récitées en l'église de La Broquerie le jeudi soir. Le service funèbre fut chanté à 10 h. a.m., le 3 novembre, par M. l'abbé Félicien Juneau, curé. Le R. P. Denis Bédard, O.M.I., professeur au Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., et petit-fils du défunt, fit la lecture de l'épître et de l'évangile, tandis que le célébrant prononça l'homélie de circonstance. M. l'abbé Lionel Bouvier, curé de St-Pierre, assistait au choeur. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Loewen était en charge des arrangements.

Les porteurs furent MM. Ernest Simard, Paul Laroche, Lévis Dandenault, Denis, Edmond et Pierre Côté, tous neveux du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, Arcade, de St-Boniface, Alcibiade, de Transcona, Josaphat, de St-Pierre, Arsène, de St-Vital, Noé et Elie, de La Broquerie; cinq filles, Mmes Lionel Grimard (Angéline) et Louise Simard, de St-Boniface, Mme Ralph Hughes (Marie), de New York, E.-U., Mme Ignace Guéret (Elise) et Blandine, de La Broquerie; trois frères, Amédée, de Babrevais, P.Q., Albini, de St-Sébastien, P.Q., et Rodolphe, de Montréal, P.Q.; trois soeurs, Mme Anna Brault, de Biddeford, Maine, Mme Honorine Narbonne, de Montréal, et Mlle Jeanne Bédard, de St-Jean, P.Q.; 29 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. Deux fils, Henri et Léon, sont décédés en bas âge.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Bédard désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui, de quelque façon, lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles ou par offrandes de messes. Un merci particulier à M. l'abbé F. Juneau, ainsi qu'à M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire, pour les visites assidues à M. Bédard, hospitalisé.

Baptême

Le 12 novembre: Normand-Joseph-Noël, fils d'Emile Fournier et de Cécile Laramée, né le 6 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Noël Fournier, grands-parents de l'enfant.

Adveniat regnum tuum

N'est-ce pas là le voeu que les petits chanteurs exprimaient par leur hymne de louange en la fête du Christ Roi: "Triomphe ô Rédempteur du monde, règne sur nous par tes attraits vainqueurs"?

Depuis plusieurs semaines, nos jeunes apôtres poursuivaient avec enthousiasme les répétitions qui leur permettraient de s'exécuter le plus parfaitement possible devant le Saint Sacrement exposé en ce dimanche du 29 octobre.

Ils ont reçu des félicitations bien méritées, et le dimanche suivant, 5 novembre, une fête intime avait lieu en leur honneur à la salle Roy. Cet hommage s'adressait également aux autres élèves, un bon nombre venant de la campagne, et qui ont participé aux exercices du mois du Rosaire.

Il y eut alors jeux, goûter et des surprises pour tous. Il y eut même un numéro spécial organisé discrètement par les petits chanteurs, leurs parents et directeurs. C'est ainsi que la petite Diane Kirouac se présenta auprès de Mlle Marie-Louise Boily pour lui offrir, au nom de tous les élèves, un tribut de reconnaissance pour son dévouement envers les jeunes.

Mlle Boily s'empressa de remercier ses petits amis disant que c'est toujours pour elle un plaisir de travailler avec eux. Elle les pria également de transmettre ses remerciements à leurs parents, sans la collaboration desquels il serait impossible de réaliser quelque chose de constructif. Elle adressa encore ses remerciements à M. le Curé pour son bienveillant encouragement, à la Rév. Sr Denise Emond, responsable du chant liturgique à l'école, qui a pris une large part à la direction des cantiques et des jeux et qui a fourni de si beaux cadeaux pour tous. Elle remercia en plus M. Hubert Mangin, principal de l'école élémentaire, pour avoir bien voulu accorder son appui à cette initiative, le jeune Georges Kirouac, organiste de la troupe, et M. Raynald Gamache, qui, après avoir apporté son concours durant les exercices du chant, dut en dernière minute exprimer son regret de ne pouvoir en assumer la direction à cause de la pénible épreuve qui frappait la famille.

Enfin, elle ajouta un sincère merci à tous et toutes et conclut par ce dernier verset des petits amis du Sacré-Coeur: "Qu'à nos chants toute âme réponde: 'Amour au Christ, Roi de nos coeurs!'."

Que l'on se hâte!

Ceux qui désirent se procurer des photos de la célébration de la Saint Jean-Baptiste en juin dernier sont priés de présenter leur commande aux responsables le plus tôt possible. L'année Centenaire tire à sa fin. Le tableau exposé à l'église sera enlevé sous peu. C'est un dernier avis. Merci à ceux qui ont collaboré jusqu'à date. Aux autres, merci à l'avance.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Joseph Mireault, hospitalisée à Steinbach, ainsi qu'à Mme Louis Tétrault, hospitalisée à Ste-Anne. Heureuse convalescence à M. J.-A. Kirouac, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface.

EN SASKATCHEWAN

Chronique de CFRG

La semaine dernière, il fut question des femmes dans cette chronique, comme il ne peut être question d'en parler continuellement, laissons les femmes parler elles-mêmes, ça les connaît... parlons plutôt du présent.

"Présent" est une émission de Radio-Canada que nous diffusons le matin à 11 h. 30 et l'après-midi à 16 h. 30.

Le matin, vous entendez à "Présent" Colette Devlin et Henri Bergeron, l'après-midi Andrée-Anne Lafont et Jean Mathieu. Je ne vous donnerai aucun détail sur cette émission, cela vous rendra plus curieux.

Let's Learn French est revenue sur nos ondes chaque matin à 9 h. 30. Cette émission est répétée le soir à 18 h. 30.

Quand vous lirez ces lignes, nous serons prêts à recevoir Donald Lautrec et Ginette Reno qui donneront un tour de chant le samedi 18 novembre au gymnase du Collège Mathieu. La soirée se terminera par un bal (danses) pour les jeunes et aussi sans doute pour les moins jeunes.

La saison artistique sera assez chargée à Gravelbourg, tout au moins jusqu'à la fin de l'année. Ce regain d'activités artistiques est dû à l'initiative du cercle local de l'ACFC en collaboration avec CFRG. On prévoit la venue à Gravelbourg de la troupe Molière de St-Boniface dans le courant de décembre. Cette troupe bien connue et appréciée chez nous jouera "Bousille le Juste" de Gratien Gélinas.

L'ACFC étant une association culturelle, il est tout naturel qu'elle s'occupe de culture, cela tombe sous le sens.

Si nous voulons du français, c'est à nous d'abord d'en mettre. Tout en ne perdant pas de vue le côté "Revendications", l'on ne doit pas négliger le côté culturel.

Mais, si nous voulons revendiquer, obtenir la reconnaissance entière de nos Droits, il faut que nous représentions un groupe bien homogène, suffisamment imprégné de culture française pour que précisément nos revendications soient justifiées. Nous avons des Droits, c'est évident, mais aussi des Devoirs. Remplissons nos Devoirs d'abord, et ensuite nous réclamerons nos Droits.

Mais ce n'est pas en se bornant à la lecture d'un bulletin paroissial bilingue, d'une petite séance de temps à autre dans une école ou dans une salle paroissiale, que nous pourrons accomplir de grandes choses.

Certes, ces petites manifestations ont leur raison d'être, comme les bulletins paroissiaux, loin de moi la pensée de vouloir critiquer, mais on doit bien admettre que ces armes (si l'on veut) sont devenues désuètes pour l'action qui nous échoit au sein de l'ACFC, de nos revendications et de nos devoirs.

M. M.

Réconcilier l'école et le monde actuel

MONTREAL — Quelque 650 leaders étudiants des écoles secondaires de la métropole, réunis à Montréal pour la première fois pour évaluer l'état actuel de leur vie académique, ont jeté les bases d'un programme visant à réconcilier l'école et le monde actuel. Leurs suggestions d'action, dont certaines sont déjà à l'essai, vont de la mise sur pied de coopératives de travail à l'intégration de l'actualité aux cours par le moyen d'affiches.

Rassemblés en atelier de discussion puis dans une assemblée plénière à l'université Sir George Williams, les étudiants et les étudiantes qui représentaient leur conseil d'école ou de classe, leur journal, leur radio scolaire, ou des comités culturels, ont souligné qu'ils faisaient difficilement le lien entre les propos de l'école et ceux du monde de 1967, et déploré la tradition du travail individualiste qui se perpétue même à travers les expériences de recherches en équipe.

Ils ont exprimé le désir qu'une moins grande importance soit accordée aux notes d'examens à l'avenir. "Si nous leur donnons une si grande importance, c'est à cause de nos parents et des professeurs, a dit un jeune leader dans un atelier de discussion. Mais ni nos parents ni les professeurs ne savent ce que nous valons, d'abord parce que les examens nous mesurent mal, et puis parce que le "trichage" a pris une très grande place aux examens."

En dépit des millions investis dans l'éducation, il semble bien que persiste un malaise très généralisé au niveau des programmes et des méthodes de travail.

"Les cours sont encore donnés comme si la radio, la télévision, le cinéma et les journaux n'avaient pas encore été inventés," a déclaré un des organisateurs du colloque, M. Kenneth George, président de la Jeunesse étudiante catholique de Montréal.

Parmi les solutions suggérées par les étudiants venus, au niveau des 8e et 9e années, de 47 écoles, et, chez leurs aînés des 10e et 11e, de quelque 65 écoles, plusieurs visent à faire entrer l'actualité à l'école. Ainsi, on propose des services d'audition de disques, d'information par affiches présentant l'actualité, des panels sur les problèmes de l'heure avec des professeurs.

Au chapitre des méthodes de travail, ils proposent des semaines culturelles où seraient dévoilées les conclusions de leurs travaux, l'utilisation aux mêmes fins du journal étudiant de l'école, un service d'aide aux étudiants plus faibles en classe, et surtout la mise sur pied de coopératives de travail où tous les membres, non le seul professeur, seraient responsables.

Radville

Décès

Le 29 octobre, un ancien pionnier, M. Edmond Fradette, âgé de 76 ans, est décédé à l'hôpital local, à la suite d'une crise cardiaque. La messe de Requiem fut chantée en l'église de la Ste-Famille, le 31 octobre, par M. l'abbé N. Marcotte. Les porteurs étaient MM. Ephrem et Noël Fradette, Edouard Lacaille, Henri Bourassa et Roger Fradette. L'enterrement eut lieu au cimetière local.

M. Fradette demeurait à l'hospice Marian depuis plusieurs années. Il laisse dans le deuil six frères et trois soeurs.

Autre décès

Le 29 octobre, un autre ancien pionnier, M. Blair Kimballs, est décédé à l'âge de 83 ans. La messe de Requiem fut chantée en l'église de la Ste-Famille, le 31 octobre, par M. l'abbé N. Marcotte. Les porteurs actifs étaient MM. Joseph, Léon et Marius Carles, Armand Boucher et Coroy Boreen; les porteurs honoraires, MM. Brian, Hugh, James, Robert, Guillaume et Bary Kimballs, petits-fils du défunt.

M. Kimballs laisse dans le deuil son épouse, Marie, quatre fils, une fille et deux soeurs.

Réunion de famille

Le 5 novembre, une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme Léopold Marion. Etaient présents: M. Paul-Emile Marion, de Radville, M. et Mme Alfred Marion et leurs enfants, de Moose Jaw, Mme Antoinette Lahaie, de St-Pierre-Jolys, Man., Mme Flore Nachtegaele, de Glaslyn, Mme Blanche Barsalou, de Leduc, Alta, Mme Léonie Bouvier, de Gravelbourg, M. et Mme Casper Woitas (Anne) et leurs enfants, de Regina, Mlle Thérèse Marion, de Moose Jaw, Mlle Diane William, M. Albert Lahaie, de Regina, M. et Mme M. Packard et leur fille, Michelle.

M. L. Marion est patient à l'hôpital local et son épouse a été alitée pendant quelques jours à cause d'une mauvaise grippe.

M. M.-R. Bourassa, de Sedley, a passé plusieurs jours avec sa soeur, Mme Léopold Marion.

M. et Mme Marion remercient bien cordialement tous ceux qui leur ont envoyé des cartes, fleurs ou friandises.

Debden

Décès

M. et Mme Roger Paquette ont eu la douleur de perdre un de leurs fils, Maurice, âgé de 15 ans, décédé à la suite d'un accident de la route survenu près de Prince-Albert le dimanche 5 novembre.

Une foule nombreuse assista aux funérailles qui eurent lieu le 8 novembre. Parmi cette foule on remarquait M. et Mme Roland Paquette et Mme Omer Blais, de la Colombie-Britannique, M. Charles Painchaud, d'Albertville, MM. et Mmes Raymond Lajeunesse et Philippe Desrochers, de Prince-Albert, M. et Mme Louis Huot, de Penn, M. et Mme Pierre Kergoat, de North Battleford, M. Laurent Lajeunesse, de Winnipeg, MM. et Mmes Emery Boudreau et Théodore Dion et M. Lawrence Gibney, de Prince-Albert.

Léo Lajeunesse, qui portait la croix, ainsi que les porteurs, Roger Kergoat, Louis Dion, Jean et Jacques Paquette, Denis Painchaud et Paul Lajeunesse, étaient tous cousins du défunt.

Le défunt laissa dans le deuil, outre ses parents, deux soeurs, Anne et Sylvia, et trois frères, Donald, Leslie et Normand.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison MacKenzie, de Prince-Albert.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Hervé Leblanc, de Prince-Albert, ont visité M. et Mme Paul Morin et leur famille, ainsi que M. et Mme Lucien Beaudoin.

M. et Mme Réal Préfontaine et leur mère et belle-mère, Mme Marie-Anne Préfontaine, de Winnipeg, Man., ont visité Mmes Antonia Bouffard et Alma Brisebois et leurs familles après avoir assisté aux funérailles de M. Arsène Bouvier. Mme A. Brisebois et son fils, Adrien, ainsi que Mme Préfontaine, sont allés visiter M. Henri Bouvier, de Lisieux, et M. Georges Préfontaine, de Rockglen.

Plusieurs paroissiens ont assisté au banquet qui suivit l'initiation des Chevaliers de Colomb à Gravelbourg le dimanche 5 novembre.

M. et Mme Adrien Larose, de Falher, Alberta, accompagnés de M. et Mme Paul Ducharme, de Glentworth, ont visité la famille Rosaire Chabot et M. et Mme Camille Hamel.

M. et Mme Georges Lacasse sont allés au mariage de M. Roméo Dion, de St-Claude, Man., et sont revenus avec M. et Mme Sylvio Clermont, qui ont aussi assisté à ce mariage à leur retour d'un voyage dans l'Est où ils visitèrent l'Expo.

Mme Lucien Nogue et ses enfants ont passé quelques jours chez M. et Mme Rosaire Chabot pendant l'absence de M. Nogue. Mme Larose, de Ponteix, rendit aussi visite à la famille R. Chabot.

Les éducateurs de Saskatchewan

Monsieur le Rédacteur,

Comme président de la "Yorkton Educational Association", j'ai eu l'occasion de prononcer ce discours d'ouverture devant 4,000 professeurs réunis en congrès à Yorkton. Bon nombre de dignitaires et de personnes intéressées à l'éducation étaient présentes. Le **Leader Post** et le **Yorkton Enterprise** en ont reproduit des extraits.

Si je vous envoie ceci, c'est simplement pour vous tenir au courant de l'effort constant que nous faisons dans ce coin du pays composé de toutes sortes de groupes ethniques, mais principalement d'Ukrainiens. Aussi j'ai pensé que votre journal **La Liberté et le Patriote** serait intéressé à renseigner le Canada-Français sur les activités de nos associations professionnelles.

Votre tout dévoué,

Fr. John Campbell, f.s.c.

* * *

Voici des extraits du discours du Frère Campbell, après quelques remarques de bienvenue aux invités et aux délégués. Il parla du rôle **de l'école dans une société en évolution.**

Un congrès est un événement salutaire, dit-il. Il nous permet de nous rencontrer en dehors de nos classes, comme éducateurs, et d'étudier la place que doit occuper l'école dans la communauté et dans la société. Il me semble que nous devrions faire de chaque jour un congrès, car l'éducateur doit voir loin en avant et nous sommes souvent portés à être myopes.

A mon point de vue, la fonction de l'école moderne a un triple but: premièrement, donner une compréhension et une appréciation de l'histoire et de l'héritage de l'homme; deuxièmement, stimuler et nourrir une capacité de raisonnement critique et créateur; troisièmement, encourager et développer des habitudes effectives de travail.

Ces fonctions, il me semble, sont fondamentales. Si nous acceptons ces prémisses de base, il n'est pas difficile d'établir le programme pour l'école. Il exige un travail intensif, créateur et discipliné des humanités, des sciences sociales et naturelles. Les grands éducateurs s'accordent sur ce point.

L'école a une tâche très particulière à accomplir: préparer les jeunes à vivre dans le vingtième siècle. Elle ne doit pas se montrer insensible aux changements radicaux qui surviennent constamment. Les éducateurs, en tant que citoyens avertis et actifs, devront apporter leur appui aux organisations et aux institutions qui offriront des connaissances et un entraînement propres à permettre aux jeunes de prendre la place qui leur revient dans la société.

Lorsqu'on parle du monde dans son sens large, il y a de nouvelles forces sociales que l'école ne peut ignorer. Ceux qui sont allés à l'Expo 67 ont sans doute visité le pavillon canadien et vu le magnifique film. Ils n'ont pas pu s'empêcher de constater que le monde rapetisse, en s'entendant redire que le Sieur de La Vérendrye, dans son voyage à travers les Prairies, n'avait atteint les Rocheuses qu'au cours de la deuxième année après son départ de Montréal, alors qu'aujourd'hui il ne suffit que de quelques heures. Que nous le voulions ou non, les peuples de la terre sont tous voisins et, si nous ne voulons pas nous annihiler les uns les autres, nous devrons apprendre à vivre en paix. Evidemment, l'école ne peut pas, à elle seule, résoudre un tel problème, mais on peut y jeter dans sa structure même les bases pour la paix.

A cause de l'immensité de notre territoire et de la dispersion de notre population, les Canadiens sont portés à vivre dans un certain isolement. Un grand homme d'état a dit récemment: "Avant d'être Canadiens, nous sommes Maritimiens, Québécois, Albertains, Saskatchewanais, etc.". Nous sommes tous Canadiens, bien entendu, mais il faudrait être aveugles pour ne pas se rendre compte des divisions profondes qui existent entre nous. Comme éducateurs, nous n'avons pas le droit de ne pas regarder bien en face les graves dangers qui menacent l'unité canadienne, et les dernières déclarations de certains de nos hommes éminents devraient certainement nous porter à y réfléchir sérieusement.

Sans vouloir minimiser les efforts faits par le gouvernement de la Saskatchewan pour améliorer notre système scolaire, il serait bon de jeter un coup d'oeil sur ce qui se passe autour de nous.

En Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, le système scolaire a été modifié afin d'assurer des droits égaux aux groupes minoritaires. Au Québec, le rapport Parent, un chef-d'oeuvre que j'ai eu l'occasion d'étudier au cours de l'été à l'université de Montréal, sera mis en force graduellement d'ici vingt ans. Vous connaissez sans doute la décision courageuse du premier ministre de l'Ontario, l'hon. John Robarts, en faveur des écoles secondaires françaises dans sa province. Plus près de nous, au Manitoba, l'Acte scolaire a été amendé afin qu'il se conforme mieux à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Le Canada est arrivé à un point de son histoire où l'égalité des droits des deux groupes fondateurs doit pouvoir atteindre son but normal. Toutes les réformes, dans tous les domaines, doivent tendre vers ce but. Nos hommes d'état ont étudié ces réformes constitutionnelles et lancent un défi à nos politiciens d'en prendre conscience et d'agir selon la conscience nationale. Je vous demande, à vous éducateurs, de faire de même et de définir le rôle que devront jouer les écoles de la Saskatchewan pour renforcer l'unité de notre pays.

Bellegarde

Bienvenue

Bienvenue à M. et Mme Aurèle Moreau. M. Moreau vient d'être nommé gérant de la Coopérative de Bellegarde.

Malades

Prompt rétablissement à MM. Ovila Poirier et Vital Tinant, hospitalisés à Redvers.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Albert Martin à l'occasion de la naissance d'une fille.

Baptême

Le 5 novembre: Marcel-Julien-Joseph, fils de M. et Mme Roger Revet, né le 7 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Revet.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Lajeunesse, de St-Norbert, Man., étaient en promenade chez M. et Mme Félix Sylvestre et autres parents des paroisses environnantes.

M. et Mme Eugène Monin ont passé la fin de semaine à St-Boniface, Man.

Mmes Edmond Wolensky et Maurice George se sont rendues à Assiniboia où elles demeurèrent quelques jours.

Messe commémorative

Le 10 novembre, Mgr H. Poirier célébra une messe recommandée par les Chevaliers de Colomb du Conseil Mgr Gaire no 4850 en commémoration des soldats morts durant les deux dernières guerres mondiales. M. l'abbé P. Finnin, aumônier des Chevaliers de Colomb, était au choeur. Le R. F. A. Lortie dirigea le chant. Les paroisses de Storthoaks, Redvers, Alida, Cantal et Wauchope étaient représentées.

Après la messe, la foule se rendit à la salle paroissiale artistiquement décorée par les religieuses pour la circonstance. Une prière et une courte lecture de la Bible furent suivies de l'hymne national. Il y eut récitations appropriées par Mlles Paulette Delmaire, de Wauchope, et Gisèle Bauche, de Bellegarde. Merci à Sr Dominique pour son joli morceau de musique.

Les noms des vétérans des deux guerres furent proclamés par un Chevalier de chaque paroisse. M. l'abbé L. L'Heureux, de Redvers, adressa la parole au nom des vétérans. Après les deux minutes de silence, M. Jean Martine, vétéran de la deuxième guerre, déposa une couronne au pied de la croix. Une courte prière et "Dieu sauve la Reine" terminèrent le programme. Un goûter fut servi par les dames des Chevaliers.

Réunion de l'A.P.M.

Le 30 octobre, sous la présidence de Mgr H. Poirier, eut lieu la première rencontre de l'Association de Parents et Maîtres pour discuter de la nouvelle catéchèse "Viens vers le Père" et de la part que tous les parents ont à jouer dans l'enseignement de ce nouveau catéchisme.

Mgr Poirier exprima sa joie de voir tant de parents répondre à l'invitation et dit en quelques mots le but de la réunion. L'animatrice de cette soirée, Sr Jeanne-Thérèse, institutrice de Storthoaks, expliqua la pédagogie du nouveau catéchisme et comment les parents doivent aider leurs enfants à la maison.

Soeurs Bernadette-Sophie et Marie-Alexandre expliquèrent, à tour de rôle, comment se servir de ce manuel pour orienter l'enfant vers un idéal élevé et lui apprendre à vivre à sa manière la belle vie d'un Enfant de Dieu.

Un comité de parents, élu pour organiser les prochaines réunions, se compose de Mgr Poirier, des institutrices et de MM. et Mmes Edmond Wolensky et Euclide Bourgeois.

Bingo

N'oubliez pas le bingo du 26 novembre, organisé par les Dames de Ste-Anne. Tous sont les bienvenus.

Congrès diocésain des Franco-Canadiennes

"La femme dans l'Eglise d'aujourd'hui", tel fut le thème de la causerie prononcée par le Père Lapointe, O.M.I., professeur de Philosophie au Collège Mathieu de Gravelbourg, au congrès diocésain des Franco-Canadiennes à Ponteix le 30 octobre.

Dans notre monde moderne, la femme a pris dans bien des domaines la place de l'homme. La femme moderne n'est plus comme autrefois; elle est maintenant plus épouse que mère parce que déchargée de certains fardeaux comme par exemple les maternités nombreuses. La femme tend à devenir l'égale de l'homme.

Dans cette évolution de la condition de la femme, l'Eglise a joué un grand rôle en luttant constamment contre son maintien en tutelle par l'homme, contre son esclavage depuis les premiers temps de la chrétienté, et l'Eglise lutte encore contre cet esclavage qui persiste à l'heure actuelle dans certains pays.

Que doit être la femme dans l'Eglise d'aujourd'hui? Elle doit être avant tout une croyante, a défini le Père Lapointe. La femme doit être ouverte à Dieu, car il semblerait que la foi se réalise mieux dans la femme, la femme étant intuitive de nature, plus tournée vers le coeur. Ce coeur maternel constitue l'une des forces principales de l'Eglise parce que la femme est la première éducatrice de ses enfants.

Malheureusement, le temps nécessairement limité ne permit pas une discussion très approfondie du sujet de cette causerie, néanmoins les congressistes en conclurent que la femme devrait être appelée à remplir certaines fonctions au sein de l'Eglise, dans le domaine liturgique comme lectrice et commentatrice aux offices religieux, et assumer une plus grande part de responsabilités qui incombent aux laïcs dans l'Eglise.

D'après les rapports donnés par les secrétaires des divers groupes paroissiaux, les activités des Dames Franco-Canadiennes du diocèse de Gravelbourg sont nombreuses et variées. Soutien de mouvements de Guides et de Jeannettes, prix de religion aux écoliers, collectes pour les missions, distribution de cadeaux aux vieillards et aux enfants, subventions à d'autres oeuvres, etc.

Quant à l'organisation et l'orientation du mouvement, quatre résolutions furent adoptées:

1) Que la Fédération des Franco-Canadiennes du diocèse de Gravelbourg réunie en congrès s'incorpore à la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises dont le siège social est à Ottawa. Que l'exécutif diocésain de la Fédération soit autorisé à poursuivre les démarches pour que cette affiliation aboutisse à la satisfaction des parties intéressées.

2) Que chaque section paroissiale continue d'approfondir le thème qui a été proposé et étudié au congrès: "La femme dans l'Eglise d'aujourd'hui".

)3 Etant donné que nous avons le bonheur de vivre "l'Année de la Foi" (du 29 juin 1967 au 29 juin 1968), telle que proclamée par Sa Sainteté le Pape Paul VI, que le programme spirituel de la Fédération, cette année, porte justement sur la Foi.

4) Le catéchisme canadien "Viens vers le Père" et "Célébrons ses merveilles" en usage dans notre diocèse attribue aux parents un rôle indispensable et précis à jouer dans l'éducation de la Foi de leurs enfants. Que les membres de la Fédération se fassent un devoir impérieux d'assister activement aux réunions de "Prêtres-Parents-Professeurs" prévues dans le programme et annoncées dans leur paroisse respective.

Enfin, la séance d'étude se termina par l'élection des membres du nouveau comité diocésain: Mme Paul Moquin, de Gravelbourg, présidente diocésaine; Mme Raymond Chabot, de Ponteix, 1ère vice-présidente; Mme Baudette, de Coderre, 2e vice-présidente; Mme Albert Grayzyck, de Courval, 3e vice-présidente; Mmes Rosario Martin, de Willow-Bunch, Laurent DeMontigny, de Gravelbourg, et Emile Paradis, de Val-Marie, conseillères; Mme Alfred Chabot, de Ferland, trésorière; Mme Aristide Fournier, présidente régionale de l'Ouest de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Ensuite, il y eut une messe concélébrée en l'église de Ponteix et le congrès se termina par un grand banquet en la salle paroissiale.

Ce fut un congrès extrêmement intéressant. 65 déléguées de Willow-Bunch, Coderre, Gravelbourg, Courval, Ferland, Val-Marie et Ponteix y prirent part. Une part très active comme entre femmes, comme il se doit.

M. M., CFRG, Gravelbourg.

Le programme alimentaire mondial

Le Programme alimentaire mondial est une entreprise conjointe des Nations Unies et de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) qui doit faire rapport aux deux.

Son objet consiste à répondre aux besoins d'aliments en cas d'urgence, à aider à l'alimentation des enfants d'âge pré-scolaire et scolaire ainsi qu'à utiliser les aliments comme moyen d'aide au développement économique et social de divers pays.

Les ressources du Programme proviennent de contributions volontaires sous forme de produits, d'argent comptant et de services auxquels s'engagent les membres des Nations Unies et de la FAO.

A l'aide de ces ressources, le Programme tente de participer à une solution constructive au paradoxe de la surabondance d'aliments dans certains pays alors que sévissent la faim générale et une sous-alimentation dans d'autres pays.

Vu que la pauvreté est la cause fondamentale de la faim et de la sous-alimentation, la fin principale du Programme consiste à utiliser les denrées alimentaires pour favoriser le développement économique et social des pays récipiendaires. Le Programme sert également à répondre aux besoins de denrées alimentaires en cas d'urgence et à aider les groupes sociaux qui ont besoin de soins supplémentaires (par exemple, les mères qui allaitent et les nourrissons) ou d'une attention particulière, comme les étudiants en période de croissance.

Cependant son objectif principal est toujours d'éliminer les conditions qui rendent nécessaire une aide sous forme de denrées alimentaires et il consiste par conséquent à favoriser le développement plutôt qu'à fournir des secours charitables.

Le Programme alimentaire mondial a été créé pour une période expérimentale de trois ans à compter du 1er janvier 1963. Le Canada a été le troisième plus grand contributeur durant la première période triennale; il s'est engagé à fournir des produits et de l'argent comptant d'une valeur globale dépassant 7 millions de dollars. Soixante et onze pays ont participé à cette période expérimentale. Ils se sont engagés à fournir $94,600,000 en monnaie des Etats-Unis.

En janvier 1966, le Programme a été transformé d'une entreprise expérimentale en un programme permanent. Le Canada s'est engagé à fournir près de 30 millions de dollars au cours de la deuxième période de trois ans, 1966-1968, ce qui le situe au deuxième rang après les Etats-Unis. Au cours de cette période, la somme globale des engagements s'établit présentement à environ 217 millions de dollars.

Une autre conférence aura lieu à New York en janvier; à cette occasion, on demandera aux pays membres de porter leurs contributions à 200 millions de dollars au cours de la période de deux ans 1969-70.

En vertu du Programme, en plus d'argent comptant, le Canada a fourni entre autres choses des expéditions de poudre de lait, de fromage, de beurre, de blé, de farine, d'avoine, d'oeufs en poudre, de viande en conserve, de poisson séché et en conserve, ainsi que des haricots secs.

Au cours de sa brève histoire de cinq ans, le Programme alimentaire mondial s'est occupé, jusqu'à la fin d'août, de 48 cas d'urgence.

Seulement depuis le 1er avril de cette année, il a fallu mettre sur pied des projets à la suite d'un tremblement de terre en Grèce, d'une famine dans le Tchad, d'une sécheresse dans l'Afghanistan, d'une inondation dans l'Iraq, de problèmes de réfugiés dans la Zambie, le Liban, la Syrie et la République arabe unie.

Dans son programme de développement économique et social et d'aide spéciale à l'alimentation, le Programme alimentaire mondial a mis sur pied 217 projets, dont 41 depuis le 1er avril jusqu'à la fin d'août.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de Mme Auguste Ferraton, de Montmartre, de son fils, Rémi, de Regina, et de M. et Mme Norman Duncan, de Stoughton.

M. et Mme Jos. Labrèche, de Montmartre, à leur retour d'un voyage d'un mois dans l'Est où ils ont visité l'Expo et leurs nombreux parents et amis à St-Hyacinthe, Sorel et Ste-Anne, sont venus visiter leurs amis, M. et Mme Marcel Français, et leur ont présenté des films bien intéressants sur l'exposition. Ils se rendirent ensuite avec leur fils, Armand, et son épouse, Elise, visiter leur fils, Roger, et sa famille, à Viking, Alberta.

M. et Mme Roch Fortin sont allés passer une journée à Montmartre où ils visitèrent des anciens amis.

M. et Mme Maurice Coueslan, de Candiac, étaient en promenade chez leurs parents, de Wolseley et Sintaluta.

M. Clément Dolter est venu pour une courte visite chez ses parents, M. et Mme Fred Dolter.

Prince-Albert

Le dimanche 5 novembre est décédée à l'hôpital de Prince-Albert Mme Marie-Florida Roy, épouse de M. Hudor Roy, de Prince-Albert. Elle était âgée de 77 ans.

Des prières furent récitées au salon funéraire de Prince-Albert le mardi 7 novembre. La messe de Requiem fut chantée le mercredi matin, en l'église de Domremy, par M. l'abbé E. Ward. L'enterrement suivit dans le lot familial du cimetière local.

Mme Roy naquit à St-François de Beauce, P.Q., et, en 1912 arrivait avec son mari dans le district de Vonda où ils s'installèrent sur une ferme. En 1924, ils déménagèrent à Domremy puis se retirèrent à Prince-Albert en 1955. Mme Roy participa activement aux oeuvres paroissiales et était membre de la Ligue des Femmes Catholiques, des Dames de Ste-Anne et de l'Ordre de St-François.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre filles, Mme L. Comeau (Marguerite), de Portland, Ore., Mme W. Guillet (Marie-Louise), de Schriber, Ont., Mme F. Boate (Simonne), de Vancouver, et Mme E. Bernier (Jeanne), de Domremy; 44 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants; deux frères, Arthur Poulin, de Beauceville, P.Q., et Albert, de Sherbrooke, P.Q. Un fils et une fille, Henri et Candide, la précédèrent dans la tombe en 1950 et 1958 respectivement.

Risques de retombées radioactives

OTTAWA — Les renseignements recueillis par la Direction de la recherche du ministère de l'Agriculture lui permettront de faire des recommandations visant le traitement du sol et le choix des cultures advenant que la teneur des sols en strontium-90 deviendrait dangereuse au Canada.

Dans le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene signale qu'on vient de terminer une étude de sept ans sur l'efficacité des mesures préventives. Après l'explosion de bombes atomiques à haute altitude, les produits de la fission nucléaire redescendent éventuellement à la surface de la terre. De tous ces produits, c'est le strontium-90 que l'on considère, en puissance, le plus dangereux, surtout lorsqu'il s'introduit dans les aliments.

"S'il arrivait que les sols en soient contaminés, cela entraînerait fatalement, à moins de mesures préventives, la contamination d'une forte proportion des aliments," souligne-t-on dans le rapport.

"On vient de terminer une étude de ce problème, entreprise il y a environ sept ans par l'Institut de recherches sur les sols. Les résultats ont mis à jour plusieurs points importants qui devraient permettre de réduire les dangers attribuables à la contamination des sols, au cas où elle atteindrait un niveau critique.

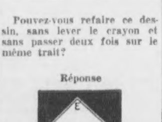
"Les expériences avaient deux objectifs principaux: déterminer la teneur en strontium-90 des cultures suivant les propriétés du sol et l'espèce cultivée; et observer les effets des engrais et des façons culturales sur l'absorption du strontium-90 par les plantes.

"La teneur en calcium échangeable semble la plus essentielle des caractéristiques du sol. Les sols qui en contenaient de grandes quantités ont donné des plantes à faible teneur en strontium-90. Par ailleurs, là où il y avait peu de calcium échangeable, les cultures ont eu tendance à absorber plus de strontium-90. On trouve le calcium à faible pouvoir d'échange dans les sols acides, où le niveau de saturation du calcium est bas, ou encore dans les sols à faible capacité d'échange cationique. L'application de chaux aux sols acides a sensiblement réduit la teneur des cultures en strontium-90.

"On a fait pousser 36 espèces végétales — céréales, plantes fourragères et légumes — dans un sol contaminé par le strontium-90. Le grain des céréales contenait moins de strontium-90 que la paille; chez les graminées fourragères, les proportions étaient les mêmes que dans la paille de céréales. C'est dans les tubercules de pomme de terre et dans le grain des céréales que la concentration en strontium-90 était la plus basse. Elle était plus forte chez les légumineuses que chez les graminées. En général, les plantes à teneur élevée en calcium renfermaient d'assez fortes concentrations de strontium-90 et vice versa.

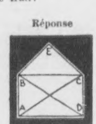
"L'application de quantités croissantes de potassium a fait baisser la teneur en strontium des récoltes. Ce traitement a été des plus efficaces sur les sols pauvres en calcium. Le potassium a été plus efficace sous forme de carbonate que sous forme de chlorure. L'application de phosphate monocalcique, sous forme de superphosphate, a réduit la concentration de strontium-90 dans l'avoine mais non dans la luzerne. L'enfouissement du strontium-90 en profondeur a amené des réductions marquées de strontium dans la fléole (le mil) et le blé. Dans le cas de la luzerne, la concentration la plus faible a suivi l'enfouissement en profondeur du strontium-90 et l'épandage d'engrais près de la surface du sol.

"Les conclusions ci-dessus fournissent une base de recommandations pour le traitement du sol et le choix des cultures advenant une dangereuse contamination par le strontium-90".



Pouvez-vous refaire ce dessin, sans lever le crayon et sans passer deux fois sur le même trait?

Réponse



A-B-C-D-A-C-E-B-D

Laflèche

Çà et là

Du 8 au 14 octobre, les paroissiens de Laflèche ont pu bénéficier d'une retraite prêchée par le R. P. Léonard Puech, franciscain.

M. l'abbé Emile Méthot, de Cyrville, diocèse d'Ottawa, était de passage au presbytère, dernièrement.

M. et Mme Elie Jalbert ont passé le mois d'octobre chez leur fils, Etienne, à Perdue.

M. et Mme Alfred Jan ont accompagné M. et Mme Jack Yeaman (soeur de Mme Jan), de Birch Hills, dans un voyage au Black Hills et à Denver.

M. et Mme Félix Tétrault, accompagnés de leur fils, Raymond, se sont rendus à Laurel, Montana, pour le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Henry Gauthier, oncle et tante de Mme Tétrault. Après avoir visité Mmes Doris Cornell et Mary Osborne, tantes de Mme Tétrault, ils se sont rendus à Los Angeles où ils ont visité Disney Land, Maine Land, Beverley Hills et Hollywood. Ils sont revenus par Vancouver et enchantés de leur voyage.

Bienvenue à M. et Mme Raoul Palmier, ainsi qu'à M. et Mme Yoland Deshaies, qui ont pris possession de leurs nouvelles demeures au village de Laflèche.

Baptême

Le 5 novembre: Marie-Colette-Hélène, fille de Roger Clermont et de Fernande Vallée. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Vallée, oncle et tante de l'enfant.



RIVETS — par George Sixta



Catéchèse et Jeunesse en Marche

De tout temps dans l'Eglise, des activités et des mouvements ont surgi pour répondre aux besoins d'une période ou d'une région donnée. C'est ainsi qu'est né l'action catholique, qui concrétisa le désir de faire collaborer les laïques chrétiens à l'apostolat officiel de l'Eglise.

Jeunesse en Marche s'appliqua à engager les enfants dans un apostolat adapté à leur âge. Son désir est de former des militants en vue d'une action apostolique réelle dans les milieux où ils s'insèrent: l'école, la famille, la paroisse, les loisirs.

De plus, la J.E.M. a dû assumer une tâche de suppléance vis-à-vis de la catéchèse qui était par trop coupée de la vie réelle, souvent négative et moralisatrice, orientée la plupart du temps vers la transmission de connaissances au détriment d'une véritable éducation de la foi. Les réunions et les cercles d'étude des J.E.M. permettaient aux jeunes de s'initier au christianisme comme message de vie et de salut, et d'aborder la parole de Dieu en termes plus concrets et plus proches de leur vie réelle.

Ces dernières années, la catéchèse se renouvelle. Pour beaucoup d'éducateurs, le catéchisme traditionnel est remis en question dans son institution, dans son contenu et dans sa pédagogie. L'enseignement religieux devient une véritable éducation de la foi, et vise à susciter une relation personnelle entre Dieu et l'homme par Jésus-Christ dans l'Eglise. En face de cette situation, plusieurs s'interrogent sur la raison d'être de la J.E.M. Le problème des relations entre la catéchèse et la J.E.M. se résout, en situant avec précision ses diverses activités dans la vie pastorale de l'Eglise.

Pour comprendre la signification de la réalité "pastorale" dans la vie de l'Eglise, il ne faut pas parler de "pastorale" comme l'activité des "pasteurs" "curé-évêque" seuls: c'est oublier que l'Eglise tout entière est essentiellement "pastorale". L'Eglise continue à travers les âges la mission pastorale de son Divin Fondateur. Tous les membres de la Communauté ecclésiale participent solidairement, chacun selon sa fonction évidemment, à l'action pastorale du Corps mystique tout entier.

En quoi consiste cette action pastorale de l'Eglise?

Quelles en sont les principales formes?

Disons d'abord que la pastorale correspond à l'activité de l'Eglise en marche vers son progrès et sa croissance. La pastorale, c'est l'Eglise comme une grandeur dynamique, socialement structurée, soumise aux fluctuations et aux changements de l'histoire; grandeur qui doit s'actualiser respectivement ici et maintenant pour pouvoir être réellement ce qu'elle est et réaliser ce qui lui incombe d'accomplir. La pastorale, c'est l'Eglise en acte vécu de croissance; c'est l'Eglise dans son dynamisme créateur de vie nouvelle et de salut.

La pastorale embrasse un nombre très varié d'activités qui ont pour but de susciter et d'intensifier la vie théologale chez les chrétiens. Tout l'agir pastoral de l'Eglise a pour objet l'éducation de la foi et pour fin l'édification de l'Eglise, peuple de Dieu en marche vers sa plénitude dans le Royaume éternel. Dans cette optique, toutes les fonctions au moyen desquelles l'Eglise s'acquitte de sa mission à travers les âges sont parties intégrantes de la pastorale.

Ici, on groupe souvent sous trois chefs les diverses activités pastorales de l'Eglise: pastorale liturgique, pastorale prophétique et pastorale caritative.

Ces trois formes principales de la vie pastorale de l'Eglise possèdent toute leur finalité propre, qui les distingue les unes des autres, mais elles ne peuvent s'exercer l'une sans l'autre. L'expression "pastorale d'ensemble" si souvent employée depuis quelque temps, reflète un besoin de solidarité et de complémentarité entre les divers agents de la pastorale et aussi entre les divers terrains d'action pastorale.

L'enseignement religieux est une chose; la vie liturgique et l'apostolat des laïques en sont une autre. A mesure que ces trois principales formes de la pastorale s'exercent dans l'Eglise, chacune dans sa sphère et selon sa finalité propre, il importe de les situer les unes par rapport aux autres et d'opérer une harmonieuse coordination entre elles, surtout sur les terrains où elles se touchent dans leurs activités.

Jamais elles ne devraient se lever les unes contre les autres ou s'opposer entre elles. Catéchèse, liturgie et Action catholique sont des activités pastorales distinctes mais complémentaires. L'enseignement religieux doit former des célébrants et des militants; la célébration des sacrements exige une catéchèse préalable et sert à la fois d'appui et d'expression aux catéchisés qui désirent répondre à la Parole de Dieu. L'apostolat laïque appuie à son tour les efforts de la pastorale catéchétique et conduit normalement à une participation plus consciente et plus active à la vie liturgique de l'Eglise. Voilà pour le principe.

Catéchèse et J.E.M.

A côté d'activités d'ordre catéchétique et liturgique, il est évident que pour la formation religieuse intégrale des enfants il faut assurer une place à des mouvements apostoliques tels que J.E.M. Ce mouvement permet aux jeunes de vivre et de travailler en équipe, de s'aider entre eux dans la croissance de leur vie théologale, de s'engager dans des activités apostoliques adaptées à leur "âge", de trouver une aide plus individualisée dans leur formation religieuse, de prendre comme laïques, un certain nombre de responsabilités dans leur milieu scolaire et paroissial, de trouver un appui communautaire dans leurs efforts pour vivre plus chrétiennement, bref d'incarner dans leur vie concrète les exigences du christianisme qui leur est enseigné dans la catéchèse.

D'ailleurs, pour être vraiment efficace, la catéchèse a elle-même besoin de tels mouvements apostoliques. Ceux-ci, en effet, permettent aux éducateurs de mieux connaître les enfants, leur mentalité, leurs aspirations et leurs besoins religieux, leur capacité et leur difficulté d'accueil de la Parole de Dieu. De plus, la J.E.M. permet aux éducateurs de la foi de compléter dans un contexte plus près de la vie, leur travail de formation religieuse, et d'amener les jeunes à voir d'une façon existentielle comment la Parole de Dieu peut être vécue et portée dans la vie de l'Eglise.

Le jeune a besoin de développer en lui le sens de ses responsabilités dans les divers milieux où il est intégré, c'est-à-dire: l'esprit apostolique et missionnaire, qui l'introduit suffisamment dans la totalité de la vie de l'Eglise, notamment dans la liturgie et dans l'apostolat, sans quoi il n'accomplit pas sa véritable mission dans le peuple chrétien.

La J.E.M. a besoin de la catéchèse et il est urgent d'orienter la catéchèse vers une Jeunesse en Marche.

Willow-Bunch

Çà et là

Le 5 novembre, la paroisse avait la visite du Père Paul Figarado, des Indes, qui parla sur ses missions aux deux messes. Le 9 novembre, il partait pour Swift Current.

Le 30 octobre eut lieu, à Ponteix, le congrès diocésain des Dames canadiennes-françaises. M. l'abbé A. Chabot, curé, et huit dames de la paroisse y assistèrent.

Un thé va-et-vient eut lieu chez Mme Maurice Durand, le 29 octobre, en l'honneur de Mlle Gisèle Martin dont le mariage à M. Robert Durand eut lieu le 4 novembre. Quelque 50 dames et demoiselles y assistèrent.

Le 30 octobre, à la salle de la Légion, eut lieu une danse mascarade, organisée par le comité des jeux. Le 1er prix alla à M. et Mme Armand Lalonde; le 2e, à Laurent Dionne et le 3e à Mme Tony Fritz. Félicitations à ces gagnants.

M. Joffre Champigny, de Valcourt, P.Q., s'est rendu à Regina pour affaires et vint passer la fin de semaine à Willow-Bunch. A cette occasion, M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, M. et Mme René Fauchon et leur famille, de Gravelbourg, sont aussi venus dans cette localité.

Mlle Monique Boulianne est partie récemment par avion pour London, Ont., où elle suit un cours.

M. et Mme Warren McCurdy et leur fils, ainsi que Mlle Jeannette Sylvestre, de Winnipeg, ont visité leurs parents, M. et Mme Ernest Sylvestre, dernièrement.

MM. Albert et Michael Fitzpatrick, ainsi que Mlle Sylvia Sylvestre, de Regina, ont passé une fin de semaine chez leurs parents.

M. Claude Savoie, de la Gendarmerie royale à Montréal, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Delphis Savoie.

Mme L. Couture et sa soeur se rendirent à Moose Jaw pour y visiter les trois filles de Mme Couture, récemment.

Félicitations à Marcel Durand et Irène Moulin à l'occasion de la naissance d'une fille le 30 octobre à l'hôpital d'Assiniboia.

Mme Léo Fauchon, de Gravelbourg, a rendu visite à Mme A. Chabot, récemment.

Lors des élections du 1er novembre, furent élus au Conseil du village: MM. Francis Therrien, Bernard St-Yves et B. Bassett. Les commissaires d'école élus sont MM. Laurent Dionne et Armand Lalonde, remplaçant MM. Charles Mathieu et Ernest Sylvestre, démissionnaires.

MM. et Mmes Henri O'Reilly et Adam Dosch ont déménagé récemment dans leurs nouvelles maisons au village. M. Clarence Dosch est déménagé sur la ferme de ses parents.

M. et Mme Anatole Beausoleil sont revenus, le 2 novembre, d'un voyage dans l'Est où ils ont visité des parents et amis.

Mlle Pauline Martin, de Regina, a visité des parents à Willow-Bunch, récemment.

MM. et Mmes Adrien Marcil, L. Youngberg et Armand Lalonde sont allés à Moose Jaw, dernièrement, pour affaires.

M. et Mme Léopold Therrien ont assisté au banquet de la compagnie Cockshutt, à Saskatoon.

Saint-Front

Voyage

M. et Mme F.-Xavier Bouchard et leurs enfants, Xavier, Henri et Rose, partaient en automobile le 8 août pour un heureux voyage dans l'Est où M. Bouchard allait revoir sa ville natale. Le premier arrêt se fit à Winnipeg où ils visitèrent leur fille et soeur, Mme Thérèse Dufault, et ses enfants; ensuite à Sprague où les deux fils de M. et Mme Bouchard ont travaillé. A l'aller et retour, ils s'arrêtèrent à Timmins, Ont., pour rendre visite aux deux frères de M. Bouchard, Antonio et Lorenzo, et leurs familles. Ce fut ensuite Montréal où ils visitèrent l'Expo et l'Oratoire St-Joseph. A Trois-Rivières, ils visitèrent M. Bill Thibault qui, en 1925, aida la famille Bouchard, père, à déménager de Beauchamp, Sask., à St-Front. A Joliette, ils visitèrent des cousins. Puis ils se rendirent à Mistassni où M. Bouchard entra, à l'âge de 13 ans, au monastère des Pères Trappistes. Mais deux ans plus tard, en 1917, il dut sortir et accompagna ses parents dans l'Ouest.

C'est avec grande émotion que M. Bouchard arriva à St-Méthode, Qué., lieu de sa naissance, qu'il avait quitté il y a 50 ans. Au Cap-de-la-Madeleine, ils visitèrent la tante de Mme Bouchard, Mme Rosa Martel, qui quittait Périgord, Sask., il y a 43 ans. A St-Valère, ils visitèrent le lieu de naissance de la mère de Mme Bouchard et la demeure du grand-père Lupien. A Roberval, M. Bouchard revit un de ses amis d'enfance, M. Amédée Herbert. A St-Raymond, ils visitèrent les familles Vézina, anciennement de St-Front, et des parents et amis à St-Thomas, Lac St-Jean et Hébertville. Ils s'arrêtèrent à Yorkton, Sask., pour visiter Mme Archie Russell, compagne de classe de Mme Bouchard. Ils étaient de retour à St-Front le 9 septembre.

Réunion

Les Dames de Ste-Anne tinrent une réunion le 29 octobre chez Mme Elise Moissan, avec une invitée et 20 membres présents. La présidente récita la prière d'usage et la secrétaire lut le procès verbal. Les dames acceptèrent différentes charges pour le banquet de noces qui eut lieu le 10 novembre. Le jeu de salle de séjour rapporta la somme de $2.10.

La charmante hôtesse, aidée de sa fille, Mme Evelyn Dufault, et de sa bru, Mme Marie-Rose Bourque, servit un délicieux goûter.

La prochaine réunion aura lieu le 26 novembre à la demeure de Mme Yvonne Bussière.

Les Dames de Ste-Anne souhaitent la bienvenue à huit nouveaux membres: Mmes Yvonne Plamondon, Doris Syrenne, Catherine Dufault, Claudette Sunderland, Germaine Dubreuil, Madeleine Oleksin, Agnès Plamondon et Claire Richard, qui entrèrent dans la congrégation, le 22 octobre, lors d'une simple mais imposante cérémonie.

Va-et-vient

MM. et Mmes Germain Hurion et Jos. Basset reconduisirent, le 29 octobre, M. Henri Basset, père, à Peterson. Ce dernier avait passé la semaine à visiter ses parents de la localité.

M. et Mme P.-H. Proulx visitèrent récemment MM. et Mmes Louis, Léo et Hormisdas Proulx, ainsi que d'autres parents.

M. et Mme Lionel Quessy et leur fillette, Rhonda, déménagèrent le 30 octobre afin de passer l'hiver à Saskatoon.

M. Russell Plamondon est parti pour Kitimat, C.-B., pour y chercher du travail.

Félicitations à MM. Alphonse Caillier et Harry Pylatuik, qui furent réélus conseillers par acclamation dans leur municipalité respective.

M. et Mme Paul Moisan et leurs fils, Willie et Iven, partirent le 2 novembre afin de passer trois jours chez leur fille et soeur, Alvine, à Saskatoon.

M. et Mme Laurent Plamondon et leur fille, Ginelle, allèrent passer quelques jours chez M. et Mme Arthur-J. Plamondon, à Saskatoon, et visitèrent aussi MM. et Mmes Henri et Armand Quessy.

M. et Mme Paul Dubreuil et leur fils, Eugène, assistèrent au 25e anniversaire de mariage de leurs cousins, M. et Mme Maurice Dauvin, à Peterson.

M. et Mme Marcel Samson, Mme Clotilde Quessy et ses enfants, ainsi que M. Myron Sunderland, visitèrent M. et Mme Marcel Roy, à Nipawin.

M. Aurèle Syrenne est parti pour Hudson Bay où il espère trouver du travail pour les mois d'hiver.

Vonda

Mariage

Le 4 août, M. Raymond Martineau unissait sa destinée à celle de Mlle Lyne Bendig, de Bruno. La bénédiction nuptiale eut lieu à Bruno, ainsi que la réception et la soirée dansante. Le jeune couple résidera à Edmonton, Alta.

A cette occasion, Mlle Marie Dellezay, de St-Boniface, Man., et Mme Fernande Gaugh, de Trail, C.-B., tantes du marié, visitèrent leur mère et soeur, Mme Fernand Dellezay, et M. et Mme A. Martineau.

Va-et-vient

Le 28 septembre, Mme Delphis Lepage, accompagnée de deux de ses filles, M. Léopold Hamoline et Mlle Marthe Lepage, de St-Boniface, partirent pour l'Est où ils visitèrent l'Expo et plusieurs endroits du Québec.

Sont allés à l'Expo et ont visité différents endroits de l'Est et des parents: M. et Mme Léon Bussière, accompagnés de M. Jules Chalifour; M. et Mme Fernand Denis, accompagnés de M. et Mme Léon Denis; M. et Mme Rosaire Bussière et leur fils, Raymond; M. et Mme Ernest Beaulieu, ainsi que M. Georges Haudegand.

M. J.-A. Fournier a fait un voyage de trois semaines en Colombie-Britannique où il visita des parents et amis.

M. et Mme Ernest Parent sont allés passer quelques jours à St-Front pour y visiter M. et Mme Maurice Bussière.

M. et Mme Paul Loiselle, de Léoville, et M. et Mme Laurent Loiselle, de Spiritwood, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Félix Loiselle.

Baptêmes

Lise-Marie-Aline, fille de M. et Mme Clair Painchaud, née le 11 septembre. Parrain et marraine, Donald et Aline Bussière, oncle et tante de l'enfant.

Perry-Neil, fils de M. et Mme Lionel Lepage, né le 9 octobre. Parrain et marraine, Walter et Bernice Saxinger, cousins de l'enfant.

Léanne-Marie, fille de M. et Mme Rosaire Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Denis, grands-parents de l'enfant.

Shower

Le 28 octobre, un grand nombre de parents et d'amies se réunirent pour un shower en l'honneur de Mlle Rita Lepage, qui a uni sa destinée à celle de M. Richard Favreau, de Zenon Park, le 11 novembre. Un service de vaisselle et un polissoir électrique furent présentés à l'héroïne de la fête. Un succulent goûter fut ensuite servi.

Mlle Lepage remercia en termes émus pour cette joyeuse soirée et les jolis cadeaux.

Remerciements

Mme Fernand Dellezay remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont visitée ou lui ont envoyé des cartes de prompt rétablissement durant son séjour à l'hôpital.

Jackfish

Çà et là

Une retraite prêchée par le R. P. J.-A. Gaudet, O.M.I., eut lieu dans la paroisse du 15 au 22 octobre. Elle fut des plus intéressantes et surtout profitable.

Le 22 octobre avait lieu le souper paroissial qui fut un grand succès. Merci aux amis de Vawn, Edam, Meota et North Battleford qui sont venus encourager la paroisse. Merci aux gens de la paroisse pour leur grande générosité.

Sont allés à l'Expo et en sont revenus enchantés: MM. et Mmes René Bru, Damase Arcand et Eugène Baillargeon, ainsi que Mme Elie Esquirol.

MM. et Mmes Jos. et Robert L'Heureux sont revenus d'un voyage à Calgary, Alta, et en Colombie-Britannique.

Plusieurs familles de la localité se sont rendues au souper et au bazar à North Battleford.

Le R. P. A. Mercure, O.M.I., a passé deux jours à Prince-Albert où il assista à une réunion d'action catholique.

Le 12 novembre, un logis pour vieillards a ouvert ses portes aux visiteurs. La directrice de ce logis est Mme A. Allenby.

M. et Mme Jos. Bru sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Alvin Nelson, à Saskatoon.

Le toast à la Reine

HALIFAX — Le maire de Halifax, M. Allan O'Brien, déclare que le toast traditionnel porté à la reine au cours des banquets est devenu "rien de plus qu'un signal d'allumer une cigarette".

A ce point de vue, ce n'est pas une marque de respect, a-t-il ajouté. Il a déclaré que le toast est l'exemple "d'une tradition qui se perd, et que ce genre de traditions, qu'elles soient françaises ou anglaises, devrait être soumis à des modifications et à des changements".

Le maire O'Brien faisait récemment ces commentaires au cours d'une entrevue à la suite d'une protestation faite par des étudiants québécois contre le fait que l'on avait chanté le "God Save the Queen" et que l'on avait porté un toast à Sa Majesté dans un dîner offert par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

Ces étudiants faisaient partie d'une délégation venue du Québec à l'occasion de la conférence des étudiants en droit canadien, dans les cadres du Centenaire.

Le maire O'Brien a déclaré qu'il avait avoué aux étudiants, au cours d'un déjeuner civique, qu'il avait souvent entendu la remarque suivante: "J'aimerais bien qu'ils se dépêchent de porter un toast à la reine, afin que nous puissions fumer."

Billet du jeudi

Langston Hughes, homme de race noire

Langston Hughes, qui mourut fin-mai (1967), était aux Etats-Unis un écrivain écouté chez les Noirs.

Il était de Harlem sans l'être, puisqu'il était natif du Missouri, mais il avait choisi d'y vivre parmi ceux de sa race, exilé parmi les exilés, et il essayait de s'identifier avec eux.

L'homme se fit d'abord connaître comme poète, et il y a dans ses recueils un accent unique, qui fait que ses meilleures pièces sont intraduisibles en une langue autre que la sienne, qui est l'anglais, ou plutôt l'américain, avec cet ajouté, ce piment un peu spécial qu'y apporte la tristesse intime des siens.

Il était aussi romancier et conteur.

Fils d'un avocat de Joplin au Missouri, il avait vu le jour en 1902 et n'avait que 65 ans.

Ayant vécu çà et là aux Etats-Unis, à Kansas City et à Buffalo, à Colorado Springs, à Cleveland, Washington, New York, il avait une connaissance assez étendue de son pays, ce qui lui permettait d'en écrire avec compréhension.

Il voyagea ensuite à travers le monde, enseigna au Mexique, séjourna en France, en Espagne et en Italie, en Asie, en Amérique du Sud, en Russie soviétique, pour revenir un jour au pays natal sans un sou en poche, pour essayer une fois de plus de s'y intégrer, se disant qu'il y était chez lui, dans sa patrie, mais n'arrivant jamais à se sentir accepté.

Le rêve américain restait en lui, mais il le voyait distant pour les siens, différé, dans un avenir incertain.

* * *

Il était déjà connu, donnant des vers à la revue **Crisis**, quand il rencontra à Washington le poète Vachel Lindsay.

A ce moment, il gagnait sa vie dans un hôtel, chasseur et garçon d'ascenseur, ayant abandonné pour un temps ses études à l'université **Columbia**, faute de fonds.

Lindsay lui vint en aide, l'aida à atteindre un public plus considérable que celui des revues nègres, et il publia peu après son premier roman: **Not Without Laughter** (1930).

Cet ouvrage n'est pas sans avoir une forte couleur d'autobiographie, et l'on y sent derrière chaque scène la personnalité de l'auteur.

Le livre montre une famille noire qui retrouve au Kansas les injustices et les frustrations, les abus et préjugés dont souffrent les gens de couleur, dans les Etats du Sud-Est américain, de la Virginie en descendant vers la Floride.

Le jeune Sandy, en qui l'on croit reconnaître l'auteur en sa prime jeunesse, est élevé avec grand soin par sa famille, afin qu'il n'ait pas à subir les humiliations et misères de ses frères noirs, son éducation et sa formation lui devant permettre de se débrouiller mieux que d'autres, dans un monde où nègres et mulâtres, quarterons et octavons, ne sont pas plus choyés qu'il ne faut.

En cours de route, l'auteur analyse avec clairvoyance les différences entre les Noirs de deux générations, ceux d'hier et ceux-là d'aujourd'hui, qui n'entendent pas s'accommoder de l'existence refoulée de leurs parents.

* * *

Au Kansas comme ailleurs, note le roman, les Noirs se doivent contenter d'une vie pénible, où le contentement est chose plus que rare, mais ils l'affrontent quand même avec courage, non sans gaieté de coeur, **not without laughter.**

Le roman fut publié en français sous le titre de **Sandy**, après avoir été traduit par Gabriel Peauroy en 1934.

Ces dernières années, Hughes avait donné un autre roman, intitulé en français l'**Ingénu de Harlem**, traduction de F.-J. Roy.

Ici encore, c'est l'isolement du Noir dans ce monde riche et futile, subtil aussi, fascinant et cruel qu'est celui des Blancs, dans l'orbite desquels il doit vivre.

Ce monde est celui de Harlem, quartier new-yorkais qui n'est ni blanc ni noir, habité par les Nègres venus de partout, mais appartenant dans une large mesure aux hommes de peau blanche, qui ne font pas aux autres la vie facile.

Harlem est l'exil, mais cet exil s'endure mieux que le Sud natal, qui est un enfer racial.

On doit encore à Langston Hughes une demi-douzaine de recueils de poèmes, un autre de contes ou nouvelles, **The Ways of White Folks**, et son autobiographique, **The Big Sea**, qui est d'un intérêt peu ordinaire.

Sauf les poèmes, ces ouvrages existent en français.

L'Illettré

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Certains détachants commerciaux contiennent du tétrachlorure de carbone et des personnes continuent à l'utiliser pour les travaux difficiles de nettoyage. Ce produit est des plus dangereux et ne devrait jamais être gardé ou utilisé au foyer. Il est quatre fois plus toxique que l'oxyde de carbone et une fois qu'il a pénétré l'organisme, soit par inhalation ou absorption cutanée, il peut endommager le foie ou les reins de façon permanente. Dans le cas d'une personne sensible ou ayant pris de l'alcool, même une petite quantité peut provoquer la mort.

\+ * +

Deux dames plus très jeunes grimpent dans un avion à réaction.

L'une d'elle interpelle au passage le commandant de bord:

— Jeune homme, soyez gentil et ne dépassez pas la vitesse du son. Mon amie et moi nous voudrions bavarder un peu.

\+ * +

Il ne faut pas oublier de passer de temps en temps l'aspirateur sur le téléviseur, car les lampes de télévision attirent la poussière. Il faut débrancher l'appareil et passer l'aspirateur sur les lampes ou se servir, si on préfère, d'un plumeau pour débarrasser les lampes de la télévision de toute poussière accumulée.

\+ * +

On fait une boisson rafraîchissante en ajoutant un oeuf fraîchement battu à une limonade. Le même mélange congelé fait un sorbet délicieux.

\+ * +

Deux trucs pour ne plus glisser sur la chaussée avec vos chaussures neuves: gratter la semelle avec la pointe d'un couteau ou frotter la semelle avec une pomme de terre crue.

\+ * +

La dame, aussi ennuyeuse que bavarde:

— Figure-toi, j'ai croisé ton mari ce matin dans la rue, et il ne m'a pas reconnue.

L'épouse, étourdie:

— En effet, c'est ce qu'il m'a dit en rentrant.

\+ * +

Lorsque vous préparez la boîte à lunch, glissez parfois une surprise pour flatter l'appétit et rompre la monotonie.

\+ * +

Il y a une manière de s'habiller pour "faire les courses" une autre pour "aller au théâtre" une autre pour jouer au golf. La véritable élégance consiste à choisir le vêtement correspondant à l'usage que l'on désire en faire. La plus jolie robe du soir deviendra ridicule et déplacée si vous la portez pour "courir les magasins".

\+ * +

Un geste qui vous en évitera dix: Vos ustensiles en fer n'ont pas été bien essuyés et la rouille les ronge. Quelle peine vous devrez vous donner pour les rendre brillants.

\+ * +

Les enfants n'aiment pas remettre au lendemain ce qui, le soir même, les empêche de se coucher.

Mariage hindou

NOUVELLE DELHI — La femme du ministre indien du tourisme et de l'aviation souhaite que sa fille épouse un prince. Mais leur fille, âgée de 10 ans, a fait savoir qu'elle ne désire aucunement que son mariage soit arrangé sans son consentement.

Contrairement à sa mère, qui laissa le Nepal à 13 ans, pour aller marier un homme que sa famille lui avait choisi, et qui n'avait pas eu le droit de fréquenter l'école avant son mariage, la fillette fréquente un pensionnat de son pays, parle quatre langues et a beaucoup voyagé avec ses parents. Pour ce qui est des deux autres enfants, le plus vieux, qui n'a que trois ans fréquente déjà une maternelle de la Nouvelle Delhi où la famille du "Maharaja" habite depuis son élection en mars dernier.

En plus de s'occuper de sa résidence en Nouvelle Delhi, la femme du Maharaja doit aussi veiller à l'entretien de leurs deux autres immenses maisons à Jammu et Kashmir. Elle avoue commencer à s'habituer à ces tâches nombreuses.

Bien qu'elle soit intéressée à la politique, la femme du plus jeune ministre du cabinet — il n'a que 36 ans — dit préférer s'en occuper à distance. Elle croit également qu'il n'est pas bon que les époux d'un même foyer se consacrent à la politique. Elle favorise fortement l'augmentation du nombre des femmes au travail, car selon elle, les femmes qui restent à la maison sans jamais en sortir, n'apprennent rien d'autre que de se marier et de rester davantage dans leur foyer.

L'art de vivre

L'inexactitude au théâtre est une impolitesse envers les acteurs comme envers les spectateurs. Etes-vous en retard?... Attendez l'entracte pour gagner votre place.

Pas de conversation à haute voix pendant la représentation. Pas de commentaires désobligeants sur la pièce ou sur les acteurs. Eviter de pleurer ou de rire trop bruyamment.

LA CUISINE CANADIENNE:
PATRIMOINE CULTUREL D'ORIGINE COSMOPOLITE

Un ingrédient de base: les produits de boulangerie

SANDWICHS SOUFFLES POULET-ET-CHAMPIGNONS

La vie moderne marquée par le progrès, l'est conséquemment par la facilité et la commodité. Ainsi, dans le domaine de l'alimentation, les aliments autant que les ustensiles sont vendus en quantités et en contenances variées. A notre tour, nous vous proposons quelques recettes pour un nombre varié de convives. Il arrive quelquefois que la maitresse de maison se creuse la tête pour choisir un menu approprié pour "une foule" d'invités. D'autant qu'une cuisinière avisée ne voudra pas expérimenter une nouvelle recette lors d'une réception, mais s'en tenir plutôt à des mets qu'elle a déjà servis à sa famille et parfaitement réussis.

Ne vous faites plus de souci à ce sujet puisque voici deux recettes qui répondent tout à fait à vos besoins. La recette "maison" donne 4 portions et la recette "pour un groupe" en donne 45. Vous pouvez rehausser la présentation de ces SANDWICHS SOUFFLES POULET-ET-CHAMPIGNONS en les servant dans des petites casseroles individuelles.

* * *

SANDWICHS SOUFFLES POULET-ET-CHAMPIGNONS

	FAMILLE	GROUPE
Pain enrichi	8 tranches	5⅔ livres
beurre mou, ou margarine	1⅓ c. à soupe	5¼ onces
poulet, cuit et tranché ou haché	4 tranches d'une once	2 livres, 14 on
crème de champignons concentrée	1 boîte (no 1)	1½ boîte (no 3)
lait	¾ tasse	2 pintes
estragon	⅛ c. à thé	1½ c. à thé
fromage Parmesan râpé	1 c. à soupe	¼ livre
bacon, tranché	4 tranches	2 livres
petits champignons, à volonté	12	3 livres

Procédé:

1. Ecroûter les tranches de pain et les tartiner de beurre.
2. Garnir une tranche de pain sur deux d'une tanche de poulet et recouvrir d'une tranche de pain beurrée.
3. Mettre les sandwiches côte à côte dans une lèchefrite (contenance du plat de 8 ou 9 pouces de côté ou 3 plats de 12" x 20" x 2½) graissée.
4. Mélanger la soupe, le lait et l'estragon et bien battre au batteur.
5. Verser la soupe sur les sandwichs.
6. Saupoudrer uniformément de fromage.
7. Cuire à four chaud préchauffé de 450° durant 15 à 20 minutes, ou jusqu'à ce que la surface prenne couleur.
8. Couper les tranches de bacon par la moitié et faire frire ou griller jusqu'à ce qu'elles soient croustillantes.
9. Faire frire les champignons dans la graisse du bacon.
10. Garnir les sandwichs bien dorés de bacon et de champignons.

Qunantité: 4 portions ou 45 portions.

Qualités des vêtements pour enfants

Les vêtements pour enfants doivent avoir deux qualités de base: TISSUS doux, souples, durables, d'entretien facile et légers; vêtements de CONSTRUCTION solide, qui résistera à la vie active des jeunes, à plusieurs lavages, etc.

Les couleurs pastel conviennent aux tout-petits, mais en grandissant, l'enfant préfère les couleurs brillantes. Il faut le laisser choisir, dans une certaine mesure, ses couleurs. Les vêtements pour enfants doivent être: jolis, confortables, convenant à l'enfant, lavables et sécuritaires (pas de tissus mousseux ou qui se défont, et peuvent étouffer l'enfant qui les respire ou les lèche). A l'essayage, pour vérifier si le vêtement fait bien, regardez:

1) Le col ou l'encoulure, qui ne doit ni étouffer ni bailler, ne causer aucune irritation.

2) L'aisance que doit donner le vêtement au corps, il ne doit pas tirer ou coller, sans cependant flotter.

3) Veillez à ce que le poids du vêtement soit supporté par les épaules, non par le cou, pour favoriser une croissance droite du dos de l'enfant.

4) Les manches doivent avoir une entrée suffisante, ne doivent pas tirer. Les manches courtes et sans revers sont les plus confortables. Evitez les revers serrés.

5) La taille doit être légèrement plus longue et plus large pour permettre à l'enfant de grandir et grossir.

6) Les pantalons et culottes doivent avoir de l'aisance à la fourche et aux hanches.

7) Les blouses, corsages et chandails doivent être assez longs pour rester pris dans le pantalon ou la jupe durant les jeux.

8) Manteaux et vestes doivent être assez grands pour pouvoir contenir les autres vêtements.

Il faut également regarder certains détails qui rendent les vêtements d'enfants plus pratiques: des ouvertures à l'avant autant que possible; des cols facilement étirables pour des vêtements qui se passent par-dessus la tête; des attaches simples et solides (boutons ronds, plats et de grosseur moyenne, avec boutonnières plutôt que ganses. Le moins possible d'agraffes); des élastiques à la taille plutôt que des ceintures, mais ceinture cousue au vêtement s'il doit y en avoir une; poches de bonne grandeur et faciles à atteindre; et une façon facile pour l'enfant de reconnaître le devant du dos.

Les vêtements "qui grandissent" avec l'enfant sont les plus pratiques. Ils doivent pour cela avoir: 1) un ourlet très large; 2) des coutures également larges; 3) des bretelles (jupes et pantalons) ajustables; 4) la taille empire (taille haute) ou aux hanches, ou les vêtements sans taille marquée, sont les plus pratiques; 5) des plis qui peuvent se découdre quand l'enfant grandit; 6) des manches raglan ou kimono (manches à même); 7) des revers doubles ou ajustables; 8) les deux-pièces sont les ensembles qui "grandissent" le mieux.

Savez-vous prendre les enfants?

Non pas dans vos bras, pour les chouchouter quand cela leur suffit encore, mais savez-vous manier les enfants? Leur apprendre la gentillesse et la bonté, la politesse et la prudence, la franchise et la discrétion, et que de choses encore! Elever les enfants sans les complexer, tout un problème pour les parents modernes qui d'ailleurs perdent eux-mêmes l'habitude des complexes, et se libèrent volontiers du raisonnable, non sans se priver de raisonner les jeunes!

Tout ce qui est prévu, réfléchi, conditionné ne présente guère d'écueils, en matière d'éducation. Ce sont les imprévus qui nous condamnent, nous déroutent, une réflexion trop vite échappée, une taloche non freinée, un discours qui fait plus de mal que de bien (que de trucs pendables révélés aux enfants dans une marée d'interdictions!) pour conjurer ce à quoi ils n'ont même pas pensé! Du moins pas encore!

Il arrivera que nos paroles fournissent des armes aux jeunes! Ainsi, être indulgente au point de déclarer: "Ce n'est pas de sa faute! il est nerveux!" risque d'ouvrir la porte à une gamme de caprices, de colères, de taquineries qu'il espérera bien se voir pardonner, au nom même de cette nervosité!

S'il n'a pas la mémoire heureuse, s'il paraît modérément doué et qu'il vous l'entende déplorer, notamment avec son professeur, il ne posera plus d'efforts pour arriver parce que se sentant battu d'avance! Même se savoir compris et pardonné freinera son épanouissement!

S'il fait le méchant, s'il joue les durs ne veut pas dire qu'il le soit nécessairement! Il arrivera que certains enfants, gênés de leur sensibilité, prennent l'air farouche ou arrogant. Les déclarer "sans coeur" est aussi maladroit que provocant. Mieux vaudrait tâter le terrain avec précaution et se révéler secourable.

D'autre part, certains parents gâchent bien des choses en gémissant sur la collectivité: "Tu es aussi pire que tous les enfants d'aujourd'hui!"... ou sur la famille entière: "J'aurais tellement voulu des enfants consolants!", etc... Les jeunes penseront, s'ils ne le disent, qu'ils n'ont pas réclamé la vie!... Vous les aimez bien au fond: faites donc que ça paraisse un peu.

Françoise-L. Roy

Courrier de Louise

Q. — Que pensez-vous de personnes qui, lorsqu'elles voyagent à l'étranger, ne cessent de critiquer et de faire des comparaisons avec l'état de telles ou telles choses ou conditions avec celles de leur pays? Elles ne réalisent peut-être pas, que maintenant, dans les pays qu'elles visitent un grand nombre de gens, comprennent et parlent le français et l'anglais et qu'ils se sentent blessés dans leur fierté nationale. Pour ma part, quand j'ai eu l'occasion de voyager, j'ai pris les pays et leurs habitants tels que je les ai trouvés. Ils sont différents et, à mon point de vue, c'est ce qui fait leur charme. Je ne voudrais pour rien au monde leur faire de la peine, surtout, qu'en général, ils s'efforcent à rendre notre séjour agréable. On a parfois honte des propos qu'on entend. — **Mimi**

R. — Comme vous êtes sage, Mimi. Si on veut trouver les gens, les pays et les choses exactement comme on les trouve chez soi (et elles n'y sont jamais si parfaites qu'on le croit à l'étranger), il serait beaucoup plus simple, moins coûteux et moins fatigant d'y rester bien tranquille. C'est l'ignorance et le manque de délicatesse qui sont la cause de ces manques de tacte, pour ne pas dire de ces grossièretés, dont on est témoin trop souvent et qui font mal juger tout un peuple par les sottises de quelques individus mal élevés. Si, au cours d'un voyage, on a raison de se plaindre de quelque chose, et cela peut fort bien arriver n'importe où, il n'est pas nécessaire de le crier sur tous les toits. On n'a qu'à s'adresser à l'autorité compétente, soit au directeur, s'il s'agit d'un voyage organisé, ou à la direction de l'hôtel, de la compagnie de transport, etc. En général, on fera tout pour satisfaire le voyageur. Si partout et toujours nous pouvions traiter les autres comme nous désirons être traités, quel beau monde nous habiterions.

☆ ☆ ☆

Q. — Ma belle-mère nous a donné quelques tapis orientaux que j'aimerais bien utiliser mais qui se marient difficilement à notre mobilier de style scandinave. Les couleurs sont les bleus et rouges traditionnels. Comment puis-je marier l'ancien et le moderne? — **Nouvelle mariée**

R. — On peut très bien mêler le traditionnel et le contemporain. Très souvent, l'ancien et le nouveau, le chargé et le simple composent des décors charmants. Il n'est nullement nécessaire de s'en tenir à un même style ou à une même époque. Dans le cas qui vous occupe, répétez dans la pièce les tons traditionnels de rouge et de bleu de vos tapis et vous obtiendrez un effet surprenant d'unité.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai quinze ans. Pourriez-vous me suggérer un travail que je pourrais faire en dehors de mes heures de classes afin de gagner un peu d'argent de poche? Il arrive que je garde des enfants de temps à autre, mais cela ne me suffit pas tout à fait. Merci. — **Judy**

R. — Je connais des jeunes filles de votre âge qui vont faire des emplettes pour des personnes âgées ou des jeunes mères de famille qui ne peuvent pas toujours quitter leur foyer. Vous pourriez vous informer auprès de voisins ou des gens de votre paroisse ou à ceux qui appartiennent à votre club communautaire. Vous serez peut-être surprise du résultat de votre petite enquête. Si vous êtes prête à faire de légers travaux ménagers, tels que du repassage ou du nettoyage, dès qu'on saura que vous êtes disponible certains jours et à certaines heures, vous ne manquerez pas de travail. N'oubliez pas, cependant, que l'argent de poche ne doit pas prendre préséance sur vos études. Pour le moment, elles doivent être l'intérêt principal de votre vie. Si vous ne réussissez pas en classe, vous pourrez vous voir dans l'obligation de gagner votre vie de la même façon que vous cherchez à le faire maintenant pour vous faire quelque argent de poche, car vous savez, de nos jours il faut absolument une instruction solide pour obtenir la moindre situation.

LOUISE

En regardant une exposition de meubles

Fini la télévision dans le salon, les ensembles de cuisine chromés, le style uniforme dans le salon et le chiffonnier dans la chambre à coucher... Vive! ...au contraire... les tables de nuit "tiroirs", le divan ou fauteuil dans la chambre, les styles disparates dans le salon et le tissu synthétique recouvrant les meubles de cuisine. Voilà, en bref, ce qui marque l'évolution du décor d'ameublement 1967.

Les Canadiens ont, cette année, porté leur préférence sur le style "Country" anglais ou français. Par leur contraste, ces meubles foncés et d'une apparence quelque peu campagnarde ont un effet heureux sur l'agencement moderne des appartements actuels. Le style Espagnol, par ailleurs, garde toujours sa popularité.

Le salon, jusqu'ici immuable et orné, d'un divan, de deux fauteuils, d'une table à café et de deux tables accoudoirs avec lampes, perd de son uniformité et s'enrichit de meubles combinés: étagères, bureau, armoire, ainsi que de tables gigogne. Le tapis mur-à-mur est remplacé par des grandes carpettes à motifs ou à tons unis.

La cuisine, Madame, renie la table et les quatre ou six chaises en chromé pour adopter un mobilier en bois ou en fer forgé se composant d'une table, de deux chaises et d'une banquette à angle droit. Le dessus de table et les sièges des chaises et banquette sont en outre recouverts d'un tissu synthétique lavable souvent de tons vifs.

La chambre à coucher se débarrasse de la haute commode pour Monsieur appelée chiffonnier pour se garnir d'un meuble-armoire aux tiroirs cachés par des portes coulissantes. On voit de plus en plus cette pièce intime et si personnelle s'orner d'un fauteuil "Duchesse".

Toutes ces nouvelles tendances ne doivent pas toutefois s'imposer à votre intérieur. Ce qui doit y régner en maître c'est votre goût en décoration lequel reflète votre personnalité.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

UN SOIR D'AUTOMNE

par Paul Ferault

NUMERO 19

Mais Aline sourit et, désignant un jeune homme en habit qui venait d'entrer, elle lança en s'efforçant d'être gaie:

— Il va sans doute vous l'apprendre ce soir... Le voici!

Le regard de Luiz s'était posé sur le groupe réuni sur le divan, il avait tressailli, sentant souffler le vent de la tempête... Par quelle ironie du sort ces trois femmes se trouvaient-elles rassemblées ce soir? Ces trois femmes qui jouaient un rôle si important dans sa vie?

Gerda, à qui, sans l'aimer, il avait promis le mariage... et qu'il ne se résoudrait en aucun cas à épouser...

Helga, dont la volonté de Marcos de Bressant avait fait sa fiancée, mais qu'il n'épouserait que contraint et forcé, et la mort dans l'âme...

Aline, enfin, qu'il aimait, à qui il aurait voulu donner sa vie et son nom, mais qui ne serait pour lui rien de plus qu'une rêve inaccessible...

Ces trois femmes, assises côte à côte et qui, toutes trois, tenaient une place dans sa vie, quel hasard, quel destin les avait réunies ce soir? Luiz sentait que c'en était fini de sa tranquillité, si Gerda parlait...

Parlerait-elle? Hélas, il ne pouvait en douter... Ne suffisait-il pas de regarder sa face maintenant haineuse? Mais ce n'est pas seulement à Helga qu'elle raconterait la machination ourdie contre Marcos... Non: elle n'hésiterait pas à voler jusqu'à Field... Elle verrait l'homme dont ils s'étaient tous deux joués...

Et, Luiz s'en rendait parfaitement compte, pour lui, ce serait fini... Cette femme, dont il avait fait sa complice en simulant un amour qu'il n'éprouvait pas, savait maintenant qu'il s'était joué d'elle... Elle ne pardonnerait pas...

Pourtant, même en ce moment où s'amoncelaient les nuages, il fallait faire bon visage. La foule se pressait dans les salons... Il fallait sourire, saluer... Il faudrait danser et, naturellement, avec Helga...

Elle, au moins, ne serait pas gênante, ni exigeante... Elle ne réclamerait rien pour elle. Mais Gerda profiterait certainement de la première occasion pour demander des explications, pour se plaindre, et peut-être même n'hésiterait-elle pas à provoquer un scandale.

Luiz rassembla tout son courage et s'avança vers le divan. Il s'inclina d'abord devant sa fiancée, puis salua Aline et Gerda, en disant d'une voix qui tremblait un peu:

— Je suis heureux que vous ayez refait connaissance.

— J'ai été très heureuse de retrouver la petite Helga et d'apprendre que vous allez l'épouser, lança mademoiselle Rosenberg d'un ton acide. Je vous souhaite beaucoup de bonheur à tous deux. Mais je ne crois pas que je pourrai assister à votre mariage, parce que je vais quitter Madrid... Oui, je me souviens à présent que le Tyrol est charmant... Je vais regagner Innsbruck... J'irai certainement jusqu'à Field, saluer Marcos de Bressant...

Luiz retint un soupir... Il s'attendait à une déclaration de guerre... Il l'avait prévue, mais il ne découvrait aucun moyen d'empêcher cette femme jalouse et déçue de compromettre tout son avenir. Qu'il avait été sot et imprudent, en se croyant habile!

Hélas, il n'était pas en son pouvoir de réparer le mal qu'il avait causé...

* * *

Le lendemain, la maréchale accueillit Helga avec une certaine agitation:

— Sais-tu qu'Aline va nous quitter? demanda-t-elle.

Stupéfaite, Helga se récria:

— Aline? Elle ne m'en a rien dit... Que lui arrive-t-il?

— Je voudrais bien le savoir, soupira la vieille dame... Elle dit que sa mère a besoin d'elle, mais je suis convaincue qu'il y a une autre raison qu'elle me cache... Cette décision est trop soudaine. S'est-il passé quelque chose de particulier au cours de la soirée chez le général Vancouver?

— Non... Je ne crois pas... Je veux dire: je n'ai rien remarqué. Aline a fait la connaissance de mademoiselle Rosenberg et elles ont longuement parlé ensemble. J'ai constaté qu'elle a refusé toutes les invitations durant le bal et qu'elle paraissait triste, mais je n'en connais pas la raison.

— Elle n'a rien voulu me dire... Peut-être aurais-tu plus de chance que moi, si tu l'interrogeais... Tu dois comprendre que, si quelque chose l'a blessée et qu'elle me quitte sans que j'aie fait l'impossible pour éclaircir la situation, je ne serai pas heureuse... J'aime beaucoup Aline.

— Moi aussi! s'écria Helga... Je vais aller lui parler. Je saurai bien ce qui lui est arrivé...

— Elle doit être dans sa chambre et, je le crains, en train de faire ses valises... Va, Helga. Je souhaite que tu réussisses à la retenir.

Helga le souhaitait tout autant que la maréchale. Elle alla frapper à la porte d'Aline de Belrose et, dès qu'elle fut entrée, elle demanda:

— Aline, pourquoi partez-vous?

— Ma mère a besoin de moi, répondit la jeune fille en continuant à emballer de la lingerie dans une grande valise.

Helga s'assit dans un fauteuil et reprit:

— Madame de Benista n'est pas du tout certaine que ce soit bien là le motif de votre départ... et moi, je ne le crois pas non plus... Il s'est produit quelque chose, et vous devez me le dire. Je suis votre amie, vous le savez...

— Je crois que vous êtes mon amie, Helga, soupira-t-elle, mais je pense que vous êtes la personne au monde qui puisse le moins comprendre mes raisons.

— C'est donc que je suis moi-même la cause de votre décision?

Aline baissa la tête sans répondre, mais Helga comprit fort bien ce qu'elle ne disait pas. Elle insista:

— Alors, si je suis coupable, il faut me dire en quoi... Je n'ai jamais eu l'intention de vous blesser en rien, mais je puis cependant l'avoir fait par étourderie ou imprudence?

— Vous ne m'avez rien fait... Vous n'êtes pas coupable... Pourtant, en quelque sorte, c'est à cause de vous que je souffre... parce que vous allez épouser l'homme que j'aime!

Aline avait laissé ces mots jaillir de sa bouche comme un torrent et à présent, elle pleurait, avec des sanglots convulsifs. Helga se jeta au cou de son amie et dit d'un ton joyeux:

— Vous aimez Luiz! Que Dieu en soit loué! Epousez-le et soyez heureux ensemble, c'est mon plus cher désir!

Sous le coup de la surprise, Aline cessa de sangloter. Elle balbutia:

— Mais... c'est votre fiancé! Il n'est pas libre!

— Il l'est désormais, dit calmement Helga. Ces fiançailles étaient une erreur, je m'en étais rendu compte dès le début; mais c'est vous-même qui, il n'y a pas si longtemps, m'avez aidée à en comprendre les motifs secrets... Vous m'avez parlé de la fortune de Marcos de Bressant, des ambitions de Luiz, de la toute-puissance de l'argent, du souci de l'homme qui m'a élevée d'assurer mon avenir après sa mort... Tant de combinaisons, pour tenir lieu d'amour, me déplaisaient, mais j'aurais pu accepter de devenir la femme d'un homme qui ne m'aimait pas, si son coeur avait été libre... Maintenant, j'ai appris que vous vous aimez; je refuse de vous le prendre.

— J'ai dit que je l'aime et c'est vrai, mais... je ne sais pas s'il m'aime, lui! Il ne me l'a jamais dit!

— On peut comprendre qu'il n'ait pas parlé, puisqu'il estimait impossible de vous épouser, expliqua Helga. Mais j'ai fort bien constaté qu'il s'intéresse beaucoup à vous, qu'il vous écoute avec plaisir, qu'il vous parle volontiers... Il recherche votre compagnie. Vous vous connaissez depuis longtemps déjà. Vous êtes belle, Aline, gracieuse, charmante... et l'amour attire l'amour...

— Puissiez-vous dire vrai, soupira la jeune fille, bouleversée... Etre aimée de lui serait un tel bonheur... Mais je crains que ce ne soit qu'un rêve.

Helga retira de son doigt un magnifique solitaire et le tendit à Aline:

— Tenez, dit-elle... Si vous saviez combien il m'est facile de l'enlever, vous comprendriez que rompre mes fiançailles ne me coûte vraiment aucun effort... Cette bague me pesait terriblement. Mais, pour vous, ce sera un inestimable don... Quand il me l'a donnée, Luiz n'éprouvait rien pour moi. Quand il la passera, bientôt, à votre doigt, ce sera en témoignage d'un véritable amour. Rien, dès lors, ne vous paraîtra plus précieux.

— Il ne me pardonnera pas... d'être la cause de la rupture, soupira Aline, de nouveau prête à pleurer sous l'effet de l'émotion, chagrin et joie mêlée, qui la bouleversait.

Mais Helga répondit en souriant:

— Croyez-vous vraiment que vous en êtes la cause, Aline? Depuis un certain temps déjà, je pressentais que cette rupture se produirait... Je n'aurais pu me résoudre à épouser Luiz... Il est préférable que ce soit dit maintenant que plus tard.

Aline se pressa contre son amie et demanda, éperdue:

— Mais pourquoi êtes-vous si bonne pour moi?

Helga réfléchit un instant avant de répondre, puis elle avoua:

— Les mobiles qui m'ont guidée sont divers... Il y a, d'abord, le fait que je vous aime comme une soeur et que je suis heureuse de vous aider à conquérir le bonheur auquel vous avez droit... Mais, ne l'oubliez pas: en libérant Luiz, je me suis libérée, moi aussi... Je puis, à mon tour, suivre mon coeur et je sais fort bien où il m'entraîne.

— Mais... ne faudrait-il pas, avant de prendre une décision si importante et à laquelle il est, lui aussi, intéressé, consulter monsieur de Bressant?

— Jusqu'à aujourd'hui, j'ai été soumise et obéissante. Je n'ai pas discuté ses ordres, parce que je croyais sincèrement qu'il avait raison en tout. Mais il a changé ma façon de vivre, et sans doute aussi ma façon de voir les choses. A présent, je me sens assez libre pour agir sans lui demander conseil... C'est heureux parce que, pour le problème qui est désormais le plus important, il ne pourrait pas me conseiller librement... Il faut que j'assume moi-même les risques que ma décision peut comporter et, si je me trompe, que j'en supporte seule les conséquences... J'ai conquis ma liberté, entendez-vous, Aline? Je vais m'en servir... Moi aussi, je veux ma part de bonheur en ce monde!

Aline regarda son amie avec des yeux effrayés. Elle s'exclama:

— Vous n'allez pas... commettre une imprudence, chérie?

— Une imprudence? Peut-être bien... Mais je ne puis plus hésiter. Je viens d'accomplir un geste qui constitue la première étape d'un dangereux et merveilleux voyage... Il faut que j'aille jusqu'au bout. A quoi me servirait-il donc d'avoir conquis ma liberté, si je refusais de m'en servir?

(à suivre)

Nouvel honneur au Dr Penfield

NEW YORK — Le Dr Wilder Penfield, âgé de 76 ans, neurologue, auteur et fondateur du fameux Institut neurologique de Montréal, s'est vu accorder un autre honneur le 13 novembre alors que la Société de la famille humaine lui a décerné son prix des sciences.

La société décerne chaque année un certain nombre de prix à des hommes qui sont des exemples de réussite dans certains domaines. En recherchant les candidats à ces prix, la société communique chaque année avec quelque 1,500 chefs d'une centaine de nations.

Le principal prix de la société "Famille humaine" a été décerné cette année à M. Jean Monnet, président du comité d'action des Etats-Unis d'Europe. Le premier ministre Pearson avait reçu le même prix il y a quelques années.

La citation pour le prix scientifique au Dr Penfield déclare: "Explorateur du cerveau humain, il a employé son habileté extraordinaire à redonner à ceux qui ne l'espéraient plus une vie active et utile.

"Son oeuvre immense sur l'épilepsie constitue à elle seule une contribution gigantesque à à notre compréhension de cette maladie qui afflige une proportion importante de l'humanité.

"Sous sa direction, l'Institut neurologique de Montréal est devenu un centre à la fine pointe de tous les centres semblables au monde.

"Professeur, chercheur, médecin, auteur et romancier, le Dr Penfield a inspiré des générations de médecins non seulement par son renom comme chirurgien mais aussi par sa sagesse et son souci constant envers l'intégrité de la qualité de la vie de son prochain."

La citation se termine par ces mots:

"Ami et étudiant du légendaire sir William Osler, on a déjà qualifié le Dr Wilder Penfield d'être le meilleur saint médical à marcher sur les traces de son tuteur."

Le Dr Penfield a pris sa retraite à l'âge de 65 ans comme professeur à l'université McGill de Montréal et comme neurologue en chef à l'hôpital Victoria de Montréal. Il avait déclaré que sa "semi-retraite" lui permettrait de consacrer plus de temps à la recherche.

Le Dr Penfield a déjà reçu un grand nombre de décorations pour ses travaux. En 1963, il a reçu l'Ordre du mérite, la plus haute décoration décernée par la reine pour services à l'humanité. Seulement 24 personnes vivantes peuvent détenir cette décoration.

La Société de la famille humaine a attribué son prix des relations humaines au cardinal Bea, directeur des services du Vatican chargés de la formation de l'unité des chrétiens, celui des communications à M. Harrison Salisbury, journaliste au "New York Times", celui des arts au compositeur et violoncelliste Pablo Casals, celui de l'enseignement à M. John Monro, du collège noir de Birmingham, Alabama. La société n'a pas décerné cette année de prix de la paix.

Ces prix, accompagnés d'un don de $5,000, seront remis aux bénéficiaires le 29 novembre au cours d'un dîner qui sera présidé par M. Monnet.

Notre blé: prix plus bas et exportations réduites

REGINA — Des prix plus bas pour le blé et la perspective d'exportations réduites en 1967 et 1968 créent un vide de revenus dans la communauté canadienne et principalement au sein des producteurs de céréales de l'ouest du pays, a déclaré M. Charles W. Gibbings, président du Syndicat du Blé de la Saskatchewan.

M. Gibbings a fait cette déclaration lundi dernier au cours d'un vaste tour d'horizon de la situation agricole, qu'il offrait aux délégués de la 43e assemblée annuelle du Syndicat du Blé de la Saskatchewan.

Bien que cette situation crée de nombreux problèmes actuels aux producteurs de céréales, a-t-il dit, je ne peux pas être pessimiste au sujet de l'avenir de l'agriculture lorsque je la considère en face des vastes besoins de nourriture qui doivent être assouvis.

Les prix du blé ont baissé de 17 cents le boisseau depuis le début de l'année a mentionné M. Gibbings.

Le prix actuel est maintenant inférieur au prix-plancher négocié à Genève pendant le Kennedy Round et presque 4 cents inférieur à la moyenne du prix obtenu au cours de l'année récolte 1965-66.

Il a rappelé aux délégués que le Canada a exporté 350,000,000 de boisseaux par année en trois occasions seulement avant 1961, après avoir précisé que les exportations de cette année pourraient approcher ce chiffre.

L'un des facteurs d'importance dans le vide de revenus est le coût élevé des biens et services nécessaires à la production, a-t-il déclaré.

Ces coûts se sont accrus de 4 pour cent par année depuis 1949, ce qui représente une augmentation accumulée de 66 pour cent.

Un solution au problème des Noirs aux Etats-Unis

NEW YORK — L'hebdomadaire "Newsweek" consacre 22 pages de son dernier numéro à un rapport sur le problème noir intitulé "Les Noirs en Amérique — ce qui doit être fait"; pour la première fois depuis sa création, le magazine ne se contente pas de rapporter des faits et de les analyser mais préconise également une solution.

"Newsweek" analyse la situation des Noirs en Amérique, mentionne ce que les Noirs eux-mêmes en pensent et quelles sont leurs aspirations, passe en revue les mesures déjà prises pour remédier à cette situation ainsi que celles à l'étude, et termine par la suggestion d'un programme d'action immédiate en douze points:

—que le président Johnson utilise son prestige et son pouvoir pour prendre la direction d'une mobilisation générale de la nation pour régler la crise raciale.

—que le président nomme une personnalité marquante comme coordonnateur national des divers programmes d'aide aux Noirs.

—qu'on contrôle l'inflation et qu'on remanie le budget de façon à consacrer des fonds importants à la lutte contre la pauvreté.

—que les Etats et les municipalités s'appliquent à l'élimination des taudis et au respect de la justice pour tous.

—que les entreprises privées s'attachent à embaucher et entraîner les Noirs et consacrent des fonds à l'amélioration des taudis.

—que le gouvernement fasse de même.

—amélioration du fonctionnement des services d'aide aux indigents.

—programme de construction accélérée de nouveaux logements et d'amélioration des anciens.

—que le gouvernement finance des programmes d'éducation pour les défavorisés, des bourses d'études et les frais d'université.

—que la police s'attache à éviter que des émeutes éclatent et qu'elle soit entraînée à réprimer de telles émeutes rapidement, efficacement et sans effusions de sang.

—que le gouvernement fasse appliquer par tous sans exception les lois sur les droits civiques.

—encourager l'établissement des entreprises dans les ghettos.

Politique à long terme

Ces mesures doivent rentrer dans le cadre d'une politique à long terme destinée à assurer l'entière égalité des Noirs dans tous les Etats-Unis. L'intégration totale en matière de logements, d'éducation et d'emploi. Et leur faire enfin bénéficier de tous les avantages dont jouissent les autres communautés des Etats-Unis.

M. Osborn Elliott, rédacteur en chef de "Newsweek", déclare, dans un éditorial, que cette prise de position a été dictée au magazine par les émeutes de l'été dernier et la réponse absolument inadéquate qu'elles provoquèrent. Il existe une crise raciale, dit-il, cette crise doit être réglée et ne peut l'être que grâce à une mobilisation générale des ressources, morales, spirituelles et physiques de la nation, et par un engagement de tous les secteurs de la société américaine, public et privé, à relever le défi que lui pose le problème noir.

La crainte de se faire des ennemis contraint quelquefois un homme original à ne pas sortir de la banalité. — Emile Pontich

Revenus per capita en '65, le Canada est au 5e rang

NATIONS-UNIES — Un récent relevé des Nations unies démontre que le Canada était, en 1965, au cinquième rang des pays dont les revenus per capita étaient les plus élevés.

Surprise: le Koweit, ce petit pays du golfe Persique, se classait au premier rang, en avant des Etats-Unis.

A l'heure actuelle, les chiffres sur les revenus sont plutôt bas, de façon générale, parce que les revenus nationaux sont calculés en additionnant tout l'argent accumulé par des individus par les voies ordinaires.

Le total du revenu per capita est calculé en additionnant les revenus totaux des individus qu'on divise ensuite par le nombre de la population.

Le tableau publié dans le bulletin mensuel des Nations unies indique que le Koweit avait un revenu de $3,184 per capita en 1965. Aux Etats-Unis, pays 623 fois plus grand que le Koweit, la moyenne de revenu était de $2,893.

Les autres pays sont par ordre: la Suisse avec $1,928; l'Islande avec $1,870; le Canada avec $1,825; la Nouvelle-Zélande avec $1,706; le Danemark avec $1,652 et l'Australie avec $1,620. La Grande-Bretagne se classe au 11e rang avec $1,451.

Le pays ou le revenu per capita est le moins élevé est le Malawi avec $38 seulement.

Médailles du Centenaire à deux indépendantistes

OTTAWA — Si deux des indépendantistes les plus éminents du Québec ont reçu des médailles du Centenaire, témoignage de services rendus au Canada, c'est que l'étiquette l'exigeait, mais les deux hommes sont toujours libres de refuser cet honneur s'il leur répugne.

C'est ce que déclarait le secrétaire d'Etat Judy LaMarsh, en commentant la remise des médailles à M. Gilles Grégoire, député indépendant de Lapointe aux Communes, et à M. René Lévesque, député de Laurier à l'Assemblée législative du Québec. M. Martial Asselin, député conservateur de Charlevoix, avait soulevé la question en Chambre.

Mlle LaMarsh a fait remarquer que ces médailles sont décernées à toutes les personnalités canadiennes, y compris les députés provinciaux ou fédéraux.

Elle a aussi rappelé qu'en 1939 on avait envoyé une médaille du couronnement à Henri Bourassa, l'éminent nationaliste canadien-français, qui avait d'ailleurs renvoyé la décoration au gouvernement. MM. Grégoire et Lévesque, a-t-elle dit, sont libres d'en faire autant.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Soirée "Sadie Hawkins"

En deux jours et nous y sommes! En effet, samedi prochain, 18 novembre, nos jeunes pourront célébrer cette fête, devenue très populaire, en la salle paroissiale du Sacré-Soeur, 80, rue Lydia. Au prix modique de $1.25, il nous faut limiter l'assistance à 200. Dans le passé, certains ont "rouspeté" avec vigueur en se voyant refuser l'entrée, faute de billet. Signalez 233-1740 ou 233-2154 dès maintenant. Entendu, frère Courchaine? Rafraîchissements, orchestre, danse, prix de corsage, tout y sera à 8 heures p.m. sonnant.

Don princier

Un ancien de Provencher s'est souvenu du Conseil où il fit ses premiers pas en la Chevalerie. Le frère John Boily, fort musicien de son propre chef, vu et entendu à toutes les initiations depuis des années, nous a fait cadeau d'un magnifique appareil "Hi-Fi" avec disques appropriés. La valeur monétaire de cet instrument est considérable, mais ce qui nous fait le plus plaisir est de constater la généreuse sollicitude pour nous de l'un de nos membres d'antan. Un merci sincère, John.

Chevalier du mois

Pour d'éclatants services rendus au Conseil nous choisissons le Chevalier du mois. En juillet, c'était notre Grand Chevalier André Roussin; en août, le frère Noël Painchaud; en septembre, le frère Jules Ménard; en octobre, le frère E. Lemoine, de Ste-Agathe. Sur qui tombera le choix à l'assemblée du 23 novembre prochain? Venez voir pour vous-mêmes. Et un espion, bien informé d'habitude, me souffle l'indice que nos sous-conseils feraient bien d'y assister en bon nombre.

Çà et là

Clément s'est réellement "déboutonné" en sa dernière publicité. Un peu plus et l'on y voyait le rose de ses sous-vêtements. Et les nerfs agacés de Noël commencent-ils à se détendre un peu? Vous savez, mes vieux, il ne faut pas trop s'en faire si tout ne réussit pas toujours selon nos espérances. Nous en avons vu bien d'autres, allez! Et un petit succès passager a vite fait de faire oublier les déboires du passé. Et selon la vieille chanson: "Lorsque tout est fini, l'on...., enfin, l'on recommence". Le courage bien compris nous enseigne que l'on ne peut continuellement faire "pataque". Autre constatation: "Le miel attire les mouches, non pas le vinaigre". Mais, de nos jours, qui en veut de ces mouches!

Bistouri

C'est dans la lecture que je trouve un délassement pour mon esprit; c'est elle qui repose mon oreille fatigué du tumulte du forum et des cris de la foule.

Cicéron

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH VERSCHEURE, late of the Village of St. Norbert, in Manitoba.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of Deceber, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 7th day of November, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ARTHUR RAJOTTE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Farmer, Retired.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of December, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 13th day of November, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the executors.

À VENDRE

Par soumission—Les propriétés suivantes—Par la Division Scolaire Rivière-Seine No 14.

ECOLE PINEWOOD, Ostenfeld, Manitoba. Environ 26 x 32. En très bonne condition. Edifice et terrain seulement.

Les soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'au 29 novembre 1967 à 5 h. p.m. La vente n'inclut pas le contenu. On n'acceptera pas nécessairement la plus haute ni aucune soumission. Acquisition argent comptant dès acceptation de la soumission par la commission scolaire.

Si on requiert plus amples informations, écrire ou signaler GArden 2-5369 de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., du lundi au vendredi.

S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Division Scolaire Rivière-Seine No 14,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.